Institut de la statistique Québec

ÉTUDE LONGITUDINALE DU DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS DU QUÉBEC (ÉLDEQ 1998-2002)

LES NOURRISSONS DE 5 MOIS

Aspects conceptuels et opérationnels

COLLECTION
la santé et le bien-être

Volume 1, numéro 12

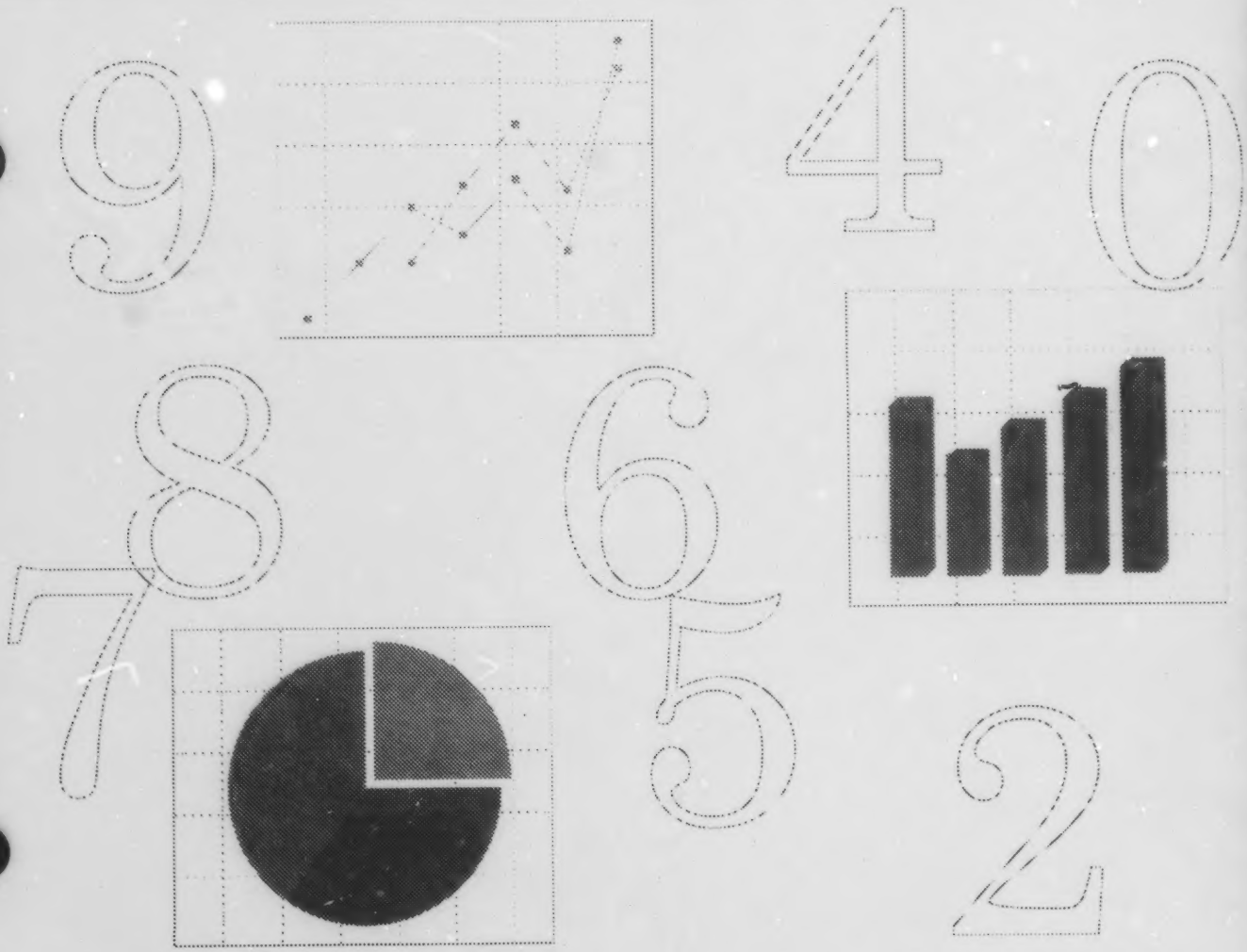

Pour tout renseignement concernant l'ISQ et les
données statistiques qui y sont disponibles,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : (418) 691-2401
ou
Téléphone : 1 800 463-4090
(aucuns frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site WEB : http://www.stat.gouv.qc.ca

Cette publication a été réalisée et produite par l'Institut de la statistique du Québec.

Les Publications du Québec
en assurent la distribution.

Les Publications du Québec
1500-D, boul. Charest Ouest
Sainte-Foy (Québec)
G1N 2E5

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
Quatrième trimestre 2001
ISBN-2-551-19327-3
ISBN-2-551-19911-5

© Gouvernement du Québec

Toute reproduction est interdite
sans l'autorisation expresse
de l'Institut de la statistique du Québec.

Novembre 2001

Avant-propos

Comme la majorité des pays industrialisés, le Québec et le Canada constatent depuis plus de vingt ans l'augmentation importante des coûts liés à la mésadaptation des individus, et des jeunes en particulier, à leur environnement. Par le biais de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ÉLDEQ 1998-2002), la Direction Santé Québec de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), en association avec un groupe de chercheurs universitaires, offrent aux instances gouvernementales de même qu'aux professionnels et aux intervenants – confrontés quotidiennement aux méfaits de l'inadaptation du jeune enfant – un outil indispensable tant pour l'action que pour la prévention.

Plus spécifiquement, ce projet d'étude longitudinale d'une cohorte de naissances origine d'une collaboration entre des chercheurs universitaires et Santé Québec[1] pour donner au Québec les moyens de prévenir des problèmes extrêmement coûteux financièrement, socialement et humainement, soit l'abandon scolaire, la délinquance, le suicide, la toxicomanie, la violence familiale, etc. Au Québec, comme dans d'autres pays (Grande-Bretagne, Nouvelle-Zélande, États-Unis), nous avons préconisé le recours à l'étude longitudinale de l'enfant de 0 à 5 ans (2 223 enfants pour la présente étude et 600 paires de jumeaux d'une seconde étude associée) pour mieux cerner les facteurs influençant son développement et son adaptation psychosociale au milieu.

L'ÉLDEQ 1998-2002 a comme objectif général de connaître les PRÉCURSEURS de l'adaptation en milieu scolaire, d'identifier les CHEMINEMENTS de cette adaptation et d'évaluer ses CONSÉQUENCES à moyen et à long termes. L'ÉLDEQ 1998-2002 s'inscrit tout à fait dans la suite logique de l'*Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes* (ELNEJ, Canada). Ces enquêtes longitudinales québécoise et canadienne sont à la fois comparables et complémentaires puisqu'elles ont favorisé des méthodologies d'enquête distincte, des échantillons de départ constitués différemment, et des instruments pratiquement identiques dans certains cas et différents pour environ le tiers de l'enquête ÉLDEQ.

Ce premier rapport permet de mettre en lumière l'énorme potentiel des données que renferme cette étude. Au fil des ans, soit en passant des analyses descriptives – des résultats de la première année de l'enquête – aux analyses longitudinales des années subséquentes, la richesse des données s'en trouvera décuplée. En permettant la mise à jour des connaissances sur le développement des tout-petits, le suivi longitudinal annuel viendra répondre à des besoins que le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS, bailleur de fonds des collectes de données de l'étude) avait énoncés tant dans le Rapport du Groupe de travail pour les jeunes (Rapport Bouchard, 1991, *Un Québec fou de ses enfants*) que dans la *Politique de la santé et du bien-être* (1992) et dans les *Priorités nationales de santé publique 1997-2002*.

Le directeur général,

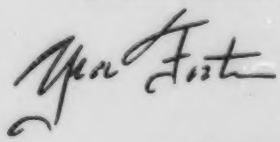

Yvon Fortin

1. Santé Québec est officiellement devenue une direction de l'ISQ, le 1er avril 1999.

Les auteurs du numéro 12 du volume 1 de l'ÉLDEQ 1998-2002 sont :

Section I : Conception de la phase I de l'ÉLDEQ, instruments et déroulement

Josette Thibault, Mireille Jetté et Hélène Desrosiers
Direction Santé Québec, Institut de la statistique du Québec (ISQ)

Section II : Les données et les variables dérivées

Hélène Desrosiers et Martin Boivin, *Direction Santé Québec, ISQ*
Lyne Des Groseilliers, *Direction de la méthodologie et des enquêtes spéciales, ISQ*

Avec l'assistance technique de :

Lucie Desroches et Nadia Tremblay, à la mise en page, *Direction Santé Québec, ISQ*
Patrice Jetté, à la révision linguistique

Le volume 1 de l'ÉLDEQ 1998-2002 est réalisé par :

la Direction Santé Québec de l'ISQ

L'ÉLDEQ 1998-2002 est subventionnée par :

le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS)
le Programme national de recherche et de développement en matière de santé (PNRDS)
le Conseil de la recherche en sciences humaines (CRSH)
le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS)
le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR)
le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ)

L'ÉLDEQ 1998-2002 est sous la direction de :

Mireille Jetté, coordonnateure
Hélène Desrosiers, agente de recherche
Richard E. Tremblay, directeur de l'ÉLDEQ 1998-2002
Josette Thibault, agente de recherche

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :

Direction Santé Québec
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College, bureau 1620
Montréal (Québec) H3B 4J8
Téléphone : (514) 873-4749 ou
Téléphone : 1 877 677-2087 (aucuns frais d'appel)
Télécopieur : (514) 864-9919
Site WEB : http://www.stat.gouv.qc.ca.

Citations suggérées :

THIBAULT, J., M. JETTÉ et H. DESROSIERS (2001). « Aspects conceptuels et opérationnels, section I – Conception de la phase I de l'ÉLDEQ, instruments et déroulement » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002)*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 1, n° 12.

DESROSIERS, H., M. BOIVIN et L. DES GROSEILLIERS (2001). « Aspects conceptuels et opérationnels, section II – Les données et les variables dérivées » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002)*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 1, n° 12.

Ce numéro est aussi disponible en version anglaise. This paper is also available in English under the title:

THIBAULT, J., M. JETTÉ and H. DESROSIERS (2001). "Concepts, Definitions and Operational Aspects, Part I – Design of Phase I of ÉLDEQ, Instruments and Procedures" in Longitudinal Study of Child Development in Québec (ÉLDEQ 1998-2002), Québec, Institut de la statistique du Québec, Vol. 1, No 12.

DESROSIERS, H., M. BOIVIN and L. DES GROSEILLIERS (2001). "Concepts, Definitions and Operational Aspects, Part II – Data and Variables" in Longitudinal Study of Child Development in Québec (ÉLDEQ 1998-2002), Québec, Institut de la statistique du Québec, Vol. 1, No 12.

Note : Nous remercions Lucie Gingras et Ghyslaine Neill de la Direction Santé Québec de l'Institut de la statistique du Québec pour leur lecture attentive et leurs commentaires sur une version préliminaire de ce numéro.

Avertissements :

À moins d'avis contraire, dans les tableaux et dans le texte, « n » représente les données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial.

En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Afin de faciliter la lecture, les pourcentages supérieurs à 5 % ont été arrondis à l'unité quand ils sont mentionnés dans le texte et à une décimale dans les tableaux et les figures.

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible
...	N'ayant pas lieu de figurer
–	Néant ou zéro
p <	Réfère au seuil de signification

Abréviations

CV	Coefficient de variation
nd	Non disponible
Non sig.	Test non significatif

Remerciements

Selon la Direction Santé Québec de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), la mise en place et la réalisation de *l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002)* sont entièrement tributaires de la synergie des force vives présentes tout au long d'un processus d'enquête de cette envergure. Depuis 1995, des individus, des groupes et des organismes d'horizons divers, une maison de sondages et le personnel de Santé Québec sont devenus autant de maillons indispensables à la concrétisation de cet ambitieux projet que représente la première enquête longitudinale annuelle auprès de jeunes enfants québécois rencontrés une première fois à l'âge de 5 mois.

Ce qui caractérise encore davantage ce projet c'est que chaque année un prétest et une enquête sont réalisés. Pour ce faire, on doit annuellement : 1) construire deux séries d'instruments (prétest et enquête); 2) réaliser deux collectes; 3) analyse deux séries de données; et 4) mettre en branle la production de deux types d'informations. Les résultats de chaque prétest doivent permettre la construction finale des instruments de l'enquête que celui-ci précède de 17 mois. Quant à ceux des enquêtes, ils seront transmis aux parents, diffusés dans des rapports, des faits saillants, des publications et des communications scientifiques ou d'intérêt général. Ainsi, dans le cas de la présente étude longitudinale, c'est ANNUELLEMENT que les collaborateurs à la collecte, de même que ceux en aval et en amont de cette cruciale étape, doivent mettre l'épaule à la roue. Notre profonde reconnaissance leur est acquise d'autant plus que l'effort exigé d'eux est colossal et s'étire sur une période de 8 ans, soit de 1996 (premier prétest) à 2004 (sortie du dernier rapport longitudinal)!

Dans un premier temps, force est de reconnaître que sans Daniel Tremblay (directeur de Santé Québec depuis 1994, devenu la Direction Santé Québec de l'ISQ), Christine Colin (sous-ministre adjoint à la Direction générale de la santé publique, 1993-1998), Aline Émond (directeure de Santé Québec, 1986-1998), Richard E. Tremblay (directeur du projet de recherche ÉLDEQ) et Marc Renaud (président du CQRS, 1991-1997), l'ÉLDEQ 1998-2002, aussi connue sous le nom « En 2002... J'aurai 5 ans! », n'aurait jamais vu le jour. Ils ont tour à tour et conjointement développé, défendu et obtenu le financement de cette étude. Merci pour votre ténacité.

Merci à tous les chercheurs, de même qu'au personnel de leur groupe de recherche respectif, pour leur détermination qui ne s'est jamais démentie à travers les années. Leurs subventions de recherche mises en commun permettent chaque année de développer les instruments, d'analyser les données et de publier d'aussi riches résultats.

Merci également à Lyne Des Groseilliers (statisticienne de l'ÉLDEQ depuis 1996), Robert Courtemanche (statisticien-conseil) et France Lapointe (statisticienne de l'ÉLDEQ, 1995-1996). Trois collègues de la Direction de la méthodologie et des enquêtes spéciales de l'ISQ qui ont su baliser avec justesse le parcours relativement sinueux de cette grande première.

Un merci très particulier à tous les maîtres d'œuvre de *l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes* (ELNEJ, Canada). Sans leur expertise, leurs conseils et leur générosité, notre enquête n'aurait pu se mettre en place. À l'instar d'une majorité des enfants de l'étude, l'ÉLDEQ apprend beaucoup de l'ELNEJ par *modeling*.

Notre gratitude va également au personnel du Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant (GRIP). Sans l'expertise informatique mise au service de l'ÉLDEQ, une partie des instruments de l'enquête n'auraient jamais été informatisés avec une aussi grande qualité.

Merci au personnel œuvrant au Service de support aux opérations de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ); sans leur efficience moins de lettres d'introduction de l'enquête auraient trouvé leur chemin.

Nos plus sincères remerciements vont également au personnel du Bureau d'interviewers professionnels (BIP). Cette maison de sondages est responsable de la collecte des données des prétests et enquêtes depuis

1996 de même que du suivi des familles à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire québécois. Madame Lucie Leclerc, à titre de présidente, a marqué du sceau de la qualité les complexes et multiples collectes de données. Assistée de Madame Véronique Dorison, la dirigeante du BIP a su inculquer aux intervieweures dédiées à l'enquête un très grand respect des familles répondantes de même qu'une rigueur sans faille à l'égard de toutes les normes régissant cette grande première, faut-il le rappeler.

Un grand merci aux directeurs généraux, de même qu'aux directeurs des services professionnels et au personnel des services des archives des quelque 80 hôpitaux de la province qui ont accepté de collaborer de manière exceptionnelle à notre étude à une époque où les ressources sont rares, l'essoufflement perceptible et où les services archivistiques de plusieurs hôpitaux ont fusionné ou sont en phase de le faire. La même précieuse collaboration s'est établie avec les maisons de naissance qui ont accepté de participer à cette première étude longitudinale québécoise. Enfin, merci à Julie Martineau qui, agissant à titre d'archiviste médicale, permet l'analyse des précieux renseignements médicaux en assurant une codification plus que rigoureuse des données parfois bien dissimulées dans les dossiers médicaux des enfants et de leurs mères.

Quant au personnel de la Direction Santé Québec directement rattaché à l'ÉLDEQ 1998-2002, il constitue la pierre angulaire de ce projet innovateur à pratiquement tous points de vue. Ainsi, doivent être remerciés pour leur apport soutenu à la réalisation de l'enquête : Hélène Desrosiers et Josette Thibault respectivement responsable de l'analyse des données et responsable de la création des instruments de mesure; Martin Boivin, Rolland Gaudet et Gérald Benoit qui n'eurent de limites au volet informatique de l'étude (programmation et traitement de données) que celles que les logiciels ou les progiciels leur imposaient; Suzanne Bernier-Messier et Diane Lord, avec qui la polyvalence trouve tout son sens, doivent organiser, coder et gérer d'innombrables informations qui assurent la poursuite de l'enquête. Non strictement rattachées à la cohorte mais qui y œuvrent de manière extrêmement importante : France Lacoursière, France Lozeau et Thérèse Cloutier qui ont peaufiné « l'image santé québécoise » de l'étude par leur travail d'édition, tant des instruments que des rapports ou des communications lors de congrès; finalement, Lise Ménard-Godin doit être remerciée pour son efficacité à la recherche documentaire et ses précieux conseils concernant de multiples aspects des instruments de collecte. L'ardeur, la disponibilité, la capacité d'adaptation et la compétence des personnes travaillant à la cohorte n'ont d'égal que l'enthousiasme que tous les partenaires démontrent à faire de cette étude une grande réussite.

Enfin, un merci très spécial doit être adressé aux 2 223 familles répondantes de l'enquête. Merci pour la confiance qu'elles ont manifestée à l'égard de la Direction Santé Québec et de ses partenaires. Grâce à la participation de leurs parents, ces enfants sont devenus les véritables acteurs de l'ÉLDEQ, ceux qui rendent possible, à court terme, une meilleure connaissance du processus d'adaptation psychosociale des enfants à leur environnement. À moyen et à long termes, on leur devra peut-être l'instauration de programmes de dépistage précoce, des actions préventives mieux ciblées et des interventions plus efficaces pour la clientèle si précieuse que constituent les enfants.

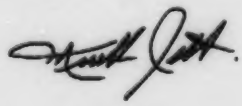

Mireille Jetté
Coordonnateur de projets
Direction Santé Québec - ISQ

Prévenir les difficultés d'adaptation sociale

Il suffit de considérer les coûts qu'entraînent les troubles du comportement des enfants, l'abandon scolaire, la délinquance, l'alcoolisme, la toxicomanie, la violence familiale, les maladies mentales et le suicide pour conclure qu'ils dépassent largement ce qu'une société moderne peut accepter sur le plan moral, comme sur le plan économique. Devant l'ampleur de ces problèmes, le premier réflexe est de donner à ces personnes en difficulté des services qui, idéalement, feront disparaître le problème, ou qui, tout au moins, le diminueront sensiblement. On tente depuis longtemps d'offrir de meilleurs services aux élèves en difficulté, aux alcooliques, aux toxicomanes, aux dépressifs et aux abuseurs. Mais, malgré des investissements énormes, ces services curatifs sont loin de répondre à la demande.

Bien que l'idée d'intervenir tôt pour prévenir ces problèmes puisse être retracée au moins aussi loin que la Grèce antique, la deuxième moitié du 20e siècle sera certainement reconnue comme le début de la science de la prévention des difficultés d'adaptation sociale (Coie et autres, 1993; Mrazek et Haggerty, 1994). De nombreux programmes ont été développés pour les préadolescents et les jeunes adolescents afin de prévenir le décrochage scolaire, la délinquance, la toxicomanie et le suicide. Les évaluations scientifiques de ces programmes sont encore trop peu nombreuses, mais elles tendent à démontrer qu'il est extrêmement difficile à cet âge d'aider les plus à risque (Rosenbaum et Hanson, 1998; Rutter, Giller et Hagell, 1998; Tremblay et Craig, 1995). Il est de plus en plus clair que les facteurs qui conduisent aux difficultés sérieuses d'adaptation sont mis en place bien avant le début de l'adolescence. De là l'idée que la prévention des difficultés d'adaptation sociale doit commencer au moins au cours de l'enfance et de préférence dès la grossesse (Olds et autres, 1998; Tremblay, LeMarquand et Vitaro, 1999). Ces principes sont d'ailleurs bien inscrits dans les objectifs de la *Politique de la santé et du bien-être* et des *Priorités nationales de santé publique* du gouvernement du Québec (ministère de la Santé et des Services sociaux, 1992;1997).

Le besoin de comprendre le développement des jeunes enfants

Si une science de la prévention des difficultés d'adaptation sociale est apparue à la fin du 20e siècle, c'est certainement sur les talons de la science du développement de l'enfant. Il faut relire *Émile* de Jean-Jacques Rousseau, à la lumière des études récentes sur le développement de l'enfant, pour réaliser jusqu'à quel point il est impossible de bien comprendre la complexité du développement d'un enfant, et par conséquent la façon de prévenir les trajectoires déviantes, par la simple réflexion ou la simple introspection. Bien que les connaissances acquises sur le développement neurologique, hormonal, moteur, cognitif, affectif et social des enfants soient considérables, ce qui frappe c'est que Jean-Jacques Rousseau et les éducateurs qui l'ont suivi avaient plus de certitudes quant à la façon d'éduquer un enfant que nous n'en avons aujourd'hui.

Les progrès de la science du développement de l'enfant nous ont fait réaliser que les choses ne sont pas aussi simples que l'on peut ou que l'on voudrait bien l'imaginer. Bien sûr, nous avons tous été enfants, nous devenons presque tous parents, et la majorité des enfants humains deviennent des adultes relativement bien adaptés; mais nous ne comprenons pas encore clairement quand, comment et pourquoi les difficultés d'adaptation apparaissent, et surtout comment les prévenir et les corriger.

On mesure l'ampleur de notre ignorance lorsque l'on constate les débats entre spécialistes au sujet du rôle que jouent les soins des parents dans le développement des difficultés d'adaptation de leurs enfants. Certains suggèrent que les problèmes d'adaptation sociale des

jeunes sont largement déterminés par des facteurs génétiques (Bock et Goode, 1996; Rowe, 1994), plusieurs mettent l'accent sur les facteurs économiques (Duncan et Brooks-Gunn, 1997) alors que d'autres attribuent un rôle déterminant aux effets des pairs (Harris, 1998; Harris, 1995; Vitaro et autres, 1997). Ces grandes questions conduisent à des interrogations plus pointues qui ont trait à différents aspects : le rôle des pères dans le développement des difficultés d'adaptation des enfants; l'impact de la consommation d'alcool et de cigarettes pendant la grossesse; l'effet des problèmes prénataux et ceux de l'accouchement; l'importance de l'allaitement et de l'alimentation; le rôle du sommeil, du développement cognitif, du tempérament, etc.

La majorité de ces questions sont au cœur des préoccupations quotidiennes des parents, des grands-parents, des éducateurs, des responsables de services aux familles, et des législateurs. Que faire pour favoriser le développement optimum de nos enfants? Pour prévenir les cas de difficultés sérieuses d'adaptation sociale? Que faire quand les problèmes commencent à apparaître? Quand les femmes enceintes ou les pères ont eux-mêmes une longue histoire de problèmes d'adaptation? Les réponses à ces questions ont évidemment des conséquences sur les politiques mises de l'avant par plusieurs ministères tels que : les ministères de la Famille et de l'Enfance, de l'Éducation, de la Santé et des Services sociaux, de la Solidarité sociale ou encore les ministères de la Sécurité publique, de la Justice et celui de la Recherche, Science et Technologie.

La contribution de l'ÉLDEQ 1998-2002

L'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (*ÉLDEQ 1998-2002*)* fut conçue pour contribuer à notre connaissance du développement des enfants au cours des 5 premières années de leur vie. L'objectif principal est de comprendre les facteurs mis en place pendant ces années de croissance rapide qui conduisent au succès ou à l'échec lors de l'entrée dans le système scolaire. La deuxième phase de l'étude, si elle est confirmée, aura pour objectif de comprendre le développement pendant les années d'école primaire à la lumière du développement durant la petite enfance.

Nous savons qu'il ne peut s'agir de l'étude définitive sur le développement des enfants; mais il semble bien que ce soit la première étude représentative d'une cohorte de naissances nationale qui fasse l'objet de mesures annuelles depuis la naissance jusqu'à l'entrée dans le système scolaire, et qui vise spécifiquement la compréhension de la mise en place des habiletés nécessaires à la réussite scolaire.

Bien que les efforts pour mettre en œuvre cette étude aient débuté en 1989, la première collecte de données en 1998 coïncide avec le début de la politique familiale du gouvernement du Québec qui vise les mêmes objectifs :

> « Ces services destinés aux enfants de 5 ans et moins doivent permettre à tous les enfants du Québec, quel que soit le statut de leurs parents, d'acquérir et de développer des habiletés qui les placeront en situation de réussite scolaire. »(1997, p. 10)

Lors du discours inaugural de la 36e législature le 3 mars 1999, le premier ministre Bouchard confirmait que le développement des jeunes enfants était la priorité du gouvernement du Québec :

> « Le thème qui va dominer notre action, cette année, l'an prochain et pour tout le mandat qui s'ouvre, c'est celui de la jeunesse [...]. La priorité... pour la jeunesse du Québec commence avec la famille et l'enfance. [...]. Cet investissement massif dans la petite enfance... est le meilleur gage de succès de nos enfants à court, moyen et long termes. C'est notre meilleur atout contre le décrochage et la détresse. C'est notre meilleure préparation à la réussite humaine, sociale et économique. »

Grâce à cette coïncidence historique, l'ÉLDEQ a le potentiel de devenir un précieux outil pour monitorer les effets de cet investissement massif dans la petite enfance fait par le Québec depuis 1997. En effet, grâce aux données collectées au cours de l'*Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes* (ELNEJ) du gouvernement fédéral, nous pourrons comparer le développement d'enfants nés au Québec et ailleurs au Canada avant et après la mise en place de la nouvelle politique familiale du Québec.

Nos premiers objectifs sont cependant plus modestes. Les 12 ou 13 premiers numéros (monographies) présentent les résultats de la première collecte de données. Les résultats permettent de décrire les caractéristiques des familles et des enfants alors que ces derniers étaient âgés de 5 mois[2]. Nous décrivons les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des familles, les conditions de naissance, la santé et l'adaptation sociale des parents, les relations familiales et conjugales, les relations entre les parents et les nourrissons, ainsi que les caractéristiques du nourrisson à 5 mois : le sommeil, l'alimentation, les habitudes de vie reliées à la santé buccodentaire, le tempérament, le développement moteur, social et cognitif. Dans un deuxième temps, plusieurs de ces données pourront être comparées à celles recueillies auprès d'enfants du même âge de l'ELNEJ, en 1994 et en 1996.

Une équipe de chercheurs interdisciplinaire et interuniversitaire

Cette étude a vu le jour grâce à la collaboration d'un très grand nombre de personnes. Dans les pages qui précèdent, Mireille Jetté en a remercié plusieurs. Je profite de cette introduction pour souligner que l'étude a vu le jour et se poursuit grâce à la collaboration d'un regroupement interdisciplinaire et interuniversitaire de chercheurs. Je tiens tout particulièrement à remercier Michel Boivin de l'École de psychologie de l'Université Laval et Mark Zoccolillo du département de psychiatrie de l'Université McGill qui participent très activement à ce projet depuis 1992, alors que nous préparions une première demande de subvention au Conseil de la recherche en sciences humaines du Canada. Une deuxième vague de chercheurs toujours actifs se sont joints à l'équipe en 1993 et 1994 : Ronald G. Barr, pédiatre de l'Université McGill, Lise Dubois, diététiste et sociologue de l'Université Laval, Nicole Marcil-Gratton, démographe de l'Université de Montréal et Daniel Pérusse du département d'anthropologie de la même université. Jacques Montplaisir du département de psychiatrie de l'Université de Montréal s'est joint à l'équipe en 1995 alors que Louise Séguin du département de médecine sociale et préventive de l'Université de Montréal et Ginette Veilleux de la Direction de la santé publique de Montréal-Centre s'y sont jointes en 1998. Il importe également de souligner la contribution extrêmement importante de trois chercheurs postdoctoraux : Raymond Baillargeon a développé la tâche d'évaluation du développement cognitif, Christa Japel est adjointe au directeur scientifique pour la planification, l'analyse et la présentation des résultats, alors que Heather Juby collabore à l'analyse des données de l'histoire conjugale et familiale.

Un concours de circonstances unique

Une telle étude requiert la concertation de nombreux chercheurs pendant plusieurs années, d'énormes ressources financières et une longue préparation. Si au début des années 90 les chercheurs étaient convaincus de la nécessité de l'étude, il fallait convaincre les responsables des finances publiques. On doit donc reconnaître l'heureux concours de circonstances qui a fait qu'au début des années 90 des acteurs déterminants emboîtaient le pas. En effet, alors que plusieurs fonctionnaires du ministère de la Santé et des Services sociaux comprenaient le rôle essentiel de la prévention, la création du comité pour les jeunes (ministère de la

2. Tout au long du rapport, afin d'alléger le texte, on utilisera la périphrase « nourrissons (ou bébés) de 5 mois » pour référer à des nourrissons qui avaient en moyenne 5 mois lors de la collecte de 1998. À la section 3.1.3 du numéro 1 (volume 1), on explique pourquoi les nourrissons n'avaient pas tous exactement le même âge au moment de la collecte. Ainsi que précisé au numéro 2 de la collection *ÉLDEQ 1998-2002 – les nourrissons de 5 mois*, au moment de l'enquête, 52 % des nourrissons avaient moins de 5 mois et 3,4 % avaient 6 mois ou plus.

Santé et des Services sociaux, 1991) avait conduit à la prise de conscience de l'importance de la petite enfance. À cette même époque, le président du CQRS, Marc Renaud, faisait cette même prise de conscience avec ses collègues du programme de santé des populations à l'Institut canadien de recherche avancée (ICRA), et la directrice de Santé Québec, Aline Émond, était prête à mettre sa formidable détermination au profit de la cause. Pour leur part, le ministre Jean Rochon et sa sous-ministre adjointe à la santé publique, Christine Colin, conscients de l'importance des études longitudinales sur le développement à la petite enfance, autorisaient l'investissement de grosses sommes d'argent en pleine période de réduction draconienne des budgets, alors que le gouvernement fédéral décidait de créer sa propre étude longitudinale du développement des enfants (ELNEJ).

C'est dans ce contexte que l'ÉLDEQ 1998-2002 s'est matérialisée; cette étude a aussi vu le jour parce que Mireille Jetté a tout fait pour concrétiser les rêves des chercheurs, et que Daniel Tremblay lui a donné tout le soutien que permettaient les ressources disponibles.

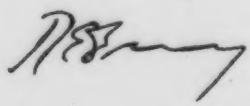

Richard E. Tremblay, Ph. D. M.S.R.C.
Titulaire de la chaire sur le développement de l'enfant
Université de Montréal

Table des matières

Sigles 19

SECTION I • CONCEPTION DE LA PHASE I DE L'ÉLDEQ INSTRUMENTS ET DÉROULEMENT

1. Mise en contexte de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, ÉLDEQ 1998-2002 25

1.1 Bref historique de l'étude 25
1.2 L'ÉLDEQ et les autres enquêtes longitudinales dans le monde 25
1.3 Conception de l'ÉLDEQ 26

2. L'ÉLDEQ, une enquête en partenariat 27

2.1 De l'ÉLDEQ 1998-2002 à l'enquête « En 2002... J'aurai 5 ans! » 27
2.2 Le cahier des charges et la réalisation des collectes de prétest et d'enquête 28
2.3 La gestion des données d'enquête 29

3. Sources et justification des questions, échelles, formulaires et tests 31

3.1 Questionnaire informatisé rempli par l'intervieweure (QIRI) 31
3.1.1 Questionnaire sociodémographique 32
3.1.1.1 Dossier du ménage – CONT et DEM 32
3.1.1.2 Liens – REL 32
3.1.1.3 Conditions de logement – HHLD 32
3.1.2 Questionnaire Parents 33
3.1.2.1 Niveau de scolarité – EDA 33
3.1.2.2 Activité sur le marché du travail – LFS 33
3.1.2.3 Revenu – INC 34
3.1.2.4 Santé des adultes – HLA 34
3.1.2.5 Fonctionnement de la famille – FNC 35
3.1.2.6 Quartier – SAF 36
3.1.2.7 Renseignements sociodémographiques – SOC 36
3.1.3 Questionnaire Enfant 37
3.1.3.1 Santé – HLT 37
3.1.3.2 Renseignements médicaux et biologiques (périnataux) – MED 38
3.1.3.3 Tempérament – TMP 38
3.1.3.4 Alphabétisation – LIT 38
3.1.3.5 Activités – ACT 39
3.1.3.6 Développement moteur et social – MSD 39
3.1.3.7 Rôle parental – PAR 39
3.1.3.8 Antécédents relatifs à la famille et à la garde légale des enfants – CUS 40
3.1.3.9 Garde des enfants – CAR 40
3.1.3.10 Renseignements sociodémographiques – SOC – enfant 41
3.1.4 Questionnaire parent biologique absent 41

3.2 Questionnaire papier rempli par l'intervieweure (QPRI) 41
Section 1 – Les grands-parents 41
Section 2 – Perception de la situation socioéconomique 42
Section 3 – Alimentation 42
Section 4 – Santé buccodentaire 44

3.3 Questionnaire verglas 45

3.4 Questionnaire autoadministré de la mère (QAAM) 45
Section 1 – Expériences de grossesses 45
Section 2 – Sommeil 46
Section 3 – Relation mère/enfant (ÉCOPAN) 47
Section 4 – Soutien apporté par le conjoint actuel 47
Section 5 – Survol de l'enfance, de l'adolescence et de la vie adulte de la mère 48
Section 6 – Survol de l'enfance, de l'adolescence et de la vie adulte du père biologique non résidant 50
Section 7 – Moments de loisirs 51

3.5 Questionnaire autoadministré du père (QAAP) 51
Section 1 – Tempérament de l'enfant 51
Section 2 – Relation père/enfant (ÉCOPAN) 52
Section 3 – Bien-être du père 53
Section 4 – Survol de l'enfance, de l'adolescence et de la vie adulte du père 53
Section 5 – Moments de loisirs 54

3.6 Inventaire du milieu familial (IMF) 54

3.7 Tâche d'imitation de placement d'objets (IPO) « 1, 2, 3 mains » 55

3.8 Journal de bébé 55

3.9 Autorisation de communiquer des renseignements contenus aux dossiers de la mère et du bébé 57

Annexe – Section I 59

Bibliographie 61

SECTION II • LES DONNÉES ET LES VARIABLES DÉRIVÉES

1. Instruments et répondants de l'ÉLDEQ : un bref rappel 67

2. La validation des données : une étape incontournable 69

2.1 Le questionnaire informatisé rempli par l'intervieweure 69
2.2 Les questionnaires papier 70
2.3 Processus de correction des erreurs 71
2.4 Mise à jour de la banque de données 77

3. Constitution de la banque de données du volet 1998 de l'ÉLDEQ 79

3.1 Description des fichiers de la banque de données du volet 1998 de l'ÉLDEQ 79
3.2 Convention de désignation des variables 83
3.3 Contenu des fichiers 87

4. Remarques et mises en garde concernant certaines variables ou échelles 89

5. Considérations méthodologiques pour l'analyse des données du volet 1998 de l'ÉLDEQ 91

5.1 Utilisation de la pondération et de l'effet de plan dans l'analyse 91
5.2 Non-réponse partielle et imputation 94

6. Diffusion 95

7. Les variables dérivées 97

Annexes – Section II 159

Bibliographie 177

Liste des tableaux

Tableaux

Section II

2.1 Exemples de validations par instrument, ÉLDEQ, volet 1998 73

2.2 Exemples de validations interinstruments, ÉLDEQ, volet 1998.....75

3.1 Composition des neuf fichiers de la banque de données du volet 1998 de l'ÉLDEQ, nourrissons de 5 mois.....80

3.2 Profil des répondantes et répondants du volet 1998 de l'ÉLDEQ par instrument, questionnaire ou section de questionnaire 82

3.3 Sections du QIRI et des questionnaires papier 85

5.1 Pondération échantillonnale associée à chaque instrument, questionnaire ou section de questionnaire du volet 1998 de l'ÉLDEQ.....93

A.1 Seuils de faible revenu (base de 1992) définis par Statistique Canada pour l'année de référence 1997 selon la taille de l'unité familiale et la taille de la région de résidence 160

A.2 Tableau synthèse des variables dérivées de l'ÉLDEQ incluses dans le fichier de données à grande diffusion (INDI101), 1998 161

Sigles

ALSPAC	Avon Longitudinal Study of Pregnancy and Childhood (Bristol, Royaume-Uni)
EA	Enquête sur l'activité (Canada)
ÉBSD	Étude des besoins en santé dentaire (Montréal, Canada)
EDPS	Edimburgh Postnatal Depression Scale
EDTR	Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (Canada)
ÉÉNFE	Évaluation de l'état nutritionnel en fer (région de Charlevoix, Québec, Canada)
ÉJNQ	Étude des jumeaux nouveau-nés du Québec
ÉLEM	Étude longitudinale et expérimentale de Montréal
ÉLEMQ	Étude longitudinale des enfants de maternelle au Québec
ELNEJ	Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (Canada)
ÉNGE	Étude nationale sur la garde des enfants (Canada)
ENSP	Enquête nationale sur la santé de la population (Canada)
EPA	Enquête sur la population active (Canada)
ÉPAN	Étude provinciale sur l'alimentation du nourrisson (Québec, Canada)
ÉSEO	Étude sur la santé des enfants de l'Ontario (Canada)
ESG	Enquête sociale générale (Canada)
ESS-SQ	Enquête sociale et de santé - Santé Québec (Québec, Canada)
GRIP	Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale, Université de Montréal
ICQ	Infant Characteristic Questionnaire
INIMH-DIS	National Institute of Mental Health-Diagnostic Interview Schedule (États-Unis)
NCDS	National Child Development Study (Grande-Bretagne)
NHANES III-USA	The Third National Health and Nutrition Examination Survey (États-Unis)
NIMH	National Institute of Mental Health
NLSY	National Longitudinal Survey of Youth (États-Unis)
PCM	Personne qui connaît le mieux l'enfant
PDDDAM	Prétest sur les déterminants du début et de la durée de l'allaitement maternel (Québec, Canada)
PSCB	Projet de surveillance de la carie du biberon (Québec, Canada)

Rappel méthodologique

Le présent rapport publié sous la forme d'une collection de numéros porte sur des données transversales recueillies auprès d'un large échantillon de nourrissons âgés d'environ 5 mois en 1998. Il rend compte de la première d'une série de cinq mesures annuelles auprès de 2 120 enfants du Québec qui seront suivis jusqu'à l'âge de 5 ans. On rappelle que pour la première année de collecte, des résultats concernant 2 223 enfants ont été conservés[3].

La population visée par l'enquête est l'ensemble des bébés (naissances simples seulement[4]) qui avaient 59 ou 60 semaines d'âge gestationnel[5] au début de chaque période de collecte, de mères vivant au Québec à l'exclusion de celles vivant dans les régions Nord-du-Québec, crie, inuite, sur les réserves indiennes, de même que celles dont on ne disposait pas de la durée de grossesse. Dû à la variation de la durée de grossesse et aux 4 à 5 semaines allouées à chaque période de collecte, tous les nourrissons n'ont pas exactement le même âge (gestationnel ou chronologique) au moment de la collecte. Ainsi, les enfants du volet 1998 de l'ÉLDEQ ont en moyenne 61 semaines d'âge gestationnel ou environ 5 mois d'âge chronologique.

Le plan de sondage de l'enquête est stratifié à trois degrés et l'effet de plan moyen pour des proportions est estimé à 1,3. Afin de procéder à l'inférence des données de l'échantillon à la population visée, on a attribué à chaque répondant de l'enquête une valeur (un poids) correspondant au nombre de nourrissons qu'il « représente » dans la population. Le volet 1998 de l'ÉLDEQ s'articule autour de huit principaux instruments de collecte servant à recueillir l'information sur la personne qui connaît le mieux l'enfant (PCM), son conjoint ou sa conjointe s'il y a lieu, l'enfant cible et le ou les parents biologiques absents le cas échéant. Compte tenu de la variation des taux de réponse aux différents instruments, trois séries de poids durent être calculés et doivent être utilisés pour que l'inférence à la population soit fiable. À l'exception du questionnaire autoadministré du père absent (QAAPABS) et d'une série de questions du questionnaire informatisé rempli par l'intervieweure (QIRI) concernant les pères biologiques absents – deux instruments dont la non-réponse globale ou partielle est trop élevée – tous les instruments ont pu être pondérés, permettant de réduire le biais afin d'obtenir des estimations plus fiables.

Toutes les données présentées qui sont affectées par un coefficient de variation (CV) de plus de 15 % sont accompagnées d'un ou deux astérisques pour bien indiquer aux lecteurs la variabilité des estimations présentées. De plus, si des estimations affectées par un taux de non-réponse partielle dépassant les 5 % sont présentées, elles sont accompagnées d'une note qui spécifie pour quel sous-groupe de la population elles sont moins fiables.

Si comme toute mesure transversale d'une enquête populationnelle, le volet Nourrissons de 5 mois de l'ÉLDEQ 1998-2002 présente certaines limites, la très grande majorité des estimations qu'il procure sont valides et fiables et fournissent pour la première fois un portrait particulièrement détaillé des nourrissons du Québec âgés d'environ 5 mois en 1998.

NDLR : Pour plus d'informations sur la méthodologie d'enquête, consulter le numéro 1 de la présente collection.

3. Alors que pour la première année de collecte, les résultats concernant 2 223 enfants ont été conservés, pour le suivi longitudinal, seuls 2 120 enfants seront inclus, les 103 retranchés étant une partie d'un suréchantillon servant à mesurer les effets de la tempête de verglas de janvier 1998.

4. Les couples de jumeaux (naissances gémellaires) et les autres naissances multiples ne sont pas visés par l'enquête.

5. L'âge gestationnel est défini comme étant la somme de la durée de gestation (de la grossesse) et l'âge chronologique du bébé.

Aspects conceptuels et opérationnels

Section I
Conception de la phase I de l'ÉLDEQ
Instruments et déroulement

1. Mise en contexte de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, ÉLDEQ 1998-2002

1.1 Bref historique de l'étude

Le Québec, comme la majorité des pays industrialisés, constate depuis une vingtaine d'années l'augmentation importante des coûts humains et sociaux reliés à la mésadaptation des individus à leur milieu. Citons, entre autres conséquences de cet état de fait alarmant, la négligence à l'égard des enfants et la violence familiale, de même que l'abandon scolaire, le suicide et la toxicomanie chez les adolescents. Ces dernières années, nous n'avons pu que réagir à ces phénomènes par des mesures correctives fort coûteuses qui s'avèrent, au demeurant, plus ou moins efficaces.

Un début de solution à ces trop nombreux problèmes qui handicapent très sérieusement l'avenir des générations futures consiste à ne plus seulement RÉAGIR pour tenter d'amoindrir les conséquences de ces états de faits, mais plutôt prévenir l'apparition de problèmes d'inadaptation chez les tout jeunes enfants. Pour ce faire, il faut se placer en aval des programmes de prévention et d'actions afin de mieux comprendre les processus d'adaptation sociale. C'est en recourant à une étude longitudinale que les chercheurs québécois – à l'instar de leurs homologues canadiens, américains et néo-zélandais, anglais, pour ne nommer que ceux-là – tentent d'identifier les conditions favorisant le développement de l'enfant, c'est-à-dire les facteurs qui lui permettront de jouir d'un haut niveau de santé physique et mentale ainsi que d'un sentiment de bien-être tout au long de sa vie. C'est par le biais d'une approche biopsychosociale que l'on vise à circonscrire de façon exhaustive les principaux facteurs qui expliquent l'adaptation des enfants à leur milieu.

1.2 L'ÉLDEQ et les autres enquêtes longitudinales dans le monde

L'ÉLDEQ, en gestation pendant près de sept ans, est née d'une volonté conjointe de plusieurs chercheurs québécois et de Santé Québec[6]. En 1988, certains d'entre eux associés à la réalisation de cohortes états-uniennes et européennes[7] ont vu une conjoncture favorable à la mise en place de la première cohorte québécoise. Elle bénéficiait à la fois de l'expertise étrangère et de celle nouvellement acquise par les chercheurs universitaires québécois. Riche des expériences passées des enquêtes de la Grande-Bretagne (Power, 1992; Wadsworth, 1987), de la Nouvelle-Zélande (McGee et autres, 1991) et des États-Unis (Werner et Smith, 1977), l'ÉLDEQ pourrait ainsi éviter certains écueils coûteux susceptibles de se dresser tout au long d'un processus d'enquête de cette envergure. De plus, le lancement au printemps 1994 des cohortes d'Harvard (École de santé publique d'Harvard - *Human Development and Criminal Behavior*) et de l'enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ, première cohorte canadienne) permettrait de comparer les résultats québécois à ceux de l'ensemble du Canada ou d'autres pays. Mettant à profit ce riche voisinage, il fut décidé que l'ÉLDEQ serait à la fois comparable et complémentaire à ses cohortes aînées.

---

6. Santé Québec est le nom que portait la Direction Santé Québec avant son intégration, le 1er avril 1999, à l'Institut de la statistique du Québec.

7. L'enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ - Canada) n'avait pas encore été confirmée.

1.3 Conception de l'ÉLDEQ

En plus de produire une riche documentation sur des éléments déterminants des grands problèmes préalablement identifiés, l'ÉLDEQ permet également une avancée dans le monde scientifique en ce sens qu'elle prévoit documenter de façon approfondie les conditions entourant la naissance et la petite enfance. Alors que la majorité des études longitudinales de la naissance à l'âge adulte ont négligé l'observation continue du développement biopsychosocial de la première à la cinquième année de vie (Power et autres, 1991; Wadsworth, 1991; Werner et Smith, 1977), la cohorte québécoise s'intéresse de manière prioritaire aux liens entre le développement durant la petite enfance et l'adaptation lors de l'entrée à l'école, un facteur clé de l'adaptation au système scolaire et, par extension, à l'adolescence (Ensminger et autres, 1993; Tremblay et autres, 1992; White et autres, 1990).

La pertinence scientifique d'une enquête longitudinale collectant des données anthropométriques et biologiques dès la naissance et documentant annuellement la santé biopsychosociale de l'enfant a été largement démontrée. En effet, des études états-uniennes et néo-zélandaises recourant à des enquêtes longitudinales favorisant une approche multidisciplinaire ont montré qu'il est possible d'identifier de bons prédicteurs de l'état de santé physique, mentale et sociale des individus, et ce, dès la petite enfance. Barratt (1991), Caldwell et Bradley (1984) et Howes (1988) ont ainsi démontré que les caractéristiques parentales, l'environnement familial, les conditions de garde et les caractéristiques des enfants au préscolaire, pour n'en nommer que quelques-unes, permettent de prédire l'adaptation de l'enfant lors de son entrée à l'école. À un autre niveau, des études comme celles de Barker (1992) ont montré que des mesures biologiques prénatales et néonatales constituent de bons prédicteurs des problèmes de santé qui affecteront les adultes de demain. Cependant, la très grande majorité des ces études étaient limitées en termes de nombre de sujets ou de nombre de variables. L'ÉLDEQ 1998-2002, avec plus de 2 000 enfants, cherche entre autres choses à vérifier les liens entre les caractéristiques biologiques de la naissance, le tempérament et l'adaptation sociale ultérieure ou encore, les liens entre l'histoire conjugale des parents et le développement des habiletés cognitives et socioaffectives des enfants. En d'autres termes, cette étude de l'adaptation de l'individu à son environnement s'inscrit dans une perspective ontogénétique puisqu'elle s'intéresse tant aux caractéristiques propres aux enfants (biologiques, cognitives, affectives et sociales) qu'à celles de leur environnement physique et social (famille, milieux de garde et amis). Du point de vue de la recherche plus « fondamentale », l'ÉLDEQ vise à mieux comprendre les précurseurs de l'adaptation en milieu scolaire, les cheminements de cette adaptation et ses conséquences à moyen et à long termes.

2. L'ÉLDEQ, une enquête en partenariat

Démarrer une enquête de cette envergure à l'intérieur des frontières du Québec supposait le développement d'un modèle de collaboration original fondé sur un partenariat élargi. Dans un premier temps, seize chercheurs appartenant à sept unités de recherche différentes – elles-mêmes rattachées à cinq universités québécoises – ont développé un ambitieux protocole de recherche qui fut subventionné par des organismes tant provinciaux que fédéraux. En second lieu, en association avec Santé Québec, un protocole d'enquête longitudinale a été établi à partir du projet de recherche. Rappelons qu'à l'origine du projet, Santé Québec était le Centre d'enquêtes du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). À titre d'organisme paragouvernemental, il avait comme mandat de réaliser des enquêtes provinciales tant épidémiologiques et sociales que sanitaires. Partenaire de la première heure des universitaires québécois impliqués dans l'ÉLDEQ, Santé Québec se trouva donc mandaté pour transformer le protocole de recherche en protocole d'enquête opérationalisant et actualisant ainsi les objectifs de cette première cohorte de nourrissons québécois.

Ayant préalablement fait l'objet d'un prétest important en 1996 (voir point suivant), le protocole d'enquête fut finalisé et déposé au MSSS. C'est à la suite de cette étape cruciale que le directeur scientifique de l'ÉLDEQ et Santé Québec ont obtenu dudit ministère une subvention de huit années qui assurait le financement exclusif de toutes les opérations entourant les collectes de données annuelles — que l'on parle des collectes de prétest ou des collectes d'enquête ainsi que la production d'un rapport bisannuel. Cette importante implication financière du MSSS a été guidée par le fait que l'ÉLDEQ constituait une réponse à plusieurs besoins que l'on avait clairement identifiés au début des années 90, tant dans la Politique de santé et du bien-être du Québec (1992) que dans les recommandations du Rapport Bouchard (1991) et dans les Priorités nationales de santé publique 1997-2002. On y proposait nommément le recours à l'étude longitudinale de cohorte d'enfants comme piste prioritaire en matière de recherche, celle-ci étant une étape reconnue essentielle à la mise en place d'actions et de programmes de prévention efficaces.

Parallèlement, des discussions avaient été entreprises avec la division des Enquêtes spéciales de Statistique Canada afin que cette dernière permette au groupe québécois – dont certains chercheurs agissaient également comme experts pour l'ELNEJ – d'utiliser les instruments de collecte de données mis au point pour l'enquête nationale canadienne. Ces discussions menèrent à une collaboration bilatérale entre Santé Québec et Statistique Canada. S'inspirant en partie de l'expérience canadienne, l'enquête québécoise ÉLDEQ empruntait les instruments de Statistique Canada (ELNEJ) et en retour, les instruments originaux développés pour l'ÉLDEQ étaient disponibles à l'ELNEJ. C'est de ce partenariat qu'est née l'appellation « Enquête-mère » pour identifier l'ELNEJ.

2.1 De l'ÉLDEQ 1998-2002 à l'enquête « En 2002... J'aurai 5 ans! »

En collaboration avec les chercheurs, Santé Québec et le Bureau de la statistique du Québec[8] ont conçu un protocole préliminaire d'enquête et des instruments de collecte qui permettaient de répondre à la très grande majorité des objectifs du protocole de recherche. C'est à partir de ces différents éléments qu'un prétest (ou enquête pilote) a été mis en place à l'automne 1996 et qu'un rapport préliminaire exhaustif fut rédigé et publié l'année suivante (Santé Québec, Jetté et autres, 1997). Ce prétest, réalisé auprès de 572 familles des grandes régions de Montréal et de Québec, amena Santé Québec à proposer des modifications tant au protocole préliminaire d'enquête qu'aux instruments afin d'en améliorer l'opérationalisation et d'assurer du même coup le respect des budgets prévus pour l'enquête.

8. Bureau de la statistique du Québec est le nom que portait la Direction de la méthodologie et des enquêtes spéciales avant son intégration, le 1er avril 1999, à l'Institut de la statistique du Québec.

Le protocole et les instruments ainsi modifiés furent soumis au comité aviseur de l'ÉLDEQ, à son comité d'orientation, de même qu'au comité d'éthique de Santé Québec. Ces trois comités se prononcèrent à la fois sur les nouvelles propositions permettant l'atteinte des objectifs initiaux de l'enquête, sur la pertinence des instruments retenus — qu'ils soient administratifs ou de collecte — de même que sur tous les aspects éthiques d'une enquête de cette nature. Disposant du protocole final de l'enquête, le MSSS fut donc sollicité pour subventionner une enquête prévoyant quatre collectes de prétest et cinq collectes d'enquête qui se dérouleraient entre 1997 et 2002. De plus, 3 rapports d'enquête, dont un transversal et deux longitudinaux, seraient publiés bisannuellement entre les années 2000 et 2004[9].

Sans expérience en enquête de type longitudinal, mais par ailleurs maître d'œuvre d'une quinzaine d'enquêtes entre 1988 et 1997, Santé Québec opta, dans le cadre de l'ÉLDEQ, pour la création d'outils promotionnels qui permettaient un meilleur « premier » contact avec les familles qui seraient l'objet d'une entrevue annuelle sur une période d'au moins cinq ans. Si l'ÉLDEQ pouvait être un acronyme significatif pour les chercheurs et le monde des intervenants sanitaires et sociaux, il fallut trouver autre chose pour inciter les familles de l'enquête à participer. C'est ainsi que l'étude ÉLDEQ est devenue, pour les 2 223 familles du Québec, l'enquête « En 2002... J'aurai 5 ans! ». Une brochure explicative de même qu'une pochette favorisant la conservation des documents préparés à l'intention des parents sont utilisées comme instruments de présentation pendant toute la durée de l'enquête.

Pour s'assurer de la participation annuelle des familles sur une période de cinq années, il fut décidé : 1) de concevoir un plan de suivi annuel des familles; 2) de donner chaque année une somme de 20 $ en dédommagement pour le temps que les parents consacrent aux entrevues de l'ÉLDEQ et 3) de s'engager à remettre à toutes les familles de l'enquête, à la fin des cinq premières années de suivi, un album souvenirs personnalisé.

En regard du plan de suivi annuel, il a été décidé que les familles seraient contactées trimestriellement en utilisant différents moyens de communication : une fois par année, les familles reçoivent une lettre d'introduction qui annonce un appel prochain de la firme de collecte afin de prendre rendez-vous pour l'entrevue; deux *Communiqués* exclusifs aux parents, le premier au printemps et le second à l'automne, permettent de les informer sur tous les aspects entourant ce type d'enquête et de leur transmettre, en primeur, certains résultats préliminaires; enfin, chaque année à l'anniversaire de l'enfant, une carte de souhaits de la part de Santé Québec leur parvient. L'envoi de chacun de ces documents est accompagné d'un carton permettant de signaler un changement d'adresse.

Ainsi, au moins cinq fois par année (en incluant la visite de l'intervieweure), on rappelle aux parents combien il est important d'aviser la Direction Santé Québec en cas de déménagement.

À ce jour, l'incitatif annuel de 20 $ est généralement bien accepté comme dédommagement pour deux heures d'entrevue et s'avère parfois nécessaire, voire essentiel, pour les familles en situation économique précaire. Cependant, on croit que l'album souvenirs qui inclura des résultats annuels personnalisés a davantage d'influence sur la rétention des familles au fil des ans. Chaque année, nous leur rappelons que cet album s'enrichit.

2.2 Le cahier des charges et la réalisation des collectes de prétest et d'enquête

Les éléments cruciaux de l'enquête ÉLDEQ étant déterminés, le cahier des charges de l'enquête fut rédigé. À la suite d'un appel d'offres publique, le Bureau

9. Pour des informations détaillées sur les étapes de l'ÉLDEQ 1998-2002 et sur les instruments utilisés au volet 1998, voir le numéro 1 du présent volume.

d'interviewers professionnels (BIP) obtint le contrat de réaliser les collectes de données annuelles de l'enquête, qu'elles soient collectes de prétest ou collectes d'enquête proprement dites. Ce cahier des charges constitue également les assises du contrat qui lie cette firme privée de collecte à la Direction Santé Québec de l'ISQ. Dans ce cahier, on retrouve entre autres tous les droits et obligations des deux parties contractantes, de même que les règles qui régissent la mise en place de chacune des étapes qui jalonnent un processus de collecte : préparation de la collecte, recrutement et formation des intervieweures, réalisation de la collecte, réception/vérification et codification/saisie des instruments, de même qu'une première validation des fichiers de données. L'ÉLDEQ incluant également un questionnaire informatisé, ce cahier prévoit l'envoi hebdomadaire par modem des données encryptées au BIP et par la suite à la Direction Santé Québec. Finalement, le cahier des charges décrit de manière exhaustive l'implication et le suivi très étroit que Santé Québec fait des opérations de collectes et des opérations connexes.

La collaboration entre BIP et Santé Québec a commencé, comme dans toute autre enquête, par le recrutement des intervieweures. Ensemble, les deux organismes ont conclu, à la suite du premier prétest, que seules des femmes agiraient à titre d'intervieweures dans une enquête annuelle documentant le développement de l'enfant. En effet, certaines répondantes du prétest s'étaient montrées réticentes à rencontrer, seules avec leur enfant de 5 mois, un intervieweur masculin. Après le recrutement d'environ 30 intervieweures localisées dans 14 régions du Québec, la formation aux instruments de collecte et de suivi constitue le deuxième temps fort de la collaboration annuelle entre les deux organismes. Cette collaboration prévoit que la Direction Santé Québec se charge de dispenser la formation pour tous les instruments de suivi et de collecte étant donné qu'il les conçoit avec la collaboration des chercheurs et en assure la création, l'édition, la traduction, etc. Seule la formation à certains instruments administratifs est exclusivement assurée par la firme, celle-ci assumant l'entière responsabilité de la gestion de son personnel.

En général, la formation a lieu quelques jours seulement avant le début de la collecte garantissant ainsi une mise en application rapide des connaissances acquises. Tout au long de la collecte, la Direction Santé Québec effectue différents contrôles de qualité : écoute « par mouchard » des appels de prise de rendez-vous ou de contrôle de qualité; vérification sur place et sans préavis de la codification de certains instruments papier; contrôle des résultats ayant pour objectif de détecter un biais dû à une variation inter-intervieweure; suivi des questionnaires informatisés; vérification des fichiers provenant de la saisie, pour ne nommer que ceux-là.

2.3 La gestion des données d'enquête

Pendant toute la durée de la collecte, BIP fait parvenir à la Direction Santé Québec des données. Celles provenant du questionnaire informatisé sont envoyées hebdomadairement, ce qui permet une vérification serrée du contenu de cette partie de l'entrevue et la codification continue des emplois. De plus, toutes les deux semaines, les instruments papier gérés par Santé Québec (feuilles de consentement, feuilles de suivi informatique, autorisations pour dossiers médicaux), ou codés par ses partenaires (feuilles de résultats des tests psychométriques), lui parviennent et sont réacheminés aux chercheurs après vérification, le cas échéant. À la mi-terrain, soit après les trois premiers mois de la collecte annuelle, la firme envoie la banque de données incluant les résultats de près de la moitié des questionnaires papier qui ont été codés, vérifiés, saisis informatiquement et dont une première validation a été faite. C'est à partir de cette banque partielle et validée une seconde fois par l'équipe de la Direction Santé Québec que les chercheurs peuvent débuter leurs premières analyses destinées au rapport bisannuel[10]. Environ trois mois après la fin de chacune des collectes

10. Les banques de mi-terrain sont envoyées aux groupes d'analyse une année sur deux seulement en vue de la préparation de chacun des rapports bisannuels sous la responsabilité de la Direction Santé Québec.

annuelles d'enquête, la banque finale de données doit parvenir à Santé Québec. Cette banque pratiquement complète est à nouveau validée. Elle est organisée sous forme de fichiers et complétée par des variables dérivées qui serviront à l'ensemble des équipes d'analyse.

Il est important de signaler que, dans le cas de l'ÉLDEQ, la totalité des données n'est pas disponible simultanément. En effet, les données extraites des dossiers médicaux de même que celles provenant des tests psychométriques demandent un traitement spécialisé et beaucoup plus long. Cela explique que les douze ou treize numéros du premier volume de la collection ÉLDEQ ne sont pas tous disponibles simultanément, mais plutôt publiés sur une période de deux années. Néanmoins, la première banque de données transversales diffusée incluait déjà pas moins de 1 350 variables, dont environ 90 variables dérivées.

C'est ainsi que se termine cette section. Rappelons que des informations plus détaillées sur le déroulement de l'enquête sont présentées au numéro 1 de cette collection. La section suivante porte sur la source et la justification des thèmes, questions et échelles retenus pour la première collecte de données de cette étude longitudinale, tandis que la deuxième partie de ce numéro se penche sur les multiples aspects liés aux mesures de l'enquête, de la validation des données à la construction des variables dérivées.

3. Sources et justification des questions, échelles, formulaires et tests

Cette partie vise à décrire la source et la justification des questions, des échelles contenues dans les questionnaires, formulaires et test utilisés au volet 1998 de l'ÉLDEQ.

Les instruments sont présentés dans l'ordre suivant :

3.1 Questionnaire informatisé rempli par l'intervieweure (QIRI), dont la répondante est la PCM (personne qui connaît le mieux l'enfant);

3.2 Questionnaire papier rempli par l'intervieweure (QPRI), dont la répondante doit être la PCM;

3.3 Questionnaire Verglas (janvier 1998) (questionnaire papier rempli par l'intervieweure) : la répondante est la PCM;

3.4 Questionnaire autoadministré de la mère (QAAM) : la répondante est la mère biologique ou la conjointe. Elle peut également être la mère biologique absente du ménage s'il est possible de la rejoindre;

3.5 Questionnaire autoadministré du père (QAAP), dont le répondant est le père biologique ou le conjoint de la mère. Les pères biologiques absents du ménage ayant un contact au moins une fois par mois sont également éligibles à y répondre;

3.6 Inventaire du milieu familial (IMF) : la répondante est l'intervieweure;

3.7 Imitation de placement d'objets (IPO) ou 1, 2, 3 mains : test effectué par l'intervieweure auprès de l'enfant cible;

3.8 Journal de bébé (JDB) : peut être complété par la mère, le père ou toute autre personne qui s'occupe de l'enfant (ex. : gardienne);

3.9 « Autorisation de communiquer des renseignements contenus aux dossiers de la mère et du bébé » : ce formulaire sert à obtenir les dossiers médicaux de la mère biologique et de son enfant; il doit être signé par la mère biologique seulement.

Ces instruments visent à recueillir des renseignements sur l'enfant cible âgé d'environ 5 mois, le ménage, la famille et le couple, la mère et le père biologiques ou non ou encore les parents biologiques de l'enfant ne résidant pas dans le ménage.

3.1 Questionnaire informatisé rempli par l'intervieweure (QIRI)

Le questionnaire informatisé rempli par l'intervieweure (QIRI) provient en grande partie du questionnaire du cycle 2 de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), réalisée par Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, en 1996. Nous avons repris les justifications du document intitulé « Aperçu du matériel d'enquête pour la collecte des données de 1994-1995, cycle 1 » (Statistique Canada et Développement des ressources humaines, Canada, 1995). À la suite de cette publication, certaines questions ont été ajoutées ou reformulées par les chercheurs de l'ELNEJ ou de l'ÉLDEQ. Ces modifications ont été prises en compte afin de compléter les justifications reliées au volet 1998 de l'ÉLDEQ.

Ce questionnaire comprend 4 sections :

3.1.1 Questionnaire sociodémographique

3.1.2 Questionnaire parents

3.1.3 Questionnaire enfant

3.1.4 Questionnaire parent biologique absent

3.1.1 Questionnaire sociodémographique

Cette section concerne le ménage, c'est-à-dire les liens entre ses membres et leurs conditions de logement.

3.1.1.1 Dossier du ménage – CONT et DEM[11] (à recueillir au sujet de tous les membres du ménage)

Objectif

Établir la composition du ménage, de même que l'âge, le sexe et l'état matrimonial de tous les membres du ménage.

Mesure (CONT-Q6, 13 à 16, 19 et 20 et DEM-Q1)

Ces questions sont identiques à celles de L'ELNEJ (cycle 2). Celles qui concernent la composition du ménage (CONT-Q13 à 16) de même que la date de naissance et le sexe des individus qui le composent (DEM-Q1) sont tirées de l'Enquête sur la population active (EPA) conduite par Statistique Canada. La question relative à l'état matrimonial actuel (DEM-Q1) provient, quant à elle, de l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP). Les choix de réponse ont toutefois été modifiés pour les besoins de l'étude.

Les questions CONT-Q19 et 20 sont originales et ont été formulées par la Direction Santé Québec afin d'obtenir une description plus précise de la composition des familles de l'étude (nombre d'enfants vivant dans le ménage et hors ménage).

3.1.1.2 Liens - REL (à recueillir au sujet de tous les membres du ménage)

Objectif

Recueillir des renseignements au sujet des liens entre tous les membres du ménage. Grâce à ces renseignements, il est possible, comme dans le cadre de l'ELNEJ, d'obtenir un portrait précis du ménage à des fins d'analyse ou encore pour les besoins du suivi longitudinal.

Mesure (REL-Q1)

La question sur les liens est identique à celle utilisée au cycle 2 de l'ELNEJ. Elle est tirée de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) réalisée par Statistique Canada. Cette question permet d'établir une grille des liens entre tous les membres du ménage plutôt que de connaître seulement les liens entre ces membres et une personne de référence, comme la mère ou le père. Étant donné les changements rapides qui caractérisent la composition des jeunes familles, ces renseignements sont jugés essentiels tant pour l'ELNEJ que pour l'ÉLDEQ.

3.1.1.3 Conditions de logement - HHLD (à recueillir auprès de la PCM ou répondant du ménage)

Objectif

Déterminer l'état de la résidence. À partir de ces données, nous cherchons à savoir si la résidence familiale est la propriété de ses occupants, si un logement qui n'est pas leur propriété est subventionné et si le logement a besoin de réparations. Nous cherchons également à connaître le nombre de chambres à coucher que compte le logement. Les conditions de logement permettent de décrire le milieu de vie de l'enfant.

Mesure (HLD-Q1 à 8)

Les questions HHLD-Q1, 2, 2b, 3, 6 à 8 sont identiques à celles du cycle 2 de l'ELNEJ. Les questions 4, 5 et 5a proviennent du cycle 1 et n'ont pas été reprises au cycle 2 de l'ELNEJ.

La question HHLD-Q1 sur la propriété du logement est une version modifiée d'une question du Recensement de 1991 (Statistique Canada).

11. Abréviations utilisées pour désigner les sections du QIRI.

La question HHLD-Q2 sur le logement subventionné est tirée de l'Étude sur la santé des enfants de l'Ontario (ÉSEO).

Celle sur les besoins en réparation du logement (HHLD-Q2b) est tirée du Recensement de 1991 (Statistique Canada).

La question HHLD-Q3 sur le nombre de chambres à coucher a été proposée par la Société canadienne d'hypothèques et de logements. L'information recueillie à l'aide de cette question pourrait être utilisée entre autres pour calculer un indice de surpeuplement.

Les questions HHLD-Q4, 5 et 5a portent sur la présence ou non d'un animal domestique dans la maison et permettent de compléter la description du milieu de vie de l'enfant. Elles proviennent de l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP) dont le but est de produire des estimations sur la santé physique et mentale des résidants canadiens et les facteurs qui y sont associés.

À la question HHLD-Q6, l'intervieweure doit décrire le type de logement qu'elle a visité (ex. : maison individuelle non attenante, duplex, etc.).

Cette section se termine par les questions suivantes : HHLD-Q7 et 8 qui identifient le répondant et la langue de l'entrevue. Poursuivons avec le questionnaire Parents.

3.1.2 Questionnaire Parents

Dans ce questionnaire, les thèmes retenus concernent les parents de l'enfant cible, c'est-à-dire la mère et le père ou le/la conjoint/e de cette personne vivant dans le ménage. Au volet 1998, dans la quasi-totalité des cas, il s'agit des parents biologiques de l'enfant. On y traite de la scolarité, de l'emploi, du revenu, de la santé, du fonctionnement de la famille, du quartier et des caractéristiques sociodémographiques.

3.1.2.1 Niveau de scolarité - EDA (à compléter pour la PCM et pour le/la conjoint/e de cette personne)

Objectifs

Recueillir des renseignements sur le nombre d'années d'études terminées, le plus haut niveau de scolarité atteint et déterminer si le répondant ou son conjoint suit actuellement des cours dans un établissement scolaire.

Certaines études (par exemple, l'ÉSEO et la *National Longitudinal Survey of Youth* [NLSY] réalisée aux Etats-Unis) ont montré qu'il existe un lien entre le niveau de scolarité de la mère, le milieu familial et le développement de l'enfant. La question sur la fréquentation scolaire à temps plein et à temps partiel constitue un des indicateurs des principales activités exercées par le répondant et son conjoint.

Mesure (EDA-Q1 à EDA-Q6)

Les questions sur le niveau de scolarité (EDA-Q1 à 4) sont tirées de l'Enquête sociale générale sur le travail et l'éducation (ESG), menée par Statistique Canada en 1994, tandis que les questions EDA-Q5 et 6 sur la fréquentation scolaire actuelle ont été formulées par l'équipe de projet de l'ELNEJ.

Toutes les questions de ce thème sont identiques à celles du cycle 2 de l'ELNEJ.

3.1.2.2 Activité sur le marché du travail - LFS (à recueillir pour la PCM et pour le/la conjoint/e de cette personne)

Objectif

Décrire la situation en emploi des parents au cours des 12 mois précédant l'enquête et au moment de l'enquête.

La situation en emploi a un effet sur le milieu familial, tant sur le plan du revenu qu'en matière de stress

ressenti. Certaines recherches effectuées à partir de l'ÉSEO montrent que le chômage des parents peut avoir un effet néfaste sur la santé mentale des enfants. Les données concernant les horaires de travail et le type d'emploi occupé fournissent une source supplémentaire de renseignements. L'information recueillie pourra être mise en relation avec les données concernant la garde des enfants.

Mesure (LFS-Q1 à LFS-Q12d)

Les questions portent sur l'activité principale (Q1), le travail rémunéré (Q2, 8 et 9a), le nombre de semaines travaillées durant l'année (Q3), le nombre d'heures de travail hebdomadaire (Q4), l'organisation du travail (par exemple, travail par quart (Q5) et durant les fins de semaine (Q6)), le genre de travail effectué (Q10a, 11a, 12a) et le nombre d'emplois occupés au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Toutes les questions sont identiques à celles du cycle 2 de l'ELNEJ, sauf la question 9a qui en regroupe 2 (9a et 9b) et les questions 12c et 12d. Ces deux dernières sont originales et ont été ajoutées par les chercheurs de l'ÉLDEQ en vue de connaître le nombre d'emplois occupés durant les 12 mois précédant l'enquête, compte tenu de la précarité d'emploi qui caractérise souvent les jeunes parents.

Comme au cycle 2 de l'ELNEJ, les renseignements plus détaillés portent sur un seul emploi, soit l'emploi principal, exercé durant l'année précédant l'enquête. Ces questions proviennent de l'Enquête sur l'activité (EA) et de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), menées par Statistique Canada.

3.1.2.3 Revenu - INC (à recueillir au sujet du ménage)

Objectif

Déterminer les sources et le revenu total du ménage au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Ces renseignements permettent de connaître la situation économique du ménage, aspect essentiel du milieu de vie de l'enfant.

Mesure (INC-Q1, 2, 3, 3a à 3g)

Ces questions sur les sources et le montant du revenu total du ménage avant impôt sont semblables à celles employées dans d'autres enquêtes et dans le Recensement canadien de 1991. On a adopté deux démarches relatives à la collecte de données sur le revenu. Si le répondant refuse ou hésite à fournir un montant précis, on lui pose une question « en cascade », c'est-à-dire qu'on lui propose des catégories de revenus. Ces questions sont semblables à celles du cycle 2 de l'ELNEJ. Les choix de réponses aux questions 1 et 2 ont été cependant quelque peu modifiés pour les adapter au contexte québécois. À partir du volet 1999 de l'ÉLDEQ, une question est ajoutée concernant le revenu personnel de la PCM (avant impôt) au cours des 12 mois précédant l'enquête. Cette question est également tirée de l'ELNEJ.

3.1.2.4 Santé des adultes - HLA (à recueillir pour la PCM et pour le/la conjoint/e de cette personne)

Objectif

Recueillir des renseignements au sujet de l'état de santé général, de certains problèmes de santé de longue durée, de l'usage du tabac et de la consommation d'alcool et de drogues des parents. Les questions sur l'usage du tabac ont été incluses parce que les recherches montrent que le tabagisme passif peut avoir des effets néfastes sur la santé des enfants. Les questions portent également sur la consommation d'alcool et de drogues puisque celle-ci peut avoir des répercussions sur la santé physique et mentale des adultes, la situation économique de la famille et les relations familiales.

Mesure (HLA-Q1 à Q7c)

Les questions HLA-Q1 à 7 sont identiques aux questions du cycle 2 de l'ELNEJ. Les questions sur l'état de santé général, l'usage du tabac et la consommation d'alcool sont tirées de l'ENSP.

Les questions HLA-Q7a, b et c ont été proposées par Mark Zoccolillo, chercheur de l'ÉLDEQ. Elles sont inspirées du Diagnostic Interview Schedule (DIS), version III-A. Ces questions permettent de savoir si la PCM et son/sa conjoint/e ont consommé certaines drogues au cours des 12 mois précédant l'enquête. Ces questions n'apparaissent pas dans l'ELNEJ.

Dépression (à recueillir au sujet de la PCM seulement)

Objectif

Recueillir des renseignements sur la santé mentale de la PCM, surtout en ce qui a trait aux symptômes de dépression. Plusieurs membres du Groupe consultatif expert de l'ELNEJ ont laissé entendre que, dans le cadre d'une enquête longitudinale, la meilleure façon de procéder était de mesurer un aspect particulier de la santé mentale du répondant et non de tenter de mesurer globalement son état de santé mentale. On a proposé que cette section soit centrée sur la dépression pour les raisons suivantes : il s'agit d'un état prévalent; il a été démontré que la dépression d'un parent a des répercussions sur les enfants; des recherches actuelles sur ce sujet sont généralement fondées sur des petits groupes et non sur des échantillons représentatifs de la population; de plus, on croit que l'adoption de programmes et de politiques dans ce domaine peut avoir un impact important.

Mesure (HLA-Q12a à 12l et 12m)

Les questions 12a à 12l constituent une version réduite de l'échelle de dépression (CES-D) mise au point par L.S. Radloff du centre d'étude épidémiologique du *National Institute of Mental Health* (NIMH) des États-Unis. Elles mesurent la fréquence des symptômes dans le grand public de même que la présence et la gravité des symptômes associés à la dépression pendant la semaine précédant l'enquête. M. Boyle de l'Hôpital Chedoke-McMaster de l'Université McMaster a proposé une version réduite de cette échelle.

La question HLA-12m provient de l'échelle *Edinburgh Postnatal Depression Scale* (EPDS). Elle a été proposée par Richard E. Tremblay dans le but d'obtenir une mesure supplémentaire de la dépression postnatale alors que les bébés ont environ 5 mois. L'adaptation française de l'EPDS par Louise Séguin a été validée par Jean-François Saucier de l'Hôpital Sainte-Justine auprès d'un échantillon de 369 mères québécoises, 6 mois après la naissance de leur bébé. Elle n'apparaît donc pas dans le questionnaire des cycles 1 et 2 de l'ELNEJ.

Toutes ces questions ont été également posées au père biologique ou au conjoint de la mère vivant dans le ménage ainsi qu'aux pères biologiques absents du ménage éligibles à l'enquête. Elles sont incluses dans le questionnaire autoadministré (QAAP-Q40 à 51a).

3.1.2.5 Fonctionnement de la famille - FNC (à recueillir au sujet de la famille de la PCM)

Objectif

Obtenir une évaluation globale du fonctionnement de la famille et une indication de la qualité des relations entre les parents/conjoints.

Des études ont montré que les relations entre les membres de la famille ont des répercussions considérables sur les enfants. Par exemple, les résultats de l'ÉSEO ont démontré qu'il y a un lien important entre le dysfonctionnement familial et certains états de santé mentale chez l'enfant.

Mesure (FNC-Q1a à FNC-Q1m)

Cet ensemble de questions sur le fonctionnement de la famille a été élaboré par les chercheurs de l'Hôpital Chedoke-McMaster de l'Université McMaster et a été largement utilisé aussi bien au Canada qu'à l'étranger. Il s'agit d'une échelle qui vise à mesurer la résolution de problèmes, la communication, les rôles, la réceptivité affective, la participation affective et la maîtrise du comportement.

La question FNC-Q1m, tirée de l'ÉSEO, a été ajoutée à l'échelle initiale pour déterminer si la consommation d'alcool a des répercussions sur la dynamique globale de la famille.

Toutes ces questions sont identiques à celles incluses au cycle 2 de l'ELNEJ.

3.1.2.6 Quartier – SAF (à recueillir auprès de la PCM seulement)

Objectif

Recueillir des renseignements sur le degré de satisfaction de la PCM à l'égard de son quartier comme endroit où élever un enfant, y compris sa perception de l'ampleur des dangers et des problèmes, de la cohésion sociale ou de « l'esprit de quartier ». Les recherches récemment effectuées par Jacqueline Barnes du *Judge Baker Children's Centre* de l'Université Harvard, ont démontré que la peur du danger éprouvée par les parents et leur perception du désordre social qui règne dans le quartier affectent leur sentiment d'attachement à ce même quartier et leurs stratégies disciplinaires.

Les renseignements sur la perception qu'ont les parents du quartier où ils habitent (HHLD-Q6) s'ajoutent à l'observation de l'intervieweure sur le genre de logement habité par le répondant. Ces renseignements pourront être éventuellement mis en relation avec des données de type écologique provenant d'autres sources (par exemple, pourcentage de familles monoparentales ou encore taux de criminalité dans les quartiers ou collectivités où vivent les répondants).

Mesure (SAF-Q1, SAF-Q2, SAF-Q5a à SAF-Q7f et SAF-Q3)

Ces questions portent sur la durée de résidence dans le quartier, la satisfaction à l'égard du quartier comme endroit où élever des enfants, la sécurité, la cohésion sociale et les problèmes de quartier. Elles représentent une version révisée de certaines parties du *Simcha-Fagan Neighbourhood Questionnaire* utilisées par Jacqueline Barnes dans ses études sur des quartiers de Boston et de Chicago. Avec le concours de J. Barnes, on y a apporté des modifications en se fondant, entre autres, sur l'analyse factorielle.

La question portant sur l'engagement bénévole (SAF-Q3) est tirée de l'ENSP.

Toutes ces questions sont identiques à celles de l'ELNEJ (cycle 2).

3.1.2.7 Renseignements sociodémographiques - SOC (à recueillir pour la PCM et pour le/la conjoint/e de cette personne)

Immigration et origine ethnique

Objectif

Recueillir des renseignements sur l'immigration et l'origine ethnique. Ces données permettent de décrire l'appartenance ethnoculturelle des parents de l'étude.

Mesure (SOC-Q1 à Q4a)

Ces questions sur le lieu de naissance, la citoyenneté, le statut d'immigrant, l'année d'immigration et l'origine ethnique sont tirées du Recensement de 1991 (Statistique Canada). En ce qui concerne l'origine ethnique, certains choix de réponses ont été ajoutés afin de tenir compte du contexte québécois.

Langue

Objectif

Déterminer la langue maternelle du répondant et de son conjoint/partenaire ainsi que les autres langues qu'ils maîtrisent. La langue maternelle pourra être utilisée avec d'autres renseignements (pays de naissance et origine ethnique) afin d'identifier les membres des minorités visibles.

Mesure (SOC-Q5, 6 et 6a)

La question SOC-Q5 sur la langue dans laquelle la personne peut converser provient de l'ENSP tandis que celle portant sur la langue maternelle (SOC-Q6) est tirée du Recensement de 1991 (Statistique Canada). À ces questions s'ajoute une question (SOC-Q6a) sur la/les langue/s la/les plus souvent parlée/s à la maison tirée de l'EDTR et également du Recensement de 1991 (Statistique Canada).

Religion

Objectif

Déterminer l'appartenance religieuse et la fréquence de participation à des activités religieuses de la personne. Il est reconnu que la religion et surtout la fréquence de participation à des activités religieuses peut exercer une influence sur la santé et le niveau de bien-être des individus.

Mesure (SOC-Q8 et Q9)

Cette question sur l'appartenance religieuse (SOC-Q8) est tirée de l'ESG, menée par Statistique Canada en 1994. Celle sur la participation à des activités religieuses (SOC-Q9) provient de l'ENSP.

Ceci termine le questionnaire Parents. D'autres questions qui les concernent leur sont posées dans les instruments papier de l'enquête, lesquels seront présentés après avoir passé brièvement en revue les questionnaires informatisés « Enfant » et « Parent biologique absent ».

3.1.3 Questionnaire Enfant

Le questionnaire de l'enfant du volet 1 de l'ÉLDEQ permet de recueillir des données concernant l'enfant cible âgé d'environ 5 mois. Les renseignements sont fournis par la personne qui connaît le mieux l'enfant (PCM).

3.1.3.1 Santé - HLT

Objectif

Recueillir des renseignements sur la santé physique de l'enfant (santé générale, blessures, incapacités, problèmes de santé chroniques) et sur l'utilisation des services de santé.

La santé est une variable dépendante aussi bien qu'indépendante. Elle est une caractéristique intrinsèque qui peut influer sur différents aspects de la vie d'un enfant en plus d'être une des dimensions de la vie facilement influencée par d'autres facteurs. La santé est donc un aspect fondamental du développement des enfants et de leur bien-être; il est essentiel de recueillir ces renseignements si l'on veut élaborer des politiques et des programmes qui les concernent.

Mesure (HLT-Q1, HLT-Q3, HLT-Q4 et HLT-Q37 à HLT-Q42, HLT-Q45 et HLT-Q2, HLTQ48a à HLT-Q48i, HLT-Q49 et 50)

Ces questions sur la santé générale (HLT-Q1), la taille (HLT-Q3), le poids (HLT-Q4) et les blessures (Q37 à 42) sont tirées de l'ENSP. Certaines modifications ont été apportées aux questions portant sur les blessures afin qu'elles soient mieux adaptées aux très jeunes enfants et plus conformes aux autres sources de données, tel le Programme de recherche et de prévention en matière de traumatismes à l'intention des hôpitaux pour enfants.

Ces questions concernant les problèmes de santé et la consultation de professionnels (HLT-Q45 et HLT-Q48a à i) ont été élaborées par l'équipe de projet de l'ELNEJ. Elles proviennent des questions destinées aux adultes de l'ENSP.

Cette question portant sur la santé récente (HLT-Q2) a été fournie à l'équipe de projet de l'ELNEJ par J.-F. Saucier, de l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal.

La question Q49 portant sur le séjour d'au moins une nuit à l'hôpital a été élaborée par l'équipe de projet de

l'ELNEJ, d'après une question de l'ESEO. La question Q50 concernant les raisons de ce séjour a été proposée par l'équipe en consultation avec Denise Avard de l'Institut canadien de la santé infantile.

Toutes ces questions sont identiques à celles du cycle 2 de l'ELNEJ.

3.1.3.2 Renseignements médicaux et biologiques (périnataux) - MED (les questions sont posées seulement si la/le répondant/e est la mère biologique de l'enfant (MED-Q3 à 31) ou son père biologique (MED-Q13a à 31)

Objectif

Recueillir des renseignements sur certains facteurs, comme le poids à la naissance, l'usage de la cigarette et la consommation de drogues durant la grossesse. Des études ont montré que ces phénomènes ont un effet direct sur la croissance et le développement de l'enfant. Par exemple, les bébés ayant un poids insuffisant à la naissance risquent davantage d'être en mauvaise santé et d'éprouver des problèmes de développement.

Mesure (MED-Q3 à MED-Q10b, MED-Q13a, MED-Q23a à MED-Q24b et MED-Q29, 30a et 31)

Ces questions sur l'usage de la cigarette et la consommation d'alcool et de drogues par la mère pendant sa grossesse sont les mêmes que celles qui ont été posées à l'échantillon supplémentaire de l'ENSP (MED-Q3 à MED-Q10b).

Les questions sur le poids de l'enfant à la naissance (MED-Q13a) et sur la santé de la mère après la naissance (MED-Q23a à MED-Q24b) ont été formulées par l'équipe de projet de l'ELNEJ, à partir de questions fournies par J.-F. Saucier de l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal.

Toutes ces questions sont identiques à celles incluses au cycle 2 de l'ELNEJ.

Les trois questions portant sur le travail de la mère après la naissance du bébé (MED-Q29, 30a et 31) ont été ajoutées dans le cycle 2 de l'ELNEJ et sont reprises telles quelles au volet 1998 de l'ÉLDEQ.

3.1.3.3 Tempérament - TMP

Objectif

Mesurer le tempérament de l'enfant cible en demandant aux parents d'évaluer le degré de difficulté que présente leur enfant. Cette mesure repose sur le fait que le tempérament d'un enfant n'est pas seulement d'origine biologique, mais qu'il reflète aussi la façon dont les parents perçoivent le degré de difficulté présenté par l'enfant.

Mesure (TMP-Q1, 3, 5 à 8, 17, 19, 20 et 33)

Créée par John Bates, de l'*University of Indiana*, l'échelle de tempérament est appelée *Infant Characteristics Questionnaire* (ICQ). Il s'agit d'une échelle reconnue qui a été utilisée dans des études de grande envergure et que les experts considèrent comme étant la meilleure mesure à utiliser dans le cadre d'une étude populationnelle.

En raison de l'âge de l'enfant cible, 10 questions seulement ont été posées à la PCM. Elles sont identiques à celles de l'ELNEJ (cycle 2), sauf la question 3 qui a été retranchée dans le cycle 2. Certaines de ces questions sont également posées au père dans son questionnaire papier (QAAP-Q2 à 12), ce sont : TMP-Q5, 6, 7, 8, 19, 20 et 33.

3.1.3.4 Alphabétisation - LIT

Objectif

Mesurer l'exposition des enfants à la lecture. Cette section permettra d'obtenir, au cours des années, des indicateurs de la préparation à l'école et des effets que cette préparation peut avoir sur la réussite scolaire des enfants.

Mesure (LIT-Q1 à LIT-Q3)

Ces questions ont été élaborées par B. DeBaryshe de l'*University of Hawaii*, principalement à partir du *US National Assessment of Educational Progress*. Les questions varient selon l'âge de l'enfant. Trois questions ont été retenues ici pour le premier volet de l'ÉLDEQ. Elles sont identiques à celles de l'ELNEJ (cycles 1 et 2).

3.1.3.5 Activités - ACT

Objectif

Mesurer la participation des enfants à des activités éducatives. Cette section permet d'apprendre de quelle façon l'enfant utilise son temps. On cherche plus précisément à savoir si l'enfant participe à différents programmes comme un programme mère-enfant, un programme de stimulation des enfants en bas âge, etc.

Mesure (ACT-Q1 à ACT-Q2b)

Les questions sur les activités préscolaires ont été formulées par l'équipe de projet de l'ELNEJ, à partir de sources comme l'ÉNGE et le projet « Partir du bon pas pour un avenir meilleur » du gouvernement de l'Ontario. Ces questions sont identiques à celles du cycle 2 de l'ELNEJ.

3.1.3.6 Développement moteur et social - MSD

Objectif

Mesurer le développement moteur, social et cognitif des jeunes enfants.

Mesure (MSD-Q8 à MSD-Q22 et MSD-Q22a à MSD-Q22k)

L'échelle du développement moteur et social a été mise au point par Gail Poe du *National Centre for Health Stastistics* des États-Unis. Cette échelle est composée de 15 questions (MSD-Q8 à MSD-Q22) qui mesurent certains aspects du développement moteur, social et cognitif des jeunes enfants, de leur naissance à leur troisième année de vie. Les questions varient selon l'âge de l'enfant. L'échelle a été utilisée pour la collecte de données de la *National Longitudinal Survey of Youth* (NLSY) menée aux États-Unis et dans les versions récentes de la *National Child Development Survey* (NCDS) effectuée en Angleterre.

MSD-Q22a à MSD-Q22k

Onze questions de l'échelle *Vineland Adaptive Behaviour Scales* (Sparrow et autres, 1984) ont été utilisées dans l'ÉLDEQ, à la demande de Richard E. Tremblay, pour compléter la dimension sociale (MSD-Q22a à MSD-Q22k). En effet, peu de questions visaient à mesurer la socialisation de l'enfant. Elles sont semblables aux questions de l'échelle originale, mais reformulées pour les besoins d'une entrevue face à face. Elles ont été traduites en français par la Direction Santé Québec et contre-vérifiées par le chercheur.

3.1.3.7 Rôle parental - PAR

Objectif

Mesurer certaines pratiques parentales et certains aspects des soins de base apportés à l'enfant. Cette section de l'enquête aborde des sujets comme l'interaction positive et l'hostilité envers l'enfant.

On considère que la façon d'élever les enfants a une influence importante sur leur comportement et leur développement. C'est un domaine où il faudrait élaborer des politiques et des programmes de soutien aux familles.

Mesure (PAR-Q1 à PAR-Q6 et PAR-Q7a)

Ces questions sur les pratiques parentales ont été fournies à L'ELNEJ par M. Boyle de l'Hôpital Chedoke-McMaster, à partir des travaux de Ken Dodge (*Vanderbilt University*) et d'une adaptation de la *Parent Practices Scale* de Strayhorn et Weidman.

Les sept questions utilisées pour le volet 1998 de l'ÉLDEQ mesurent la fréquence de certains comportements du parent à l'égard de l'enfant et composent deux échelles de pratiques parentales. La première échelle mesure les interactions positives (PAR-Q1, 2, 3, 6 et 7) tandis que la seconde évalue les interactions hostiles (PAR-Q4 et 5).

Les questions utilisées pour ce premier volet de l'ÉLDEQ sont identiques à celles du cycle 2 de l'ELNEJ, sauf les questions PAR-Q4 et 5 où, à la suite du prétest, on a ajouté « ou ennuyé » à la première question et « pas fin » comme synonyme du terme « vilain » à la seconde, ce dernier terme étant moins utilisé au Québec.

3.1.3.8 Antécédents relatifs à la famille et à la garde légale des enfants - CUS

Objectif

Recueillir des renseignements sur la situation familiale de l'enfant cible, y compris les transitions familiales qui ont eu lieu avant et après l'arrivée de l'enfant dans la famille par le truchement du cheminement conjugal et parental des deux parents biologiques.

De nombreuses études de type clinique ont lié les perturbations familiales, c'est-à-dire les désaccords entre les parents, la séparation, le divorce et la reconstitution des familles, à l'émergence de problèmes comme une faible estime de soi, une faible capacité d'adaptation et un rendement scolaire médiocre. En documentant les trajectoires familiales des enfants, à partir d'un échantillon représentatif, les données de l'ELNEJ et de l'ÉLDEQ 1998-2002 permettront de mieux comprendre l'impact des ruptures conjugales sur le développement des enfants.

Mesure (CUS-Q1 à CUS-Q23)

Cette section de l'enquête recueille des données innovatrices sur les transitions familiales que vivent les enfants et sur les modalités de garde après la séparation des parents, le cas échéant. Ces questions ont été élaborées pour les besoins de l'ELNEJ par Nicole Marcil-Gratton du Département de démographie de l'Université de Montréal. Cette section est reprise intégralement pour le premier volet de l'ÉLDEQ. Dans l'ELNEJ comme dans l'ÉLDEQ, le répondant (PCM) doit être un des parents biologiques de l'enfant.

À partir du volet 1999 de l'ÉLDEQ, d'autres questions, proposées par la Direction Santé Québec, sont posées aux parents biologiques (QAAM ou QAAP) afin de cerner le climat entourant la rupture, s'il y a lieu, et la relation entre le parent non gardien et l'enfant cible. Des questions sont aussi posées au parent biologique non résidant quand il est possible de le rejoindre (voir plus loin dans cette section).

3.1.3.9 Garde des enfants - CAR

Objectif

Recueillir des renseignements de base sur les méthodes actuelles utilisées pour assurer la garde des enfants pendant que les parents sont au travail ou aux études, ainsi que certains renseignements rétrospectifs sur la garde des enfants. Ces questions permettent d'évaluer combien de temps l'enfant passe en milieu de garde et le type de services de garde qu'il fréquente. De plus, on recueille des renseignements sur le nombre de fois où le mode de garde de l'enfant a changé au cours des 12 mois précédant l'enquête et les raisons de ces changements. Cette section de l'enquête vise aussi à déterminer si une garderie est à but lucratif ou exploitée sans but lucratif et, dans le cas d'un service de garde à domicile, si celui-ci est autorisé ou non.

Mesure (CAR-Q1a à CAR-Q5)

Les questions sur les garderies ont été formulées par l'équipe de projet de l'ELNEJ, à partir de l'ÉNGE réalisée au Canada en 1988 et enrichies par des discussions avec des experts. Certaines questions ont alors été adaptées aux différents groupes d'âge

(0-11 mois, 1 à 3 ans, 4 et 5 ans, 6 à 11 ans et 12-13 ans). Nous avons retenu pour le premier volet de l'ÉLDEQ 21 questions en fonction de l'âge de l'enfant cible (environ 5 mois). Elles sont identiques aux questions du cycle 2 de l'ELNEJ.

3.1.3.10 Renseignements sociodémographiques – SOC – Enfant

Les questions SOC-Q4, 4a, 8 et 9 sur l'origine ethnique, la race et la religion de l'enfant sont les mêmes que celles s'adressant aux parents autant dans le cycle 2 de l'ELNEJ que dans l'ÉLDEQ 1998 (voir le questionnaire informatisé « Parents »).

Après avoir terminé le questionnaire « Enfant », passons maintenant au dernier questionnaire composant le QIRI, « Parent biologique absent ».

3.1.4 Questionnaire Parent biologique absent

Ce questionnaire a été conçu aux fins de l'ÉLDEQ 1998-2002. Il doit être complété par la PCM dans le cas où un des parents biologiques ne vit pas dans le ménage.

En plus de demander le nom et la date de naissance du parent biologique non résidant, des questions sont posées concernant son niveau de scolarité (EDA-Q2, 3 et 4) et sa situation en emploi (LFS-Q1 : activité principale; Q2, 8, 9a : travail rémunéré; Q10a et 11a : genre de travail effectué). Ces questions sont identiques à celles incluses dans le questionnaire informatisé « Parents ».

Ce questionnaire termine ici le QIRI. Nous poursuivons avec les 2 questionnaires papier remplis par l'intervieweure dans le cadre de l'entrevue en face à face (le QPRI et le questionnaire « Verglas »). Viennent ensuite les questionnaires autoadministrés de la mère (QAAM) et du père (QAAP) et finalement, l'Inventaire du milieu familial qui doit être rempli par l'intervieweure après avoir quitté le foyer.

3.2 Questionnaire papier rempli par l'intervieweure (QPRI)

À l'instar du QIRI, le questionnaire papier rempli par l'intervieweure (QPRI) est répondu par la personne qui connaît le mieux l'enfant (PCM). Ce questionnaire permet de compléter le QIRI. Il est divisé en 3 sections : les grands-parents, la Perception de la situation socioéconomique ainsi que l'Alimentation et la Santé buccodentaire.

Section 1 - Les grands-parents

Objectif

Obtenir des renseignements sur les comportements reproductifs des grands-parents de l'enfant cible dans une perspective de reproduction intergénérationnelle.

Mesure

Les questions 1 à 6 concernent l'âge actuel des grands-parents maternels et paternels du bébé cible ou l'âge au décès, s'ils sont décédés, ainsi que l'âge de l'aîné de la famille (tante ou oncle de l'enfant cible). Ces questions proviennent de l'Étude longitudinale et expérimentale de Montréal (ÉLEM) et de l'Étude longitudinale des enfants de maternelle au Québec (ÉLEMQ), deux études entreprises au Québec par le Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale de l'Université de Montréal (GRIP), en 1984 auprès de 1 037 garçons et en 1986, auprès de 3 018 garçons et filles.

Section 2 - Perception de la situation socioéconomique

Objectif

Mesurer la perception qu'ont les répondants de leur situation financière au moment de l'entrevue.

Mesure

Les questions 7, 8, 9 et 10 mesurent la perception des répondants concernant leur situation financière. La question 9 porte sur la durée de la pauvreté perçue. Ces questions proviennent de l'Enquête sociale et de santé 1992-1993 dirigée par Santé Québec (ESS-SQ), enquête réalisée auprès de plus de 16 000 ménages québécois. Elles ont été incluses dans la présente étude à la demande de Mme Christine Colin, alors sous-ministre adjointe au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS).

La question 11 est originale et réfère au revenu annuel total du ménage durant l'année précédant le congé de maternité. Elle vise à cerner la mobilité économique des ménages au cours de la période entourant la venue de l'enfant.

Section 3 - Alimentation

Objectif

Recueillir des renseignements sur l'alimentation des nourrissons. Un groupe d'expertes-conseils en nutrition a été formé pour recueillir des renseignements sur l'alimentation des nourrissons (voir la liste des membres à l'annexe de la section I). Ce sujet, principalement l'allaitement, a été intégré à l'enquête à la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS), un des principaux bailleurs de fond de l'ÉLDEQ 1998-2002.

Cette section comprend des questions ayant trait au choix de la mère concernant le mode d'alimentation du nourrisson, la durée de ce mode, le soutien social lié à l'allaitement maternel, la séquence d'introduction des aliments solides, les suppléments nutritifs, etc.

Plusieurs liens existent entre l'alimentation, le développement physique et les difficultés de comportement (Beaudry et autres, 1995; D'Amours, 1990). La carence en fer et la qualité du lien mère/enfant sont deux dimensions entrant en jeu dans cette problématique.

Les principaux facteurs de risque de carence en fer sont la pauvreté, un petit poids à la naissance, une croissance rapide de l'enfant, des préparations lactées non enrichies de fer, l'allaitement maternel pendant plus de six mois sans supplément de fer, l'usage de lait de vache et les allergies alimentaires, soit autant de facteurs documentés dans l'ÉLDEQ.

Quant au lien mère/enfant, il se tisse dès le début de la vie par l'allaitement maternel, par exemple.

Mesure

Les questions 12 et 13 permettent de suivre le cheminement de l'allaitement au cours des cinq premiers mois de vie de l'enfant. Elles ont été suggérées par :

- Lise Dubois de l'Université Laval qui s'est inspirée de l'étude *Avon Longitudinal Study of Pregnancy and Childhood* (ALSPAC, 1990). Cette étude longitudinale a débuté en 1990 et s'est poursuivie pendant au moins sept ans dans le comté d'Avon en Grande-Bretagne, incluant la ville de Bristol.

  L'échantillon constitué de 13 995 mères et de 14 138 enfants est représentatif des enfants du comté nés entre 1991 et 1992.

- Marie-Claire Lepage de l'équipe Adaptation familiale et sociale de la Direction de la santé publique de Québec qui s'est référée à l'Étude provinciale sur l'alimentation du nourrisson (ÉPAN) effectuée à l'automne 1994 auprès de femmes primipares du Québec par le biais d'entrevues en *post-partum* en centre hospitalier et d'entrevues téléphoniques.

- Louise Séguin et Louise Desjardins de l'Université de Montréal à la suite du prétest sur les déterminants du début et de la durée de l'allaitement maternel (PDDDAM) qu'elles ont effectué en 1994-1995 auprès de 22 femmes québécoises de milieu défavorisé, dans le cadre d'une étude préparatoire sur la nutrition.

Les questions 14, 16a et 16b concernent la consommation de préparations lactées pour nourrissons ou de lait de vache. Ces questions ont été suggérées par Michèle Houde-Nadeau du Département de nutrition de l'Université de Montréal et par Lise Dubois qui s'est inspirée, encore ici, de l'enquête ALSPAC.

Les questions 16a, 16b, 21a et 21b, concernant l'âge du bébé lorsque la mère a introduit ou cessé de lui donner un type de lait plutôt qu'un autre, sont tirées de l'enquête *The Third National Health and Nutrition Examination Survey* (NHANES III-USA - 1988-1991, 1991-1994). Cette enquête transversale avec suivi longitudinal a été effectuée en deux vagues, soit de 1988 à 1991 et de 1991 à 1994 auprès d'une population civile non institutionnalisée âgée de deux mois et plus (34 000 personnes).

Tout comme les questions 12 et 13, les questions 16 et 21 visent à suivre le cheminement de l'alimentation au biberon au cours des 5 premiers mois de vie de l'enfant et à cerner l'impact de l'utilisation de divers types de lait sur la santé du nourrisson.

Les questions 17 et 19 permettent de savoir à quel moment la décision du mode d'alimentation du nourrisson a été prise par la mère. Lors de l'analyse, en faisant des croisements, on peut vérifier s'il y a un lien entre le moment de la décision et le choix privilégié à la naissance. Les questions 15, 18 et 20 réfèrent à la principale raison ayant motivé la décision de la mère de nourrir son enfant au sein ou au biberon. Ces questions sont tirées de l'ÉPAN et du PDDDAM.

La question 22 provient de l'enquête *NHANES III* (1988-1991) et a été adaptée à la réalité québécoise. Cette question permet de connaître la proportion de mères qui reçoivent une allocation du gouvernement pour l'allaitement ou pour l'achat de formules de lait pour bébé. Elle a été suggérée par Lise Bertrand, nutritionniste à la Direction de la santé publique de Montréal-Centre.

Les questions 23 et 24 visent à connaître la durée de la prise de suppléments nutritifs et proviennent de l'Évaluation de l'état nutritionnel en fer d'un groupe d'enfants (ÉÉNFE) âgés de 12 à 20 mois de la région de Charlevoix au Québec. Cette étude, sous la direction de Huguette Turgeon-O'Brien, a été réalisée en 1992-1993 par le Groupe de recherche en nutrition humaine de l'Université Laval auprès de 22 garçons et 25 filles. Les questions ont été prétestées. Cette information, selon Michèle Houle-Nadeau de l'Université de Montréal, est nécessaire car la supplémentation en fer est très importante, de même que la supplémentation en d'autres nutriments comme la vitamine D, surtout chez les bébés nés l'automne ou l'hiver.

La question 24 sur la prise de suppléments de vitamines ou de minéraux est également analysée par l'équipe des dentistes-conseils de la Direction de la santé publique de Montréal-Centre, dirigée par Ginette Veilleux (voir la partie suivante : la « Santé buccodentaire »).

La question 25 sur la séquence d'introduction d'aliments solides permet de voir dans quelle mesure les recommandations de la Société canadienne de pédiatrie[12] sont suivies par les parents. Cette question est empruntée aux enquêtes suivantes avec certaines modifications : NHANES III-USA (1988-1991), ÉÉNFE et ÉPAN.

---

12. Ces recommandations se trouvent dans le livre *Mieux vivre avec son enfant* (Doré et Le Hénaff, 1997) remis gratuitement à toutes les mères québécoises qui donnent naissance à un bébé dans un centre hospitalier ou une maison des naissances.

La question 28 est posée dans le but de savoir si l'attitude de l'entourage envers l'allaitement maternel influence le choix du mode d'alimentation par la mère. Cette question est tirée de l'ÉPAN et du PDDDAM.

Section 4 - Santé buccodentaire

Objectif

Suivre l'évolution des habitudes de vie au cours de la petite enfance, telles l'utilisation des fluorures, les pratiques alimentaires, l'hygiène buccodentaire, la succion non nutritive, de même que l'utilisation des services dentaires. Les associations entre certaines de ces habitudes buccodentaires et les aspects socioéconomiques et psychosociaux du développement des tout-petits pourront être documentés et les interventions qui en découleront, mieux ciblées.

La période de 0-5 ans correspond au début du processus infectieux de la carie. Une manifestation particulière de la morbidité, appelée la carie du biberon ou la carie de la petite enfance, est rapportée chez l'enfant en bas âge et se caractérise par une destruction très rapide de la structure dentaire. Bien que de multiples facteurs soient en cause, plusieurs estiment qu'elle est notamment le résultat d'une méconnaissance des méfaits de laisser un enfant dormir avec un biberon contenant du lait ou du jus. La carie de la petite enfance peut avoir des conséquences en ce qui a trait à l'élocution, à la prononciation, à l'esthétique (impact psychologique sur l'enfant et difficulté de parler ou de sourire) et à la mastication (mauvaise alimentation, retard de croissance). Quant à la succion non nutritive (l'utilisation d'un doigt, d'une suce ou d'un autre objet), l'effet le plus souvent observé en dentition primaire concerne le déplacement des structures dento-alvéolaires au niveau du maxillaire antérieur. Pour cette raison, la succion non nutritive peut affecter, dans certains cas, l'apparence, le mode de déglutition et la qualité d'élocution d'un enfant.

Pour la première fois au Québec, l'ÉLDEQ permet d'obtenir, à un âge précoce, des données sur certaines habitudes reliées à la santé dentaire.

Mesure

Pour l'étude auprès des nourrissons d'environ 5 mois, les questions 26a, b, c et 27a, b, c sont insérées dans la partie « Alimentation » parce qu'elles traitent du contenu des biberons et des périodes pendant lesquelles le nourrisson les prend. Ces questions proviennent d'une équipe de six dentistes-conseils de la Direction de la santé publique de Montréal-Centre (voir la liste à l'annexe de la section I). Elles sont adaptées de deux sources.

La première est le questionnaire de l'Étude des besoins en santé dentaire (ÉBSD), préparé par Martin Généreux et Ginette Veilleux de la Direction de la santé publique de Montréal-Centre. Ce questionnaire a été administré, par téléphone, en février et mars 1990, à un échantillon de 106 parents d'enfants âgés de 12 et 18 mois ayant fréquenté une clinique d'immunisation d'un CLSC de l'est de Montréal (Centre local de services communautaires).

La seconde source a trait aux Projets de surveillance de la carie du biberon (PSCB), des Directions de la santé publique de Montréal-Centre et des Laurentides. Dans le cadre de ce projet, un questionnaire a été mis au point par Michel Lévy et Paul Massicotte à partir du manuel de formation du *Center for disease control and prevention - How to organize a baby bottle tooth decay program*. La collecte de données a eu lieu en 1997-1998 auprès d'environ 200 enfants des territoires de sept CLSC des Laurentides[13].

Les questions 24a et 24b, quant à elles, portent sur le nom du ou des suppléments de vitamines et/ou minéraux donnés aux nourrissons. Elles visent à estimer la prévalence de la prise de suppléments contenant du

13. Le rapport n'était pas encore disponible lors de la publication du présent numéro.

fluorure, facteur de protection contre la carie. Ces questions sont également analysées par l'équipe d'expertes-conseils en alimentation, sous la direction de Lise Dubois du Département de médecine sociale et préventive de l'Université Laval.

La question 14 du QAAM (questionnaire autoadministré de la mère), dans la section 2 « Sommeil » traite de la présence d'un objet particulier pour endormir le bébé lorsqu'il est dans son lit. Elle permet également d'étudier la succion non nutritive, soit la disponibilité d'une suce pour l'endormissement du bébé au lit. Cette question est également analysée par Jacques Montplaisir du Centre d'étude du sommeil de l'Hôpital Sacré-Coeur de l'Université de Montréal.

Soulignons que le thème « Santé buccodentaire » fait l'objet d'une section distincte du QPRI à partir du volet 1999 de l'ÉLDEQ.

3.3 Questionnaire verglas

Ce court questionnaire « Verglas » auquel la PCM doit répondre termine l'entrevue en face à face.

Objectif

Déterminer l'impact de la tempête de pluie verglaçante, survenue à Montréal et dans ses environs en janvier 1998, sur les différentes variables du développement des enfants en raison de l'âge qu'ils avaient à cet événement (2e ou 3e trimestre de gestation (grossesse) ou 3 premiers mois de vie).

Mesure

Les questions 1 et 2 concernent la période pendant laquelle les membres de la famille ont été privés d'électricité et de téléphone. Elles permettent d'évaluer la proportion des familles qui ont été touchées par cette tempête et de connaître le nombre d'heures ou de jours passés sans électricité ni téléphone en plein mois d'hiver québécois.

Les questions 3, 4 et 7 ont trait au type et au lieu d'hébergement utilisés par ces familles.

Les questions 5 et 6 ont pour but d'évaluer les pertes de revenu et de nourriture ainsi que les dommages survenus au domicile.

La question 8 tente de connaître la perception de la répondante sur l'ensemble des conséquences vécues par sa famille lors de la tempête.

Toutes ces questions proviennent de l'Enquête sociale et de santé de 1998 coordonnée par la Direction Santé Québec de l'ISQ (ESS-SQ). Elles ont été créées par un comité mis sur pied par la Direction Santé Québec. Les conclusions de l'analyse préliminaire de ces données pour l'ÉLDEQ sont présentées au numéro 1 du présent volume.

3.4 Questionnaire autoadministré de la mère (QAAM)

Le questionnaire autoadministré de la mère (QAAM) doit être répondu par la mère biologique de l'enfant cible ou la conjointe du père (lorsque la mère biologique ne vit pas dans le ménage) ainsi que par la mère biologique non résidante lorsqu'il est possible de la rejoindre. Il comprend sept sections touchant les thèmes suivants : les expériences de grossesses de la mère, le sommeil de l'enfant, les relations de la mère avec son enfant, le soutien apporté à la mère par le père ou le conjoint actuel, les antécédents antisociaux de la mère et ceux du père biologique dans les cas où celui-ci ne vit pas dans le ménage et les moments de loisirs.

Section 1 - Expériences de grossesses

Objectif

Obtenir un profil de l'histoire reproductive de la mère du nourrisson dans une perspective intergénérationnelle. À long terme, ces questions pourront être mises en relation avec la maturation pubertaire de l'enfant, son comportement sexuel et son profil reproductif.

Mesure

Les questions 2 à 6 portent sur l'âge de la mère biologique du nourrisson, à ses premières menstruations, à sa première grossesse, à son premier enfant, à son premier avortement ainsi que le nombre de grossesses et d'avortements déjà eus. Ces questions sont nouvelles et ont été élaborées par Richard E. Tremblay du GRIP de l'Université de Montréal.

Section 2 - Sommeil

Objectif

Évaluer le rôle de facteurs génétiques et environnementaux dans l'établissement du rythme circadien veille-sommeil chez les nourrissons. L'identification de certains facteurs environnementaux (température, lumière) ou de comportements parentaux facilitant ou retardant la consolidation du rythme veille-sommeil permettra de formuler des recommandations aux parents pour l'établissement d'un rythme normal, tôt dans la petite enfance. À moyen terme, il sera également possible d'examiner les liens entre le sommeil de l'enfant et diverses facettes de son développement.

Mesure

Le questionnaire concernant le sommeil a été conçu spécialement pour l'Étude des jumeaux nouveau-nés du Québec (ÉJNQ) et des nourrissons simples de l'ÉLDEQ 1998-2002 par Jacques Montplaisir du Centre d'étude du sommeil de l'Hôpital Sacré-Coeur de l'Université de Montréal. Les questions sont donc originales et n'ont pas été tirées ni en tout ni en partie d'un questionnaire existant. Elle ont été traduites en anglais et contre-vérifiées par le chercheur.

Les questions 7 et 7a permettent de vérifier la consolidation du rythme veille-sommeil et de connaître l'âge auquel l'enfant a commencé à « faire ses nuits ».

Les questions 8 (durée requise pour l'endormissement du nourrisson) et 9 (difficulté d'endormissement) visent à mesurer la facilité/difficulté de l'endormissement du bébé tel que perçue par la mère.

Les questions 10 et 11, sommeil consolidé de nuit et de jour, permettent de déterminer si le bébé a un début de rythme veille-sommeil et si ce rythme est inversé ou non.

La question 12 porte sur les circonstances entourant le coucher, plus précisément sur les comportements qu'adoptent les parents pour endormir le bébé.

La question 13 sur le lieu où dort l'enfant permet de connaître l'environnement de sommeil du bébé et les facteurs pouvant perturber son sommeil.

La question 14 porte sur les habitudes d'endormissement du bébé et, plus précisément, sur l'utilisation d'un objet transitionnel au moment du coucher (ex. : suce, biberon, toutou). Telle que mentionné, cette question est aussi analysée sous l'angle de la succion non nutritive (l'utilisation d'une suce) par l'équipe des dentistes-conseils de la Direction de la santé publique de Montréal-Centre, sous la direction de Ginette Veilleux (voir la section « Alimentation et Santé buccodentaire » du QPRI).

La question 15 concerne la réaction parentale à l'éveil du bébé. Elle permet de connaître le comportement parental lors d'un éveil du bébé la nuit. Quant à la question 16 portant sur le nombre d'interruptions du sommeil de la mère, elle vise à connaître le degré de fragmentation de son sommeil.

La question 17 concernant la température de la chambre où dort le bébé et la question 18 portant sur la luminosité de la chambre visent à cerner l'influence de l'environnement physique sur la qualité et la consolidation du sommeil du bébé.

La question 19 concerne la respiration du bébé afin de déceler les événements respiratoires qui pourraient

influencer son sommeil, tandis que la question 20 sur l'habitude de fumer des parents ou d'une autre personne qui habite la maison sert à connaître l'influence du tabagisme passif sur la qualité du sommeil de l'enfant.

Section 3 - Relation mère/enfant (ÉCOPAN- Échelle des cognitions et des conduites parentales)

Objectif

Obtenir une évaluation des attitudes et des comportements manifestés par la mère dans sa relation avec son enfant.

De nombreuses recherches montrent une relation entre les attitudes et les comportements maternels et divers indices d'ajustement chez l'enfant. Par exemple, plusieurs études portent à croire que les enfants dont les parents se montrent peu affectueux ou surprotecteurs sont plus susceptibles de développer des problèmes d'intériorisation au cours de leur développement. La littérature tend également à montrer que les comportements maternels sont associés aux perceptions qu'a la mère de son efficacité maternelle et de l'impact de ses comportements sur le développement de son enfant. Cette échelle, intitulée ÉCOPAN (*Échelle des cognitions et des conduites parentales*), est aussi administrée au père biologique résidant ou non résidant ou au conjoint actuel par le biais du QAAP.

Mesure

Six dimensions sont mesurées par le biais des questions suivantes :

sentiment d'efficacité :	questions 23, 25, 27, 29, 32, 47.
perception d'impact :	questions 22, 31, 37, 42, 45.
coercition :	questions 26, 28, 30, 33, 36, 40, 43.
affection :	questions 22a, 22b, 46a, 46b, 46c.
surprotection :	questions 34, 38, 39, 41, 44.
perception des qualités de l'enfant :	questions 21, 24, 35, 46.

Pour chaque question, la mère indique à quel point l'énoncé décrit bien ce qu'elle pense, ce qu'elle ressent ou ce qu'elle fait à l'égard de son enfant. Pour répondre, la mère se prononce sur une échelle de type Likert allant de « pas du tout » à « exactement ».

Les questions concernant la dimension « sentiment d'efficacité » sont tirées de l'échelle conçue en 1991 par Teti et Gelfand et ont été légèrement modifiées par Michel Boivin et Christiane Piché du Laboratoire de recherche de l'École de psychologie de l'Université Laval pour les adapter à l'âge des enfants. La question 47, suggérée par Michael Lamb, provient d'un questionnaire déjà existant « *Being a Parent* » mis au point par Joe Pleck de l'Université de l'Illinois. Toutes les autres questions sont originales et ont été élaborées par Michel Boivin et Christiane Piché. Une liste initiale d'items a été produite et la validité de contenu des items a été vérifiée auprès de 15 juges experts dans le domaine des interactions mère-enfant. La liste fut finalisée après avoir prétesté les items auprès d'un échantillon de mères francophones et anglophones de l'ÉJNQ-1995 et de l'enquête pilote ÉLDEQ de 1998 (Santé Québec, Jetté et autres, 1997).

Section 4 - Soutien apporté par le conjoint actuel

Objectif

Obtenir une évaluation du soutien émotionnel et instrumental fourni à la mère par le conjoint actuel. À partir de ces questions, différentes situations sont explorées, soit le soutien global, le soutien apporté dans les soins au bébé, dans les tâches ménagères, dans les moments de surmenage et dans les moments de tristesse.

De nombreuses études révèlent une relation entre les comportements maternels et le soutien instrumental et émotionnel apporté par le conjoint. Par exemple, certaines recherches indiquent que les mères manifestent plus d'affect positif quand les pères participent aux tâches ménagères et aux soins du bébé (Levitt et autres, 1986) alors que d'autres montrent que les comportements maternels de colère, de rejet et de punition sont moins fréquents chez les mères satisfaites du soutien émotionnel reçu de la part de leur conjoint (Crockenberg, 1987).

Mesure

Cette première question (48) s'adresse à la mère et sert à vérifier le lien entre son conjoint et le bébé cible (enfant âgé d'environ 5 mois).

Les questions 49 à 53 de l'échelle du soutien instrumental et émotionnel sont originales et ont été élaborées par Valérie Saysset, Michel Boivin et Christiane Piché du Laboratoire de recherche de l'École de psychologie de l'Université Laval.

Cette échelle est composée de cinq questions servant à obtenir une évaluation du soutien instrumental et émotionnel fourni par le conjoint dans diverses situations. Les questions 49 et 50 ciblent plus spécifiquement le soutien instrumental. Les questions 51 et 52 évaluent le soutien émotionnel et finalement, la question 53 évalue le soutien apporté de manière générale.

Pour répondre, la mère se prononce sur une échelle de type Likert allant de « pas du tout » à « tout à fait ».

Section 5 - Survol de l'enfance, de l'adolescence et de la vie adulte de la mère

Objectif

Obtenir une évaluation de la psychopathologie (notamment les troubles de personnalité antisociale) des mères des enfants âgés d'environ 5 mois.

Des études canadiennes, américaines et britanniques ont montré que les enfants ayant des troubles de conduite sont plus susceptibles d'être nés d'un parent présentant une histoire de troubles de conduite ou une personnalité antisociale. Des questions semblables à celles posées aux pères biologiques des nourrissons, résidants ou non résidants, sont posées aux mères afin d'évaluer la prévalence des comportements antisociaux pouvant s'être manifestés durant l'enfance et l'âge adulte.

Mesure

Les questions composant cette section sont inspirées de celles incluses dans l'entrevue psychiatrique structurée la plus utilisée au monde, le *National Institute of Mental Health- Diagnostic Interview Schedule* (NIMH-DIS) de Helzer et Robins (1988), et sont basées sur les critères du DSM-III (*American Psychiatric Association*, 1980). Elles reflètent aussi les critères du DSM-IV pour diagnostiquer le « trouble des conduites » ou une personnalité antisociale *(American Psychiatric Association*, 1994). Elles ont été adaptées et traduites en français par Arthur Blouin et prétestées dans l'ÉLEMQ, une étude longitudinale dirigée par Richard E. Tremblay et Frank Vitaro, du GRIP de l'Université de Montréal.

Au volet 1998 de l'ÉLDEQ, les questions ont été adaptées pour un questionnaire autoadministré. Les « refus, ne sait pas » y ont donc été enlevés et « avant la fin du secondaire 5 » a été modifié pour « avant la fin de vos études secondaires » délimitant ainsi ce que l'on entend par « enfance ».

Afin de ne pas allonger indûment l'entrevue, certaines questions ont dû être regroupées. Il est donc important de rappeler aux lecteurs/lectrices certains problèmes de spécificité pour toutes les questions qui combinent plus d'une question du DIS et qui mesurent plus d'un symptôme du DSM-III ou du DSM-IV (*Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*).

Les questions 55 et 56 (inspirées des questions R12 et R6 de l'ÉLEMQ) concernant le vol et les bagarres constituent une partie de l'échelle d'antisocialité (critères B11, B12 et B3) du DSM-IIIR). Ces questions apparaissent également dans le QAAP (questions 53 et 54) sous une forme légèrement différente mieux adaptée au comportement antisocial des hommes.

Les questions 54, 58, 60, 65 portant sur la participation à des groupes ou l'implication dans des sports d'équipe sont nouvelles et ont été insérées dans le questionnaire afin d'y apporter une note positive et éviter de créer certaines résistances chez la répondante. Elles sont semblables aux questions 52, 57, 58, 63 du QAAP.

À la question 57, tirée de l'ÉLEMQ (question R18), deux modifications ont été apportées : 1) « quand il était mineur » est remplacé par « avant la fin de vos études secondaires » afin d'uniformiser les questions portant sur l'enfance de la mère; 2) « comparu devant un tribunal de la jeunesse » est devenu « impliqué avec la DPJ à cause de sa mauvaise conduite » pour l'adapter davantage au contexte québécois. De plus, ce critère est un peu moins sévère que la comparution en cour. Cette question est semblable à la question 55 du QAAP.

La question 59 est inspirée de la question R5 de l'ÉLEMQ. Cette question concernant le « trouble à l'école, c'est-à-dire avoir fait l'école buissonnière » est utilisée chez les mères seulement parce que ce comportement leur semble plus spécifique. Elle est différente de la question 56 du QAAP, où on réfère plutôt à « avoir été renvoyé ou suspendu de l'école ».

La question suivante (Q59a) concerne les fugues. Elle provient de la question R10 de l'ÉLEMQ. Cette question est posée aux mères seulement car elle cherche à évaluer un symptôme plus spécifique au comportement antisocial des femmes.

La question 61 est tirée de la question R50 de l'ÉLEMQ. Elle se retrouve également dans le QAAP (question 59). On a remplacé, dans la formulation de cette question, le terme « renvoyé » par « congédié » (excluant les mises à pied à cause d'un manque de travail). Ce thème « trouble au travail » correspond au critère C1 du DSM-IIIR pour diagnostiquer une personnalité antisociale.

La question 62 provient de la question R19 de l'ÉLEMQ. Cette question portant sur l' « arrestation » se réfère au critère C2 du DSM-IIIR. Elle est presque identique à la question 60 du QAAP.

La question 63 concernant l'agression physique manifestée à l'âge adulte (« frappé son conjoint ou lui lancé des objets ») provient de l'ÉLEMQ (R43). Elle réfère au critère C3 du DSM-IIIR. Elle est posée uniquement à la mère en raison d'une formulation mieux adaptée au comportement des femmes. Chez les hommes, on s'intéresse à l'agression physique envers autrui (ex. : bagarres, attaques), que la personne visée par cette violence soit la conjointe ou non (Q61 du QAAP et Q74 du QAAM - « À propos du père biologique de votre bébé... »).

La question 64 concerne les troubles reliés aux drogues et à l'alcool et regroupe trois questions, soit M-14, P-18 et M-17 de l'ÉLEMQ. La partie « déjà été dans le trouble à son travail, avec la police ou avec sa famille... » provient de la question M-14. La formulation des questions P-18 et M-17 est identique sauf que nous les avons combinées. On ajoute « alcool » aux drogues comme une des causes de ce symptôme et l'on y attache la question M17 au sujet des accidents de la route comme autre trouble possible causé par l'alcool ou les drogues. Cette question est semblable à la question 62 du QAAP.

Comme mentionné précédemment, nous ferons face à un problème de spécificité pour toutes les questions pour lesquelles on a dû regrouper plus d'une question du DIS qui mesurent plus d'un symptôme du DSM-III. Cette stratégie a toutefois été adoptée afin d'alléger le fardeau de réponse.

Section 6 - Survol de l'enfance, de l'adolescence et de la vie adulte du père biologique non résidant

Objectif

Obtenir une évaluation de la psychopathologie (notamment les troubles de personnalité antisociale) des pères ne vivant pas avec la mère et le nourrisson (d'environ 5 mois).

Certaines études suggèrent que les enfants sont plus susceptibles d'hériter de troubles de la conduite ou d'une personnalité antisociale si le père, plutôt que la mère, a lui-même eu de tels problèmes. Cette relation vaut même si l'enfant a eu peu ou pas de contacts avec son père pendant son enfance. Les données sur les pères ne vivant pas dans le ménage sont fournies par procuration par la mère du nourrisson (QAAM). Les pères non résidants éligibles et dont les adresses sont fournies par la mère reçoivent également par la poste un questionnaire autoadministré du père (QAAP) et peuvent répondre à ces questions, tout comme les pères biologiques ou conjoints résidants (voir QAAP, section suivante).

Mesure

Comme pour la section 5 du QAAM concernant les antécédents de la mère, toutes les questions de cette section sont issues du NIMH-DIS (Helzer et Robins, 1988). Elles ont été adaptées et traduites en français et prétestées dans l'ÉLEMQ. À partir de cette traduction française, elles ont ensuite été reformulées à la troisième personne du singulier afin d'être adaptées à un questionnaire par procuration.

Pour toutes les questions référant à l'enfance, « avant la fin du secondaire 5 » a été modifié pour « avant la fin de vos études secondaires ». On a également ajouté « ne sait pas », la mère/conjointe pouvant ne pas connaître la réponse à certaines questions.

Les questions 66 et 67 sont posées pour connaître l'implication du père biologique ne vivant pas dans le même ménage que l'enfant âgé d'environ 5 mois. La question 66 est modifiée. On demande jusqu'à quel point le parent biologique a des contacts avec son enfant au lieu de s'enquérir de la présence du père biologique dans le foyer (ce qui a déjà été fait plus tôt dans l'enquête). Cette question fait partie de l'échelle d'antisocialité (critère C4 du DSM-IIIR) pour diagnostiquer une personnalité antisociale. Elle est inspirée de la question A5 de l'ÉLEMQ.

Afin de savoir si le père non résidant fournit un soutien financier (question 67), on s'est inspiré de la question R60 de l'ÉLEMQ. Cette question est une autre composante de l'échelle d'antisocialité (critère C4 du DSM-IIIR).

Les questions 68 et 69, inspirées des questions R12 et R6 de l'ÉLEMQ, concernant le vol et les bagarres correspondent aux critères B11, B12 et B3 du DSM-IIIR. Ces questions apparaissent également dans le présent questionnaire sur le comportement antisocial de la mère (questions 55 et 56).

La question 70 portant sur les signalements à la DPJ est identique à la question 57 du QAAM s'adressant aux mères (voir section précédente).

La question 71, inspirée de la question R4 de l'ÉLEMQ concernant le « trouble à l'école », fait partie de l'échelle d'antisocialité (critère du DSM-III). Cette question se retrouve dans le QAAP, question 56, et est absente des questions concernant le comportement de la mère.

La question 72 sur les troubles au travail et la question 73 portant sur l'arrestation sont semblables aux questions 61 et 62 concernant les mères et dont les justifications ont été présentées à la section précédente. En ce qui concerne les pères, à la question 72, on s'intéresse toutefois au fait d'avoir été congédié de son travail « plus d'une fois ».

La question 74 concerne l'agression physique manifestée à l'âge adulte et regroupe deux questions de l'ÉLEMQ (R42 et R44) afin de diminuer le nombre de questions d'une entrevue déjà exhaustive. À cause de la juxtaposition de ces deux questions, nous avons dû éliminer ou remplacer quelques aspects des questions originales, soit parce qu'ils étaient redondants ou qu'ils contredisaient ou encore parce que la question aurait été beaucoup trop longue ou non adaptée à un questionnaire par procuration. Ainsi, on a remplacé « en est venu aux coups » par « attaqué ou blessé quelqu'un »; « déjà frappé sa partenaire » par « en vous incluant vous-même »; enfin on a enlevé « sauf les disputes avec sa partenaire ou celles exigées par son travail » et « a lancé des objets ».

Cette question sur l'échelle d'antisocialité réfère au critère C3 du DSM-IIIR pour diagnostiquer une personnalité antisociale. Elle est en partie semblable à la question 61 du QAAP (voir plus loin dans le texte).

Rappelons que cette question sur l'agression physique en général n'apparaît pas au questionnaire sur le comportement antisocial de la mère (section 5).

Cette section se termine par la question 75 concernant les troubles reliés aux drogues et à l'alcool identique à la question 64 s'adressant aux mères.

Section 7 - Moments de loisirs

Objectif

Recueillir des renseignements sur le temps que la mère consacre à ses loisirs. Certaines analyses pourront être menées en lien avec la santé et le bien-être de la mère et les questions sur le rythme de la vie quotidienne qui seront intégrées dans les volets subséquents de l'enquête.

Mesure

La question 76 est inspirée de l'enquête Ados, familles et milieu de vie (1994) de l'équipe de recherche de Richard Cloutier du Centre de recherche sur les services communautaires de l'Université Laval et du questionnaire préliminaire de l'Enquête sociale et de santé auprès des enfants et adolescents réalisée par Santé Québec en 1997. Elle a été ajoutée au questionnaire afin de terminer sur une note positive. Une page permettant à la mère d'inscrire ses commentaires a été également ajoutée pour cette même raison.

3.5 Questionnaire autoadministré du père (QAAP)

Le questionnaire autoadministré du père (QAAP) est complété par le père biologique résidant ou le conjoint de la mère (lorsque le père biologique de l'enfant ne vit pas dans le ménage). Il peut aussi être complété par le père biologique non résidant si celui-ci est éligible et qu'il est possible de le rejoindre. Il comporte cinq sections concernant les thèmes suivants : le tempérament de l'enfant, les relations entre le père et son enfant (ÉCOPAN), le bien-être du père (échelle de dépression), les antécédents antisociaux ainsi que les moments de loisirs. Certaines sections reprennent en tout ou en partie des sections du QIRI ou du QAAM.

Section 1 - Tempérament de l'enfant

Objectif

Obtenir une évaluation du tempérament de l'enfant en demandant au père d'évaluer le degré de difficulté que présente son enfant.

Cette mesure repose sur le fait que le tempérament d'un enfant n'est pas seulement d'origine biologique, mais qu'il est aussi influencé par la façon dont les deux parents perçoivent le degré de difficulté présenté par l'enfant. Les données recueillies auprès du père permettront d'examiner la relation entre la perception du père et le tempérament de l'enfant ainsi que la fidélité interjuge (i.e. mère dans le QIRI et père dans le QAAP).

Mesure

Les questions 2 à 12 inclusivement proviennent intégralement de l'échelle de tempérament *Infant Characteristics Questionnaire* (ICQ) créée en 1979 par J.E. Bates de l'*University of Indiana* et utilisée dans le cycle 1 de l'ELNEJ (1994-1995). Cette enquête pan-canadienne a été effectuée auprès de 22 831 répondants de langues anglaise et française. Ces questions ont été prétestées et leur traduction française également (2 721 francophones du Canada).

Cette échelle sert à mesurer la perception qu'a le parent du degré de difficulté présenté par son enfant, c'est-à-dire le degré d'irritabilité et d'agitation de l'enfant ainsi que sa faculté d'adaptation. Certaines questions du QAAP sont reprises dans le QIRI qui s'adresse à la PCM. Dans le QAAP, on a dû enlever les « Refus » et « Ne sait pas ».

Section 2 - Relation père/enfant (ÉCOPAN - Échelle des cognitions et des conduites parentales)

Objectif

Obtenir une évaluation des comportements et des attitudes manifestés par le père dans sa relation avec son enfant.

Peu de recherches ont porté sur les perceptions qu'ont les pères de leur rôle et sur les comportements qu'ils adoptent vis-à-vis de leur enfant. Or, ces connaissances sont indispensables si l'on espère mieux comprendre l'influence que les pères exercent sur le développement de leurs enfants. Rappelons que l'ÉCOPAN est aussi administrée à la mère dans le QAAM.

Mesure

Six dimensions sont mesurées à l'aide des questions suivantes :

sentiment d'efficacité :	questions 15, 17, 19, 21, 24, 39.
perception d'impact :	questions 14, 23, 29, 34, 37.
coercition :	questions 18, 20, 22. 25. 28, 32, 35.
affection :	questions 14a, 14b, 38a, 38b, 38c.
surprotection :	questions 26, 30, 31, 33, 36.
perception des qualités de l'enfant :	questions 13, 16, 27, 38.

Pour chaque question, le père indique jusqu'à quel point l'énoncé décrit bien ce qu'il pense, ce qu'il ressent ou ce qu'il fait à l'égard de son enfant. Pour répondre, le père se prononce sur une échelle de type Likert allant de « pas du tout » à « exactement ».

Les questions concernant la dimension « sentiment d'efficacité » sont tirées de l'échelle conçue en 1991 par Teti et Gelfand et ont été légèrement modifiées par Michel Boivin et Christiane Piché du laboratoire de recherche de l'École de psychologie de l'Université Laval pour les adapter à l'âge des enfants. La question 39, suggérée par Michael Lamb, provient d'un questionnaire déjà existant *«Being a Parent»* mis au point par Joe Pleck de l'Université de l'Illinois. Toutes les autres questions sont originales et ont été élaborées par Michel Boivin et Christiane Piché. Une liste initiale d'items a été produite et la validité de contenu des items a été vérifiée auprès de 15 juges experts dans le domaine des relations parents-enfant. La liste fut finalisée après avoir prétesté les items auprès d'un échantillon de mères francophones et anglophones de l'ÉJNQ-1995 et de l'Enquête pilote ÉLDEQ-1996 (Santé Québec, Jetté et autres, 1997).

Section 3 - Bien-être du père

Objectif

Recueillir des renseignements sur la santé mentale du répondant surtout en ce qui a trait aux symptômes de la dépression.

La dépression étant un état relativement prévalent, il a été démontré que la dépression de la mère a des répercussions sur l'adaptation psychosociale de l'enfant. Peu de recherches ont examiné le lien entre la dépression du père et les difficultés d'ordre comportemental ou cognitif chez l'enfant.

Mesure

Les questions 40 à 51 proviennent de l'échelle de dépression CES-D mise au point par L.S. Radloff du Centre d'étude épidémiologique du NIMH des États-Unis afin de mesurer la fréquence des symptômes dans le grand public. La présence et la gravité des symptômes associées à la dépression sont mesurées pendant la semaine précédant l'enquête. Une version réduite de cette échelle a été proposée par M. Boyle, de l'Hôpital Chedoke-McMaster de l'Université McMaster et utilisée dans le questionnaire des parents du cycle 1 de l'ELNEJ réalisé en 1994-1995 (questions HLA-Q12a à 12l). Elles ont été répondues par 22 831 personnes francophones et anglophones après avoir été prétestées auprès de 2 721 francophones à travers le Canada.

La question 51a a été proposée par Richard E. Tremblay dans le but d'obtenir une mesure supplémentaire de la dépression postnatale alors que les bébés ont environ 5 mois. Elle provient de l'échelle *Edinburgh Postnatal Depression Scale* (EPDS). L'adaptation française de l'EPDS par Louise Séguin a été validée par Jean-François Saucier de l'Hôpital Sainte-Justine auprès d'un échantillon de 369 mères québécoises, six mois après la naissance de leur bébé. D'autres études (Areias et autres, 1996; Ballard et autres, 1994) l'ont aussi utilisée auprès de mères et de pères. Cette question n'apparaît pas dans le questionnaire des cycles 1 et 2 de l'ELNEJ.

Toutes ces questions sont reprises dans le QIRI de l'ÉLDEQ (HLA-Q12a à 12m) qui s'adresse à la personne qui connaît le mieux l'enfant, dans la majorité des cas la mère. On a cependant enlevé dans le QAAP les « Ne sait pas » et « Refus » et ajouté la consigne « Encerclez une seule réponse » afin de l'adapter à la méthodologie de la collecte autoadministrée.

Section 4 - Survol de l'enfance, de l'adolescence et de la vie adulte du père

Objectif

Obtenir une évaluation de la psychopathologie (notamment les troubles de personnalité antisociale) des pères des enfants âgés d'environ 5 mois.

Comme déjà mentionné, diverses études ont montré que les enfants ayant des troubles de conduite sont plus susceptibles d'avoir un parent présentant une histoire de troubles de conduite ou une personnalité antisociale. Cette transmission intergénérationnelle est plus fréquente quand le père, plutôt que la mère, a lui-même expérimenté de tels problèmes et ce, même si l'enfant a eu peu ou pas de contacts avec son père pendant son enfance. Ces données recueillies auprès des pères résidants ou non seront donc d'une grande utilité pour la recherche.

Mesure

La majorité des questions sont issues du ENIMH-DIS (Helzer et Robins, 1998). Elles ont été traduites en français et prétestées dans l'ÉLEMQ.

Cette section est semblable à celle incluse dans le questionnaire autoadministré de la mère (QAAM - Sections 5 et 6 : questions sur le comportement antisocial de la mère et questions répondues par la mère sur le comportement antisocial du père biologique ne vivant pas dans le ménage). Le lecteur peut donc se référer aux justifications produites pour ces sections présentées dans les pages précédentes.

Ainsi, les questions 53 et 54 concernant le vol et les bagarres apparaissent également dans le QAAM : questions 55 et 56 de la section 5 et questions 68, 69, de la section 6. Tout comme la question 69 du QAAM, la question 54 du QAAP concernant le comportement des hommes est toutefois formulée de façon légèrement différente. Plutôt que de demander « ...avez-vous été impliqué plus d'une fois dans une bagarre... », on demande au père s'il a « souvent été impliqué dans des bagarres... ».

Les questions 52, 57, 58 et 63 sur la participation à des groupes ou des sports d'équipe sont semblables aux questions 54, 58, 60 et 65 du QAAM, section 5 seulement.

La question 55 relative à la protection de la jeunesse est semblable aux questions 57 (section 5) et 70, (section 6) du QAAM.

La question 56 ayant trait au « trouble à l'école » est semblable à la question 71 du QAAM concernant le père biologique non résidant, mais n'apparaît pas dans la section 5 de ce QAAM, concernant le comportement de la mère.

La question 59 sur le fait d'avoir déjà été congédié plus d'une fois (excluant les « mises à pied » à cause d'un manque de travail) est presque identique à celle s'adressant à la mère (question 61 du QAAM) et est semblable à la question 72 concernant le père biologique non résidant.

La question 60 portant sur « l'arrestation » est identique à la question 62 du QAAM et correspond à la question 73 de la section 6 du QAAM « À propos du père biologique de votre bébé... ».

La question 61 concernant l'agression physique manifestée à l'âge adulte est différente de la question 63 du QAAM concernant la mère et en partie semblable à la question 74 du QAAM posée à la mère au sujet du père biologique non résidant. Dans le QAAP, on a omis la précision se rapportant à la violence conjugale afin de ne pas susciter de résistance chez les répondants.

Enfin, la question 62 concernant les troubles reliés aux drogues et à l'alcool correspond aux questions 64 et 75 du QAAM.

Section 5 - Moments de loisirs

Objectif

Recueillir des renseignements sur le temps que le père consacre à ses loisirs. Certaines analyses pourront être menées en lien avec la santé et le bien-être du père et les questions sur le rythme de la vie quotidienne qui seront intégrées dans les volets subséquents de l'enquête. Cette section est identique à celle incluse dans le QAAM (section 7).

Mesure

La question 64 est inspirée de l'enquête Ados, familles et milieu de vie (1994) de l'équipe de recherche de Richard Cloutier du Centre de recherche sur les services communautaires de l'Université Laval et du questionnaire préliminaire de l'Enquête sociale et de santé auprès des enfants et adolescents réalisée par Santé Québec en 1997. Elle a été ajoutée au questionnaire afin de terminer sur une note positive. Une page permettant au père d'inscrire ses commentaires a été également ajoutée pour cette même raison.

3.6 Inventaire du milieu familial (IMF)

Objectif

Obtenir une évaluation de la qualité et de la quantité de stimulation et de soutien disponible à l'enfant dans son environnement familial.

La sensibilité parentale et la qualité de l'environnement ont un impact important sur le développement de l'enfant. Des études révèlent que l'environnement familial est relié à la santé, à la croissance et au tempérament de l'enfant ainsi qu'à son développement langagier, cognitif et social (Bradley, 1993).

Mesure

Les questions de cette échelle proviennent du *Home Observation for Measurement of the Environment (rev. edition)*, mise au point par Caldwell et Bradley, en 1984. L'échelle a été adaptée et traduite par le Laboratoire d'écologie humaine et sociale de l'Université du Québec à Montréal.

Elle sert à mesurer les capacités émotionnelles et verbales de la mère, son évitement de la restriction ou de la punition, l'organisation de l'environnement physique et temporel de l'enfant, la réserve/quantité de jouets appropriés, l'implication de la mère auprès de son enfant, les occasions de diversifier les stimulations et le comportement de l'enfant pendant la visite de l'intervieweure.

Seul instrument complété par un tiers, ce questionnaire est rempli uniquement par l'intervieweure, sans la présence des parents. Cette dernière a été formée à cet effet.

Ceci complète la source et la justification des questionnaires. Les prochaines sections présentent la tâche intitulée « Imitation de placement d'objets », le « Journal de bébé » ainsi que le formulaire « Autorisation de communiquer des renseignements contenus aux dossiers de la mère et du bébé ».

3.7 Tâche d'imitation de placement d'objets (IPO) « 1, 2, 3 MAINS »

Objectif

Mesurer la capacité mentale-attentionnelle de l'enfant (Alp, 1994; Baillargeon et Pascual-Leone, 1998; Pascual-Leone et Baillargeon, 1994) **ainsi que sa capacité d'inhibition comportementale** (Barkley, 1997; Pennington et Ozonoff, 1996; Quay, 1997; Schachar, Tannock et Logan, 1993). Cette tâche consiste en une adaptation d'une épreuve originalement proposée par Uzgiris et Hunt (1989).

Mesure

La tâche comporte deux situations. Dans la première situation, le nourrisson doit saisir un objet que l'on présente à la hauteur de ses yeux ou de son nez. Pour arriver à saisir l'objet, l'enfant doit coordonner simultanément au moins deux schèmes : vision et préhension. Le nombre de schèmes que l'enfant peut coordonner simultanément en une seule action orientée vers un but constitue une mesure de sa capacité mentale-attentionnelle. La coordination des schèmes de vision et de préhension constitue une acquisition clé du deuxième stade de la période sensori-motrice du développement cognitif tel que décrit par Piaget (1973, 1975). Dans la deuxième situation, la tâche consiste toujours à saisir un objet mais cette fois-ci un objet a été placé, au préalable, dans chacune des deux mains du nourrisson. Pour arriver à saisir l'objet qu'on lui présente, le nourrisson doit d'abord laisser tomber l'un ou l'autre ou les deux objets qu'il ou qu'elle tient. Ainsi, le nourrisson qui possède une capacité mentale-attentionnelle de deux schèmes (et qui, par conséquent, a atteint le deuxième stade de la période sensori-motrice) n'arrivera pas nécessairement à saisir l'objet qu'on lui présente, à moins qu'il ou qu'elle fasse preuve d'inhibition comportementale. La capacité d'inhibition comportementale pourrait également être impliquée dans l'inhibition de réponses émotionnelles inappropriées, comme les crises de colère.

3.8 Journal de bébé

Objectif

Mesurer la fréquence et la durée de certains comportements du nourrisson ainsi que le temps que lui consacrent les adultes qui en ont la garde.

Mesure

Ce journal ou agenda du comportement du nourrisson et des parents provient d'une enquête effectuée en 1986 par Ronald G. Barr et ses collaborateurs de l'Institut de recherche de l'Université McGill-Hôpital de Montréal

pour enfants, auprès de plus de 300 répondants francophones et anglophones (Barr et autres, 1988; Hunzliker et autres, 1986). Les mesures sont recueillies pendant deux journées consécutives durant la semaine.

Les comportements suivants du bébé sont mesurés :

1. Pleurer (y compris des comportements connexes tels que être maussade et être inconsolable);

2. Dormir;

3. Se faire nourrir (au sein et/ou au biberon);

4. Être éveillé et content.

L'adulte (la mère, le père) ou le substitut (ex. : la gardienne) remplit, à l'aide de symboles indiqués, la portion du rectangle correspondant à l'intervalle de temps écoulé durant lequel le bébé affiche les comportements retenus et ce, selon l'heure de la journée. La plus petite unité de mesure disponible est un intervalle de cinq minutes.

Ces mesures sont complètes et mutuellement exclusives, c'est-à-dire qu'un code seulement peut être utilisé pour une période donnée et qu'au moins un code doit être indiqué pour chaque période de temps comprise dans la journée. Pour cette raison, la mesure « ne peut se rappeler ou absent » a été ajoutée permettant ainsi à la personne interrogée de compléter tous les blocs de temps, en plus de l'inciter à faire preuve d'honnêteté dans ses énoncés.

Ces mesures sont recueillies pendant deux jours consécutifs. Le/la répondant/e doit préciser s'il s'agit de « journées typiques » ou « non typiques », ceci afin de nous assurer que les informations recueillies soient un fidèle reflet du comportement typique de bébé.

Quant aux comportements des parents, ils sont mesurés, comme pour le bébé, par deux types de contacts pendant les deux mêmes journées consécutives durant la semaine :

1. Contacts physiques (transporter et tenir le nourrisson dans ses bras, le bercer);

2. Soins (changer les couches du nourrisson, lui donner le bain, l'habiller).

Comme pour l'enfant cible, le parent ou le substitut remplit, à l'aide de symboles, la portion du rectangle correspondant à l'intervalle de temps écoulé durant lequel il affiche l'un ou l'autre des deux comportements et ce, selon l'heure de la journée. Encore ici, la plus petite unité de mesure disponible est un intervalle de cinq minutes. Ces comportements sont également mutuellement exclusifs, mais incomplets, c'est-à-dire que la personne laisse un espace vide lorsqu'elle ne fait aucune de ces activités, le code étant « aucune interaction ».

On peut établir les variables secondaires en juxtaposant l'information recueillie sur les comportements parentaux et infantiles (par exemple, la personne qui s'occupe du bébé établit un contact physique avec lui lorsqu'il pleure).

Les variables **Mis au lit↓** et **Sorti du lit↑** ont été ajoutées au journal du bébé à la demande de Jacques Montplaisir du Centre d'étude du sommeil de l'Hôpital Sacré-Coeur de Montréal et responsable du thème « Sommeil » dans l'ÉLDEQ 1998-2002. Elles visent à évaluer ce que la mère considère comme une nuit de sommeil ainsi que le temps passé au lit par l'enfant. Ces variables complètent les informations demandées dans le QAAM sur le sommeil du bébé.

Une description et un spécimen (Annexe 1) de cet instrument apparaissent au numéro 1 du volume 1 de la collection ÉLDEQ 1998-2002.

3.9 Autorisation de communiquer des renseignements contenus aux dossiers de la mère et du bébé

Objectif

Recueillir des renseignements provenant des dossiers médicaux de la mère et du nourrisson.

Les renseignements médicaux concernant la grossesse et l'accouchement sont importants pour pouvoir déceler les facteurs pré- per-postnataux pouvant être associés à des problèmes de santé ou de développement chez les enfants.

Le formulaire utilisé dans cette collecte de données est valable pour une période de 90 jours à compter de la date de signature de la mère biologique de l'enfant et s'inspire d'un formulaire produit par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Un formulaire semblable est utilisé par toute personne désireuse de consulter ou de se procurer un document dans son dossier médical. Dans ce cas-ci, il s'agit d'obtenir une copie des sections suivantes pour la période durant laquelle la mère a été hospitalisée pour l'accouchement seulement :

La mère : Résumé du Dossier obstétrical complet de la mère;

Compte rendu d'examen anatomo-pathologique du placenta;

Feuille sommaire - C.H. de courte durée.

Le bébé : Résumé du dossier complet du bébé;

Compte rendu de l'examen du sang au cordon ombilical.

Les variables suivantes ont été sélectionnées par Louise Séguin du Département de médecine sociale et préventive de l'Université de Montréal en vue de mieux connaître les conditions de naissance affectant la santé physique et mentale de la mère et du bébé à la suite d'un examen préliminaire de 40 dossiers médicaux.

Dossier obstétrical (mère) :

Date de naissance de l'enfant, sexe;

Durée de la grossesse (nombre de semaines de gestation);

Gravida (nombre total de grossesses);

Nombre d'enfants nés à terme, nés prématurés;

Parité (nombre d'enfants déjà eus avant la grossesse actuelle);

Nombre d'avortements provoqués ou spontanés;

Nombre d'enfants nés vivants;

Durée totale du travail;

Induction;

Anesthésie;

Épisiotomie;

Déchirure;

Type d'accouchement;

Instruments d'aide à la naissance;

Type de présentation;

Poids du bébé à la naissance;

Apgar (1, 5, 10 minutes).

Feuille sommaire (mère) :

- Durée d'hospitalisation;
- Diagnostics;
- Interventions.

Feuille sommaire (nouveau-né) :

- Durée d'hospitalisation;
- Diagnostics;
- Interventions;
- Transfert dans un autre établissement;
- Ventilation;
- Soins intensifs ou soins spécialisés.

Examen du nouveau-né :

- Taille, grandeur à la naissance;
- Circonférence de la tête;
- Anomalie/s.

Ceci termine la première section de ce numéro présentant la source et la justification des questions de l'enquête. La section suivante décrit les données et les variables dérivées du volet 1998 de l'ÉLDEQ.

Annexe – Section I

Groupe d'expertes-conseils en alimentation (par ordre alphabétique) :

- Brigitte Bédard, Département des sciences des aliments et de nutrition, Université Laval
- Lise Bertrand, Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre
- Ingeborg Blanquaert, Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la santé et de la prévention (GRASP), Université de Montréal
- Lise Dubois, Département de médecine sociale et préventive, Université Laval (responsable)
- Sheila Dubois, Division des statistiques biologiques, Direction générale de la protection de la santé, Santé Canada
- Kathy Gray-Donald, École de diététique et de nutrition humaine, Université McGill
- Marielle Ledoux, Département de nutrition, Université de Montréal
- Micheline Mongeon, Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre
- Michèle Nadeau, Département de nutrition, Université de Montréal
- Huguette Turgeon O'Brian, Département des sciences des aliments et de nutrition, Université Laval

Consultantes (par ordre alphabétique) :

- Marie-Claire Lepage, Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec
- Louise Séguin et Louise Deejardins, Département de médecine sociale et préventive, Université de Montréal
- Hélène Valentini, Direction de la promotion de la santé et du bien-être, Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Équipe de dentistes-conseils (par ordre alphabétique) :

- Jacques Durocher
- Martin Généreux
- Michel Lévy
- Marie Olivier
- Daniel Picard
- Ginette Veilleux (responsable)

Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre

Bibliographie

ALP, I. E., (1994). « Measuring the Size of Working Memory in Very Young Children : The Imitation Sorting Task », *International Journal of Behavioral Development*, vol. 17, p. 125-141.

AMERICAN PSYCHIATRIC ASSOCIATION (1980). *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders, 3e édition*, Washington, D.C., American Psychiatric Association.

AMERICAN PSYCHIATRIC ASSOCIATION (1994). *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders, 4e édition*, Washington, D.C., American Psychiatric Association.

AREIRAS, M. E., R. KUMAR, H. BARROS et E. FIGUEIREDO (1996). « Correlates of Postnatal Depression in Mothers and Fathers », *British Journal of Psychiatry*, vol. 169, n° 1, p. 36-41.

BAILLARGEON, R. H., J. PASCUAL-LEONE et C. ROCADIN (1998). « Mental Attentional Capacity : Does Cognitive Style Make a Difference? », *Journal of Experimental Child Psychology*, vol. 70, p. 143-166.

BALLARD, C. G., R. DAVIS, P. C. CULLEN, R. N. MOHAN et C. DEAN, (1994). « Prevalence of Postnatal Psychiatric Morbidity in Mothers and Fathers », *British Journal of Psychiatry*, vol. 164, n° 6, p. 782-788.

BARKER, D. J. P. (1992). *Fetal and Infants origins of adult disease*, London, British Medical Association.

BARKLEY, R. A. (1997). « Behavioral Inhibition, Sustained Attention, and Executives Functions : Constructing a Unifying Theory of ADHD », *Psychological Bulletin*, vol. 121, p. 65-94.

BARR, R. G., M. S. KRAMER, C. BOISJOLY, L. MCVEY-WHITE et I. B. PLESS, (1988). « Parental Diary of Infant Cry and Fuss Behaviour », *Archives of Disease in Childhood*, vol. 63, p. 380-387.

BARRATT, M. S. (1991) « School-age offspring of adolescent mothers : Environments and outcomes », *Family Relations*, n° 40, p. 442-447.

BEAUDRY, M., R. DUFOUR et S. MARCOUX (1995). « Relation Between Infant Feeding and Infections During the First Six Months of Life », *Journal of Pediatrics*, vol. 126, n° 2, p. 191-197.

BRADLEY, R. H. (1993). « Children's Home Environment, Health, Behavior and Intervention Efforts : A Review Using the HOME Inventory as a Marker Measure », *Genetic, Social and General Psychology Monographs*, vol. 119, n° 4, p. 439-490.

CALDWELL, B. M., et R. H. BRADLEY (1984). « Home Observation for Measurement of the Environment », Little Rock, University of Arkansas.

CROCKENBERG, S. (1987). « Predictors and Correlates of Anger and Punitive Control of Toddlers by Adolescent Mothers », *Child Development*, vol. 58, n° 4, p. 964-975.

D'AMOURS, Y. (1990). *Le point sur l'alimentation et la santé*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, 137 p.

DORÉ, N., et D. LE HÉNAFF (1997). *Mieux vivre avec son enfant, de la naissance à deux ans*, Guide pratique pour les parents, 4e édition, Québec, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec, Direction de la santé publique, 427 p.

DUMAIS, C., et H. TURGEON-O'BRIEN (1993). « État nutritionnel en fer d'un groupe d'enfants québécois âgés de trois à six ans », *Médecine et Nutrition*, vol. 29, p. 9-15.

ENSMINGER, M. E., S. G. KELLAM et B. R. RUBIN (1983). « School and family origins of delinquency : Comparaison by sex », dans VAN DUSEN, K. T., et S. A. MEDNICK (eds). *Prospectives Studies of Crime and Delinquency*, Boston, Kluwer-Nifhoff, p. 73-97

GÉNÉREUX, M. (1991), « Étude des besoins en santé dentaire dans une clinique d'immunisation d'un CLSC », Montréal, Département de santé communautaire Maisonneuve-Rosemont, 21 p.

HELZER, J. E., et L. N. ROBINS (1988). « The Diagnostic Interview schedule : Its development, evolution, and use », *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, vol. 23, p. 6-16.

HOWES, C. (1988). « Relations between early childcare and schooling », *Developmental Psychology*, n° 24, p. 53-57.

HUNZIKER, U. A., et R. G. BARR (1986). « Increased Carrying Reduces Infant Crying : A Randomized Controlled Trial », *Pediatrics*, vol. 77, p. 641-648.

JETTÉ, M., et L. DES GROSEILLIERS (2000). « Enquête : description et méthodologie », dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002)*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 1, n° 1.

LEVITT, M. J., R. A. WEBER et M. C. CLARK (1986). « Social Network Relationships as Sources of Maternal Support and Well-being », *Developmental Psychology*, vol. 22, p. 310-316.

McGEE, R., F. PARTRIDGE, S. WILLIAMS et P. A. SILVA (1991). « A twelve-year follow-up of preschool hyperactive children », *Journal of American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, n° 30, p. 224-232.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (1992). *La Politique de santé et du bien-être*, Québec, Gouvernement du Québec.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (1991). *Un Québec fou de ses enfants*, Rapport du Groupe de travail sur les jeunes, Gouvernement du Québec, Direction des communications.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (1997). *Priorités nationales de santé publique 1997-2002*, Québec, Gouvernement du Québec.

PASCUAL-LEONE, J., et R. H. BAILLARGEON (1994). « Developmental Measurement of Mental Attention », *International Journal of Behavioral Development*, vol. 17, p. 161-200.

PENNINGTON, B. F., et S. OZONOFF (1996). « Executive Functions and Developmental Psychopathology », *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, vol. 37, p. 51-87.

PIAGET, J. (1973). *La construction du réel chez l'enfant*, Neuchatel, Delachaux et Niestlé, 5e éd.

PIAGET, J. (1975). *La naissance de l'intelligence chez l'enfant*, Neuchatel, Delachaux et Niestlé, 8e éd.

POWER, C. A. (1992). « A review of child health in the 1958 birth cohort: National child development study », *Peadiatric and Perinatal Epidemiology*, n° 6, p. 81-110.

POWER, C., O. MANOR et J. FOX (1991). *Health and class: The early years*, London, Chapman & Hall.

QUAY, H. C. (1997). « Inhibition and Attention Deficit Hyperactivity Disorder », *Journal of Abnormal Psychology*, vol. 25, p. 7-13.

SANTÉ QUÉBEC, M. JETTÉ, H. DESROSIERS et R. E. TREMBLAY (sous la direction de) (1997). « En 2001... J'aurai 5 ans! », *Enquête auprès des bébés de 5 mois*, Rapport préliminaire de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ), Montréal, ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement du Québec.

SCHACHAR, R. J., R. TANNOCK et G. LOGAN (1993). « Inhibitory Control, Impulsiveness, and Attention Deficit Hyperactivity Disorder », *Clinical Psychology Review*, vol. 13, p. 721-40.

SPARROW, S.S., D.A. BALLA et D.V. CICCHETTI (1984). *Vineland Adaptive Behaviour Scales*, Circle Pines (MN), American Guidance Service.

STATISTIQUE Canada, et DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (1995). *Enquête longitudinale nationale sur les enfants. Aperçu du matériel d'enquête pour la collecte des données de 1994-1995 – Cycle 1*, Ottawa, Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, n° de catalogue 95-02F.

TREMBLAY, R. E., F. VITARO, C. GAGNON, C. PICHÉ et N. ROYER (1992). « A prosocial scale for the preschool behavior questionnaire : Concurrent and predictive correlates », *International Journal of Behavorial Development*, n° 50, p. 971-975.

UZGIRIS, I. C., et J. MCV. HUNT (1989). *Assessment in Infancy: Ordinal Scales of Psychological Development*, Chicago, University of Illinois Press.

WADSWORTH, M. E. J. (1987). « Follow-up of the first British national birth control : Findings from MRC National Survey of Health and Development », *Pediatrics and Perinatal Epidemiology*, n° 1, p. 95-117.

WADSWORTH, M. E. J. (1991). *The imprint of time : Childhood, history, and adult life*, Oxford, Oxford University.

WERNER, E. E., et R. S. SMITH (1977), *Kauai's children come of age*, Honolulu, The University Press of Hawaii.

WHITE, J. L., T. E. MOFFITT, F. EARLS, L. ROBINS et P. A. SILVA (1990) « How early can we tell? Predictors of childhood conduct disorder and adolescent delinquency, *Criminology*, n° 28, p. 507-533.

Aspects conceptuels et opérationnels

Section II

Les données et les variables dérivées

1. Instruments et répondants de l'ÉLDEQ : un bref rappel

Tel que mentionné dans les pages précédentes et au numéro 1 de la présente collection, l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ÉLDEQ) comporte plusieurs instruments de collecte, soit un questionnaire informatique rempli par l'intervieweure (QIRI tiré en grande partie de l'ELNEJ) ainsi que divers questionnaires papier, soit le questionnaire papier rempli par l'intervieweure (QPRI), l'Inventaire du milieu familial (IMF), le questionnaire autoadministré de la mère (QAAM), le questionnaire autoadministré du père (QAAP), un questionnaire sur la tempête de pluie verglaçante de janvier 1998 et le Journal de bébé. À ces instruments s'ajoute le *Jeu 1, 2, 3 mains* administré au nourrisson. En plus de ces instruments, des informations sur les conditions de naissance sont également tirées des dossiers médicaux de la mère et de l'enfant cible.

Au début de l'entrevue en face à face, l'intervieweure est appelée à identifier la personne qui connaît le mieux l'enfant (que l'on appelle la PCM). Dans la présente enquête, plus de 99 % des PCM sont les mères biologiques de l'enfant cible (5 mois). Pour le reste de l'entrevue, cette personne répond à toutes les questions du QIRI pour elle-même, pour le bébé, pour son/sa conjoint/e[14] et les autres membres du ménage ainsi que pour le parent biologique ne vivant pas dans le ménage, s'il y a lieu. Une des particularités de l'ÉLDEQ est en effet de recueillir, soit par procuration, soit par l'entremise d'un questionnaire qui lui est directement adressé, des informations sur le parent biologique qui ne vit pas dans le ménage visité. Les questionnaires papier sont remplis par la mère (QAAM), le père (QAAP) ou par l'intervieweure (IMF, QPRI et questionnaire sur la tempête de verglas), tandis que le Journal de bébé est rempli par un des parents ou une personne qui s'occupe de l'enfant (ex. : grand-parent, gardien/ne). Cet instrument ainsi que l'IMF sont complétés après la visite. Les QAAM et QAAP sont, dans la mesure du possible, complétés lors de la visite après l'entrevue en face à face ou retournés par la poste dans le mois suivant la visite.

Les pages suivantes présentent plusieurs informations indispensables aux utilisateurs des données du volet 1998 de l'ÉLDEQ ou aux lecteurs désireux de mieux connaître les variables dérivées, indices ou échelles sur lesquelles s'appuient les analyses publiées dans cette collection. On y expose, dans un premier temps, les étapes ayant mené à la constitution de la banque de données de ce volet de l'ÉLDEQ, de la validation des données à l'organisation des renseignements recueillis auprès de 2 223 enfants en neuf fichiers distincts. Sont également décrits la convention de désignation des variables ainsi que le contenu détaillé des fichiers constituant la banque de données de ce premier volet de l'étude. Des remarques et des mises en garde concernant certaines variables sont également exposées. La définition des principales variables dérivées produites dans le cadre de cette étude fait l'objet de la section 7. Par variable dérivée on entend soit un simple regroupement de catégories d'une question, soit une construction plus élaborée faisant appel à plus d'une question.

Au moment de rédiger ce document, les variables dérivées portant sur le développement cognitif de l'enfant (*Jeu 1, 2, 3 mains*), les données provenant des Journaux de bébé - centrées sur les comportements de l'enfant et des personnes qui s'en occupent -, ainsi que les renseignements périnataux tirés des dossiers médicaux n'étaient pas encore inclus dans la banque de données de l'ÉLDEQ. Ces données font l'objet des numéros 3, 8 et 13 de la présente collection. La documentation technique portant sur ces données sera publiée au moment de leur diffusion.

14. Au volet 1998, parmi les pères ou conjoints vivant avec la mère, 1 sur 6 a toutefois répondu lui-même aux questions le concernant.

2. La validation des données : une étape incontournable

La validation des données représente une étape importante et incontournable de toute enquête. Les données sur lesquelles reposent les analyses statistiques doivent en effet être fiables et valides, sans quoi les résultats obtenus peuvent s'avérer trompeurs.

Compte tenu de l'organisation logistique de la collecte auprès des nourrissons de 5 mois, une première validation sommaire des données a pu être effectuée après les trois premières vagues de collecte. Cette validation a été complétée à la fin de la collecte annuelle.

À chacune de ces étapes, deux types de validation ont été effectuées, soit : 1) des validations de base et, 2) des validations logiques.

Les validations de base s'attardent aux aspects fondamentaux de la collecte de données (codes valides, respect des filtres, etc.) tandis que les validations logiques exigent un examen plus approfondi du contenu des questionnaires. Elles s'intéressent à la cohérence entre les réponses en référant à des renseignements provenant du même questionnaire ou d'un autre instrument. La création des variables dérivées est une autre occasion de vérifier la cohérence des informations recueillies.

Validité de base :

Plus précisément, nous nous sommes assurés de la validité des codes. Par exemple :

1) la réponse correspond-elle à un des choix suggérés? À défaut de quoi de nouveaux codes peuvent être ouverts.

2) la réponse est-elle pertinente compte tenu des seuils minimum et maximum attendus en particulier pour les questions ouvertes telles que celles portant sur le poids ou la taille?

3) les filtres ont-ils été respectés, c'est-à-dire a-t-on omis des questions ou des sections lorsque la réponse à une question précédente le justifiait?

Quant à l'éligibilité du répondant, celle-ci a porté sur des éléments tels que le statut de résidence du père biologique puisque ce critère est utilisé afin de distinguer les QAAP selon que le père biologique vit ou non dans le ménage ou encore d'identifier les mères éligibles à répondre à certaines questions sur le père biologique non résidant (QIRI – parent biologique absent, section 6 du QAAM). Cette opération s'est avérée essentielle puisque nous ne disposions pas de moyens fiables nous permettant de distinguer *a priori* et sans équivoque les QAAP complétés par des pères biologiques selon qu'ils vivent ou non dans le ménage sélectionné.

Dans les deux sections suivantes, nous décrivons à l'aide d'exemples les principales étapes du processus de validation des données de l'ÉLDEQ pour le questionnaire informatisé rempli par l'intervieweure, d'une part, et pour les questionnaires papier, d'autre part.

2.1 Le questionnaire informatisé rempli par l'intervieweure

Le processus de validation des données recueillies à l'aide du QIRI débute par une première lecture complète des données avec un logiciel statistique. Cette étape vise à créer un ensemble de fichiers plus simples à manipuler et contenant moins de variables que les

fichiers originaux[15]. À cette étape, certaines erreurs attribuables à de mauvais sauts sont corrigées et les commentaires inscrits sur la feuille de suivi informatique remplie par l'intervieweure, pris en compte. Cette source d'information est très précieuse. Y sont en effet consignés des commentaires qui permettent d'apporter des corrections importantes aux données de la banque : ajout ou omission d'un membre dans le ménage, erreur de réponse repérée après la saisie sur l'ordinateur portable, information complémentaire concernant une question, etc.

La seconde étape consiste à examiner les variables une à une afin d'identifier les valeurs aberrantes. Les variables que l'on présume liées sont ensuite croisées entre elles afin d'identifier d'éventuelles incohérences attribuables à des erreurs de saisie ou à une mauvaise compréhension d'une question par le répondant ou la répondante. Ces variables peuvent provenir d'un même instrument (validation intra-instrument) ou d'instruments différents (validation inter-instruments) (ex. : QIRI et QAAP). Cette étape est longue car on procède à un examen à la pièce de tous les cas pour lesquels des incohérences ont été relevées. Pour les cas litigieux, on poursuit la validation en examinant les réponses à d'autres variables lorsqu'elles sont disponibles. Pour certaines variables comme le poids, où il est possible de répondre selon différentes unités de mesure, un retour au questionnaire s'avère parfois nécessaire afin de vérifier s'il n'y avait pas eu erreur dans le choix de l'unité de mesure lors de la saisie. Ce n'est qu'à la suite de ce processus de vérification que la décision d'invalider certaines réponses jugées aberrantes est prise (voir plus bas).

15. C'est à ce moment que certaines données (ex. : poids et taille de l'enfant) sont converties en une seule unité de mesure et surtout qu'une partie de l'information non pertinente pour la banque finale est éliminée : variables administratives comme le numéro d'intervieweure, heure de début et de fin de chaque questionnaire et toute autre variable générée par le QIRI qui permet d'en retracer l'exécution.

Enfin, dans le cas de variables servant à la construction d'échelles et pour d'autres données où le croisement était plus difficile ou impossible, seule une fréquence de chacune d'entre elles a été effectuée et l'absence de codes invalides était jugée suffisante comme critère d'acceptation.

2.2 Les questionnaires papier

Contrairement aux réponses au QIRI qui sont saisies directement sur un ordinateur portable lors de l'entrevue, les données recueillies à l'aide des questionnaires papier sont codées et saisies après la collecte dans les ménages. Cette partie est confiée à la maison de sondage qui effectue une double saisie puis une validation intersaisies des données. C'est également à la maison de sondages que revient la tâche d'effectuer une validation de base des questionnaires papier (rejets de codes inadmissibles, vérification des filtres).

En plus de cette validation de base, une validation inter-instruments est effectuée par la Direction Santé Québec. Cette procédure est nécessaire pour distinguer les refus des « non applicables » lorsque les questions s'adressent à un sous-groupe d'individus ou encore lorsqu'elles sont précédées de consignes plutôt que d'une question filtre. En faisant appel à des questions provenant d'autres instruments, on s'assure ainsi de l'éligibilité ou de la non-éligibilité du répondant (ex. : section du QAAM portant sur le père biologique absent et grille des liens entre les membres du ménage du QIRI). C'est ainsi que des données des QAAP et des QAAM ont été réorganisées (recodées) afin que les répondants non-éligibles à une question ou une série de questions se voient tous attribuée le code équivalent à « Sans objet » ou « Ne s'applique pas ».

Dans le cas particulier du QAAP, nous avons dû vérifier et valider le statut de résidence du répondant afin de distinguer les QAAP-père ou conjoint présent des QAAP-père biologique absent. Cette opération est longue puisque des informations contradictoires quant au statut de résidence du père ont parfois été fournies. Il

faut alors effectuer une vérification minutieuse des données provenant de diverses sources d'information (ex. : feuilles de suivi informatique remplies par l'intervieweure, QIRI, QAAM) avant de déterminer si le père biologique vit ou non dans le ménage sélectionné.

2.3 Processus de correction des erreurs

Les erreurs (valeurs aberrantes, incohérences) détectées lors du processus de validation ont été examinées. La première étape consistait, comme mentionné précédemment, à comparer l'information jugée contradictoire avec d'autres renseignements disponibles dans la banque. Ce processus était parfois suffisant pour décider de la modification à apporter.

Ex. : QAAM (Q48) Quelle est la relation entre votre conjoint actuel et votre bébé? Il est ...

... le père biologique

QAAM La répondante a répondu à la section 6 portant sur le père biologique absent du ménage et elle a déclaré avoir encore des contacts avec lui.

QIRI (ARE1Q3) Les codes d'identification de lien entre les membres du ménage indiquent que la répondante n'a pas de conjoint présent dans le ménage.

La question 48 du QAAM semble avoir été mal interprétée et d'après les autres questions, on peut affirmer que la réponse à cette première est « aucun conjoint » (voir tableau 2.2).

Ex. : QIRi - section CAR La répondante ou le répondant dit que l'enfant se fait garder 35 heures par semaine chez quelqu'un d'autre par une personne non apparentée (Q1b1)

La répondante ou le répondant dit que l'enfant se fait garder 35 heures par semaine dans une garderie (Q1g1)

Après examen de l'horaire de travail des parents (QIRI-section LFS), on présume que ces réponses sont des doublons attribuables à une confusion entre les concepts de « garderie » et de « garde chez quelqu'un d'autre par une personne non apparentée ». Ainsi, des réponses ont dû être changées : on a recodé « Non » à Q1b et « Sans objet » à Q1b1.

Ex. : QIRI - section INC Quelques PCM ont déclaré comme principale source de revenu les « Prestations fiscales pour enfants », et comme seule autre source de revenu l'aide sociale. Pour ces cas, on a recodé la principale source de revenu « aide sociale » car chez les prestataires d'aide sociale, ces deux sources de revenu sont confondues, les barèmes d'aide sociale sont ajustés en fonction du montant des prestations fiscales pour enfant.

Si un doute persistait, mais qu'il était impossible d'affirmer que la réponse était erronée, aucun changement n'était fait, l'information restant alors telle que donnée par le répondant ou la répondante. Cette situation est apparue notamment lors de la construction de la variable dérivée « type de famille »; pour quelques

cas il a en effet été impossible de connaître avec certitude le statut de résidence du père en raison des informations insuffisantes ou contradictoires recueillies. La variable dérivée a été codée manquante et l'information disponible n'a pas été modifiée.

S'il était possible d'affirmer que la réponse était erronée, mais qu'aucune autre question ne pouvait suggérer la réponse exacte, une valeur inconnue était alors accordée.

Ex. : QIRI – section HLT Quel est le poids de...?

Réponse aberrante, la valeur « inconnue » (code NE SAIT PAS, REFUS ou MANQUANT) est attribuée.

Étant donné le grand nombre de données recueillies dans le cadre de l'ÉLDEQ, il n'est pas possible de présenter ici une recension des vérifications effectuées à cette étape de la validation des données. Des exemples de validations faites pour chaque instrument ou effectuées entre divers instruments sont exposés aux tableaux 2.1 et 2.2.

Tableau 2.1
Exemples de validations par instrument, ÉLDEQ, volet 1998

INSTRUMENT/S ET SECTION/S	DESCRIPTION	VALIDATION
QIRI – sections CONT et REL	ACOFQ19 *Nombre d'enfants vivant à plein temps ou à temps partiel dans le ménage*	On a comparé la variable ACOFQ19 à une variable dérivée AREED01 (nombre de frères et sœurs, biologiques ou non, vivant habituellement dans le ménage) créée à partir des données de la section REL. Les quelques cas (n=13) où AREED01 + 1 (enfant cible) n'est pas égal à ACOFQ19 ont été examinés à la pièce : on a vérifié qu'il s'agissait bien d'enfants hors famille (ex. : enfant d'un/d'une co-locataire, enfant de la sœur de la mère, donc cousin ou cousine, etc).
QIRI – section LFS	ALFMQ03 *Nombre de semaines travaillées par la mère (12 derniers mois)* ALFMQ03 *Nombre de semaines travaillées par le père/conjoint résidant (12 derniers mois)*	Doit se situer entre 1 et 52.
QIRI – section INC	AINFD03 *Revenu du ménage* AINFD02 *Principale source de revenu du ménage*	On compare le revenu déclaré (recodé en catégorie) et la principale source de revenu du ménage (recodée en catégorie). Pour les cas litigieux, on poursuit la validation en fonction des renseignements disponibles sur le travail et la présence ou non d'autres adultes dans le ménage.
QIRI – sections INC et LFS	AINFQ01A à AINFQ01N *Sources de revenu du ménage* ALFMD01B *Situation en emploi de la mère (12 derniers mois)* ALFJD01B *Situation en emploi du père biologique ou du conjoint résidant (12 derniers mois)*	On vérifie la situation en emploi des parents lorsque la PCM a déclaré un revenu provenant de « salaires et traitements » ou d'un « travail autonome » comme une des sources de revenu du ménage. Pour les cas litigieux on vérifie si d'autres adultes vivent dans le ménage.

Tableau 2.1
Exemples de validations par instrument, ÉLDEQ, volet 1998 (suite)

QIRI – enfant (section HLT)	AHLEQ03 *Taille au moment de l'enquête* AHLEQ04 *Poids au moment de l'enquête*	Les valeurs extrêmes ont été examinées à la pièce.
QIRI – sections SOC et CUS	ASTAT_1 *État matrimonial de la mère* ASTAT_3 *État matrimonial du père/conjoint résidant*	Vérifier la concordance entre l'état matrimonial du parent et son histoire conjugale (section CUS du QIRI). Par exemple, si le parent n'a jamais été marié et vit avec son partenaire en union libre, l'état matrimonial doit être célibataire (jamais marié).
QIRI – sections MD et LFS	AMDEQ29 *Travail de la mère après la naissance* ALFMD01A *Situation en emploi au moment de l'enquête* ALFMD01B *Situation en emploi (12 derniers mois)*	Vérifier la concordance.
QAAM	AQMMQ48 *Relation entre le conjoint actuel et l'enfant cible* QAAM - section 6	Éligibilité à répondre à la section portant sur le père biologique non résidant. La section 6 sur le père biologique absent ne doit pas être répondue si Q48 est égal à 1 (« père biologique »).
IMF	AIFFQ31A *Nombre de personnes présentes lors de l'entrevue* AIFFQ32 *État de l'enfant au moment de l'entrevue*	Si l'enfant n'est pas absent lors de l'entrevue (Q32 n'est pas égal à 5), le nombre de personnes présentes lors de l'entrevue (Q31a) doit être supérieur à 1.

Tableau 2.2
Exemples de validations interinstruments, ÉLDEQ, volet 1998

INSTRUMENT/S ET SECTION/S	DESCRIPTION	VALIDATION
Fichier maître des naissances, QIRI (sections CONT, REL et CUS) et QAAM	AREED01 *Rang de naissance de l'enfant* Ne sont pas comptés les enfants mort-nés (500 g. et plus).	Vérifier la concordance. On a comparé la variable provenant du *Fichier maître des naissances* (« nombre d'enfants nés de grossesses antérieures [exclure la présente grossesse] ») à laquelle on a ajouté 1 pour l'enfant cible à d'autres variables pertinentes : nombre d'enfants biologiques de la mère vivant dans le ménage et nombre d'enfants de la mère vivant hors ménage (sections CONT [Q19 et Q20] et section REL du QIRI, questions sur les enfants déjà eus de la section CUS du QIRI [CUS-Q1D, Q6E et CUS-Q6H] et questions du QAAM portant sur la fécondité de la mère [AQMMQ03A, AQMMQ03B, AQMMQ04, AQMMQ05, AQMMQ06]). À la suite de ces vérifications, environ 1 % des cas ont dû être corrigés[1].
QAAM et QIRI (sections REL, CUS et « Parent biologique absent »)	AQMMQ48 *Lien entre le conjoint actuel, s'il y a lieu, et l'enfant cible*	Vérifier la concordance. On a examiné les réponses à la question 48 du QAAM en fonction de la présence ou non du père biologique dans le ménage (sections REL, CUS et section « Parent biologique absent » du QIRI, section 6 du QAAM sur le père biologique absent). Selon les informations disponibles, certaines mères ont répondu « père biologique » à la question 48 du QAAM en dépit du fait qu'elle n'habitait pas avec lui au moment de l'enquête. Comme la question voulait mettre l'accent sur la notion de corésidence, ces cas ont été recodés « aucun conjoint » lorsque les autres informations disponibles révélaient que le père biologique ne vivait pas dans le ménage. Il est toutefois possible que certaines mères maintenaient une relation de couple « non cohabitante » avec le père biologique au moment de l'enquête. Cette question a été reformulée dans la suite de l'enquête afin de tenir compte de ce type de situation.

Tableau 2.2
Exemples de validations interinstruments, ÉLDEQ, volet 1998 (suite)

INSTRUMENT/S ET SECTION/S	DESCRIPTION	VALIDATION
QAAM et QIRI – section REL	AQMMQ01 *Lien entre la répondante et l'enfant cible* ARE1Q2 *Lien entre la personne 1 et la personne 2*	Vérifier la concordance.
QAAP et QIRI – section REL	AQPJQ01 *Lien entre le répondant et l'enfant cible* ARE2Q3 *Lien entre la personne 2 et la personne 3*	Vérifier la concordance.

1. Les incohérences observées sont attribuables à deux principaux facteurs. D'abord, lors de la saisie des données du formulaire « *Bulletin de naissance vivante* », on a attribué le code « 1 » lorsque la donnée était manquante. Par ailleurs, il semble que certains individus aient inclus la présente grossesse dans le nombre d'enfants nés de grossesses antérieures. À noter qu'on pourrait observer, dans certains cas, une sous-estimation du nombre d'enfants nés vivants liée au fait que des enfants biologiques de la mère n'aient pas été rapportés (ex. : enfants donnés en adoption ou enfants décédés après la naissance que la mère n'a pas voulu déclarer sur le formulaire « *Bulletin de naissance vivante* » ou lors de l'entrevue).

2.4 Mise à jour de la banque de données

Une première version de la banque de données complète (n=2 223) a été diffusée aux groupes d'analyse de l'ÉLDEQ en mars 1999. Quelques erreurs ont toutefois été repérées seulement à l'étape de l'analyse des données. Quand une telle situation s'est présentée, la Direction Santé Québec s'est assurée d'apporter les changements nécessaires aux indices ou variables touchés par les corrections. Des *errata* ont alors été envoyés aux détenteurs de la banque afin de les aviser des modifications apportées à la banque. Si les utilisateurs le jugeaient nécessaire, une nouvelle version de la variable ou des variables touchées leur était envoyée. Une version corrigée et mise à jour de la banque de données du volet 1998 a été envoyée aux équipes associées à l'étude en juillet 2000 en même temps que celle du volet 1999. Toutes les données publiées dans le volume 1 du rapport de l'ISQ ont été vérifiées en tenant compte des corrections apportées depuis la première diffusion.

3. Constitution de la banque de données du volet 1998 de l'ÉLDEQ

La constitution de la banque de données du volet 1998 de l'ÉLDEQ s'est appuyée sur deux critères principaux, soit la logique de la collecte d'une part et les taux de réponse aux différents instruments ou sections de questionnaires d'autre part. C'est ainsi que neuf fichiers de données ont été construits à partir des renseignements recueillis auprès des 2 223 enfants du volet 1998 de l'ÉLDEQ : SOCIO101, MERE101, PERE101, ENFAN101, BIO101, PCM101, QAAP101, QPABS101 et INDI101. À ces fichiers s'ajoutent les données tirées des Journaux de bébés et des dossiers médicaux de la mère et de l'enfant ainsi que celles provenant du *Jeu 1, 2, 3 mains...* qui, parce qu'elles exigent un traitement spécialisé, n'ont pas été intégrées à la première banque diffusée.

Le fichier QAAP101 contient les variables générées par le QAAP (questionnaire autoadministré du père) pour les *pères biologiques ou les conjoints de la mère présents dans le ménage*, tandis que le fichier QPABS101 comprend les variables générées par les QAAP répondus par les pères biologiques du bébé cible *ne vivant pas dans le ménage enquêté*. Comme le taux de réponse obtenu au QAAP (pères biologiques ou conjoints présents) est plus faible, une pondération spéciale a dû être produite et les variables du QAAP sont incluses dans un fichier distinct de PERE101. Quant aux variables du QAAP adressées aux pères biologiques non résidants, elles ne sont pas accompagnées de pondération, compte tenu des faibles taux de réponse obtenus. Par conséquent, on ne peut inférer les données obtenues à l'ensemble des pères biologiques non résidants et les variables du fichier QPABS101 ne peuvent être utilisées qu'à titre indicatif. Des informations détaillées sur les données recueillies auprès des pères résidants et non résidants et sur les taux de réponse obtenus aux divers instruments sont fournies aux numéros 1 et 2 de cette collection.

La banque de données contient également un fichier de variables dérivées mis au point par la Direction Santé Québec et les partenaires de l'ÉLDEQ (INDI101) afin de faciliter les analyses. On y trouve différents indicateurs sociodémographiques ainsi que des scores d'échelles fournis par les groupes d'analyse. Ces variables sont décrites en détail à la section 7.

Pour l'instant, le tableau 3.1 décrit la composition des neuf fichiers du volet 1998 de l'ÉLDEQ. Tous ces fichiers ont été constitués à l'aide du logiciel SAS. Ces fichiers sont disponibles en format SAS (versions 6.12 et 8) ainsi qu'en format SPSS pour Windows.

3.1 Description des fichiers de la banque de données du volet 1998 de l'ÉLDEQ

Chacun des fichiers contient une variable nommée IDME (numéro de ménage) à utiliser lors de la fusion de deux fichiers ou plus. Tous les fichiers ont la forme « une ligne par ménage ». La majorité des fichiers contiennent aussi une variable qui indique qui a répondu au questionnaire ou à chacune des sections du questionnaire en ce qui concerne le QIRI. Ces variables prennent les valeurs « mère », « père » ou un nombre de 4 à 12, si une personne autre que la mère ou le père/conjoint a répondu au questionnaire. Le tableau 3.2 présente, pour chaque instrument ou pour chaque questionnaire, dans le cas du QIRI, le fichier de données correspondant ainsi que la variable désignant le répondant.

Tableau 3.1
Composition des neuf fichiers de la banque de données du volet 1998 de l'ÉLDEQ, nourrissons de 5 mois[1]

FICHIERS QUESTIONNAIRES ET SECTIONS[2]	(1) SOCIO101	(2) MÈRE101	(3) ENFAN101	(4) PÈRE101	(5) PCM101	(6) QAAP101 (APOIQAP, APOIQAPM)	(7) QPAB101 (sans pondération)	(8) BIO101 (sans pondération)	(9) BIE101 (& pondérations)[3]
QIS – SOCIODEMO									
CONT									
DEM									
REL									
HHLD									
QIS – PARENT									
SOC									
EDA									
LFS									
INC									
HLA[4]									
FNC									
SAF									
QIS – PARENT BIO. ABSENT									
EDA									
LFS									

Tableau 3.1
Composition des neuf fichiers de la banque de données du volet 1998 de l'ÉLDEQ, nourrissons de 5 mois (suite)[1]

FICHIERS QUESTIONNAIRES ET SECTIONS[2]	(1) SOCIO101	(2) MÈRE101	(3) ENFAN101	(4) PÈRE101	(5) PCM101	(6) QAAP101 (APOIQAP, APOIQAPM)	(7) QPABS101 (sans pondération)	(8) [illegible] (sans pondération)	(9) [illegible] (2 pondérations)[3]
QIRI – ENFANT									
SOC, DVS, HLT, MED, TMP, LIT, ACT, MSD, PAR, CUS, CAR			■						
QPRI					■				
QAAM (sauf section 6)		■							
QAAM (section 6)								■	
QAAP (pères bio./conjoints présents)						■			
QAAP (pères bio. « absents »)							■		
IMF	■								
VERGLAS					■				■
VARIABLES DÉRIVÉES									

1. À moins d'indication contraire, tous les fichiers sont accompagnés des pondérations populationnelles et échantillonnales : APOIPCM et APOIPCMM. Pour plus de détails sur la notion de pondération et l'utilisation des pondérations dans l'analyse, voir le numéro 1 de la présente collection.
2. Les noms de sections du QIRI sont ceux utilisés dans la version originale (anglaise) du questionnaire de l'ELNEJ.
3. Les variables dérivées combinent des renseignements provenant des fichiers 1 à 6; deux types de pondérations y sont donc rattachés, soit APOIPCMM (APOIPCM) et APOIQAPM (APOIQAP).
4. HLA-Q1 à HLA-Q7c : fichier MERE101 et PERE101.
   HLA-Q12a à HLA-Q12m : fichier MERE101 seulement.

Tableau 3.2

Profil des répondantes et répondants du volet 1998 de l'ÉLDEQ par instrument, questionnaire ou section de questionnaire

INTRUMENTS ET QUESTIONNAIRE	FICHIER	n (non pondéré)	VARIABLE DÉSIGNANT LE/LA RÉPONDANT/E
QIRI – SOCIODEMO.	SOCIO101	2 223	A_PCM
QIRI – MÈRE	MÈRE101	2 221[1]	ARPMQ01
QIRI – PÈRE BIO./ CONJOINT PRÉSENT	PÈRE101	2 049[2]	ARPJQ01
QIRI – sections PCM	PCM101	2 223	A_PCM
QIRI – PÈRE BIO. ABSENT	BIO101	132[3]	A_PCM
QIRI – ENFANT	ENFAN101	2 223	ARPEQ01
QPRI	PCM101	2 223	AQIFQ00
QAAM (sauf section 6)	MERE101	2 146	AQMMQ01
QAAM – section 6	BIO101	165	AQMMQ01
QAAP – PÈRE BIO./CONJOINT PRÉSENT	QAAP101	1 855	AQPJQ01
QAAP – PÈRE BIO. ABSENT	QPABS101	45	AQPAQ01
IMF	SOCIO101	2 221	... (rempli par l'intervieweure)
TEMPÊTE DE VERGLAS	PCM101	2 219	... (rempli par l'intervieweure)
JEU 1, 2, 3 MAINS	nd	1 851[4]	... (rempli par l'intervieweure)
DOSSIERS MÉDICAUX DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT	nd	2 192	...
JOURNAL DE BÉBÉ	nd	1 422[5]	nd

1. Deux questionnaires mère (QIRI) sont manquants, l'un concerne un ménage où la mère biologique est absente tandis que l'autre concerne un ménage où la répondante est la grand-mère de l'enfant cible. Dans ce dernier cas, le questionnaire parent n'a pas été généré en E1.
2. Soit 2 042 pères biologiques, cinq conjoints de la mère autres que père biologique et deux pères de famille d'accueil. Il manque un questionnaire pour un père biologique (le questionnaire n'a pu être ouvert ou n'a pu être exporté en raison d'un problème technique).
3. Sur un total de 180 ménages où le père biologique est absent. Plus précisément, dans 178 ménages, seul le père biologique est absent tandis que dans deux ménages le père biologique et la mère biologique sont absents (familles d'accueil). Dans un autre ménage, seule la mère biologique est non résidante. Le fichier BIO101 ne contient pas les informations sur les 3 mères non résidantes.
4. Bien que 2 120 enfants aient participé au jeu, seuls les enfants ayant complété les trois essais dans chacune des deux situations expérimentales, soit 1 851 enfants, sont retenus aux fins de l'analyse (pour plus de détails, voir le numéro 8 de cette collection).
5. Sur un total de 1 787 journaux retournés par les parents. De ce nombre, 365 journaux doivent toutefois être exclus de l'analyse, soit 6 journaux inutilisables (ex. : enfant malade), 225 jugés trop incomplets et 134 journaux égarés (voir le numéro 13 de cette collection).

3.2 Convention de désignation des variables

Comme mentionné dans la première partie de ce numéro, l'instrument maître de l'ÉLDEQ 1998-2002, soit le questionnaire informatisé rempli par l'intervieweure (QIRI) provient en grande partie de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) conduite par Statistique Canada depuis 1994 auprès de plus de 20 000 enfants. Pour cette raison, la convention de désignation des variables de l'ÉLDEQ reprend celle utilisée dans l'ELNEJ.

Les noms de variables se présentent ainsi :

A SE C Q nnx

où :

A : se rapporte au volet de l'étude

« A » correspond au volet 1998 (5 mois)

« B » correspond au volet 1999 (17 mois)

« C » correspond au volet 2000 (29 mois) et ainsi de suite.

SE : se rapporte à la section du questionnaire (voir le tableau 3.3).

C : correspond à la personne à laquelle la variable se rapporte :

« E » signifie que la variable se rapporte à l'enfant

« M » signifie que la variable se rapporte à la mère

« J » signifie que la variable se rapporte au père/conjoint résidant

« F » signifie que la variable se rapporte au ménage

« A » signifie que la variable se rapporte au père biologique absent du ménage

Dans le questionnaire sociodémographique (seulement pour les questions de la section REL), on interroge la PCM sur les relations unissant toutes les personnes du ménage. Des précisions sont requises pour savoir à qui la variable se rapporte. Nous utiliserons donc la notation suivante :

« 1 » si la variable se rapporte à la mère

« 2 » si la variable se rapporte à l'enfant cible

« 3 » si la variable se rapporte au père/conjoint

« 4 » si la variable se rapporte à la 4e personne

« 5 » si la variable se rapporte à la 5e personne

« 6 » si la variable se rapporte à la 6e personne

« 7 » si la variable se rapporte à la 7e personne

« 8 » si la variable se rapporte à la 8e personne

« 9 » si la variable se rapporte à la 9e personne

« 10 » si la variable se rapporte à la 10e personne

« 11 » si la variable se rapporte à la 11e personne

« 12 » si la variable se rapporte à la 12e personne

Q : se rapporte au genre de variable. Où :

« Q » signifie que la variable se rapporte à une question qui a été posée directement dans l'un des questionnaires.

« S » signifie que la variable se rapporte à une note calculée pour une échelle utilisée dans le questionnaire.

« D » signifie que la variable a été calculée à partir d'autres questions qui ont été posées dans le questionnaire.

« M » signifie qu'il s'agit d'une information de type date (en mois).

« A » signifie qu'il s'agit d'une information de type date (en année).

nnx : se rapporte à l'identification de la question. De façon générale, nn est un numéro séquentiel attribué à la variable et x est un indicateur alphabétique séquentiel pour une série de variables similaires.

ATTENTION : Dans certains cas, les trois derniers caractères de la variable ne sont pas suffisants pour identifier correctement une question (ex. : questions comportant plus d'un choix de réponses). Dans de tels cas, les quatre derniers caractères ont alors été utilisés afin d'identifier la variable (le plus souvent en remplacement de la lettre « Q »).

Exemple : section HLT question 45 (9 réponses possibles)=> AHLE**Q45A** à AHLE**Q45I**

section HLT question 45A (11 réponses possibles)=> AHLE**45AA** à AHLE**45AK**

On a donc remplacé le « Q » du cinquième caractère.

Tableau 3.3
Sections du QIRI et des questionnaires papier

QUESTIONNAIRE ET SECTIONS	LETTRE INDIQUANT LA SECTION (2e ET 3e COLONNES DU NOM DES VARIABLES)[1]	CONTENU
QIRI (questionnaire informatisé rempli par l'intervieweur) :		
QIRI – SOCIODÉMO.		
CONT	CO	Contact (langue de l'entrevue, membres constituant le ménage)
DEM	-- (AAGE_?, ASEXE_?, ASTAT_?)	Données sociodémographiques de base (pour tous les membres du ménage)
REL	RE	Relations entre les membres du ménage
HHLD	HH	Conditions de logement
QIRI – PARENT		
SOCIO	SD	Renseignements sociodémographiques
EDA	ED	Scolarité
LFS	LF	Occupation et travail
INC	IN	Revenu (ménage)
HLA	HL	Santé et habitudes de vie
FNC	FN	Fonctionnement de la famille
SAF	SF	Sécurité du quartier
QIRI – PARENT BIOLOGIQUE ABSENT		
EDA	ED	Scolarité
LFS	LF	Occupation et travail
QIRI – ENFANT		
SOCIO	SD	Renseignements sociodémographiques
DVS	DS	Relation avec la répondante ou le répondant
HLT	HL	Santé (état général, taille, poids à la naissance et poids actuel, blessures, maladies chroniques, consultations médicales et hospitalisations)
MED	MD	Conditions périnatales (habitudes de vie de la mère durant la grossesse, dépression postnatale et hospitalisation de la mère), travail de la mère après la naissance

Tableau 3.3
Sections du QIRI et des questionnaires papier (suite)

QUESTIONNAIRE ET SECTIONS	LETTRE INDIQUANT LA SECTION (2e ET 3e COLONNES DU NOM DES VARIABLES)[1]	CONTENU
TMP	TM	Tempérament
LIT	LT	Lecture faite à l'enfant
ACT	AC	Activités éducatives
MSD	MS	Développement moteur et social
PAR	PR	Pratiques parentales
CUS	CS	Antécédents familiaux et garde légale
CAR	CR	Modalités de garde
QPRI (questionnaire papier rempli par l'intervieweure)	QI	Information sur les grands-parents, perception de la situation socioéconomique actuelle, revenu du ménage avant la naissance, mode d'alimentation, introduction d'aliments solides, attitudes de l'entourage à l'égard de l'allaitement, habitudes reliées à la santé buccodentaire, prise de vitamines et de minéraux
QAAM (questionnaire autoadministré de la mère)	QM	Grossesses et fécondité, relation mère/enfant, sommeil de l'enfant, antécédents de comportement, soutien du conjoint, loisirs, données sur le père biologique absent (visites, soutien financier, antécédents de comportement)
QAAP (questionnaire autoadministré du père) – Père biologique ou conjoint présent	QP	Relation père/enfant, perception du tempérament de l'enfant, bien-être psychologique, antécédents de comportement, loisirs
QAAP (questionnaire autoadministré du père) – Père biologique absent	QA	Relation père/enfant, perception du tempérament de l'enfant, bien-être psychologique, antécédents de comportement, loisirs
IMF (inventaire du milieu familial)	IF	Comportement de l'enfant, relation mère/enfant, conditions de logement
Tempête de verglas	QV	Conséquences de la tempête de verglas de janvier 1998

1. Exclut certaines variables dont l'information est tirée d'autres sources (ex. : *Fichier maître des naissances*) ou certaines variables dérivées pour lesquelles une convention propre à l'ÉLDEQ a été mise au point.

3.3 Contenu des fichiers

Fichier SOCIO101

Ce fichier contient le questionnaire « Inventaire du milieu familial » (n=2 221) ainsi que les variables sociodémographiques du QIRI (section CONT, DEM, REL et HHLD), soit notamment l'âge, le sexe et l'état matrimonial des membres du ménage, les liens unissant les membres du ménage entre eux ainsi que certains renseignements sur le logement (tableau 3.1).

La section REL (lien unissant les personnes entre elles) n'a pas été recodée selon la convention utilisée en raison de la complexité de sa structure. Pour bien représenter ces relations, les variables seront définies comme ceci : AREIQJ

où A = Volet de l'étude (1998)

RE = Indique la section RELATION

I = Indique la première personne définie par cette relation I=1,2,...,12

Q = (comme la convention)

J = Indique la deuxième personne définie par cette relation J=I,...,12

Par exemple, ARE1Q2 indique la relation entre la 1re personne (mère) et la 2e personne (bébé cible) du ménage.

Particularité : Dans cette section, on demande les relations interpersonnes seulement pour I < J. Par exemple, on s'intéresse à la relation (ARE1Q2) entre la mère (I=1) et le bébé cible (J=2), mais on ne demande pas la relation (ARE2Q1) entre le bébé cible (I=2) et la mère (J=1); l'ordinateur applique seulement, de façon automatique, la relation inverse. Les variables où I est plus grand que J sont donc inutiles et ne sont pas incluses dans la banque.

Notons que la 1re personne est presque toujours la mère biologique[16], la 2e personne est toujours le bébé cible et la 3e personne est le père biologique/conjoint. Les personnes numérotées de 4 à 12 sont d'autres personnes vivant dans le ménage.

Ce fichier contient l'âge, le sexe et le statut civil (état matrimonial) de toutes les personnes présentes dans le ménage incluant d'autres personnes apparentées (oncle, tante, grand-parent, etc.) ou non apparentées. Les variables utilisées sont AAGE_?, ASEXE_? et ASTAT_? où ? est remplacé par le numéro de la personne (1=mère, 2=bébé cible, 3=père, 4 à 12=autres personnes) et A indique le temps 1 (volet 1998).

Fichier MÈRE101

Ce fichier contient les questions du QAAM (n=2 146), à l'exception de la section 6 portant sur le père biologique absent (voir BIO101) et les questions du QIRI concernant la mère (n=2 221). À noter que les sections INC, FNC et SAF sont incluses dans le fichier PCM101 parce qu'elles concernent le ménage et non pas directement la mère.

Fichier ENFAN101

Ce fichier contient toutes les sections du questionnaire enfant (n=2 223) du QIRI s'adressant à l'enfant cible (5 mois).

Fichier PÈRE101

Ce fichier contient les données du questionnaire parent (père/conjoint résidant) du QIRI (n=2 049).

16. Dans deux cas seulement, il s'agit de mères de famille d'accueil.

Fichier BIO101

Ce fichier contient certaines informations sociodémographiques portant sur le père biologique non résidant, le cas échéant, recueillies auprès de la répondante. Ces informations sont colligées à l'aide du questionnaire « Parent biologique absent » du QIRI mis au point spécifiquement aux fins de la présente étude[17]. Sont également inclus dans ce fichier les renseignements sur les antécédentes du père biologique non résidant recueillis par procuration auprès de la mère dans le QAAM. En raison des faibles taux de réponse obtenus, ce fichier ne contient aucune pondération et les données ne peuvent être utilisées qu'à titre indicatif seulement (n=175)[18].

Fichier PCM101

Ce fichier contient le QPRI (questionnaire papier rempli par l'intervieweure; n=2 223), le questionnaire sur la tempête de verglas (n=2 129) et les sections du questionnaire parent (QIRI) s'adressant spécifiquement à la PCM, soit dans la quasi-totalité des cas, la mère biologique de l'enfant cible.

17. À l'origine, le fichier contenait également des renseignements sur trois mères biologiques non résidantes. L'information concernant ces mères a été omise du fichier BIO101 en raison du trop petit nombre de mères non résidantes dans l'enquête.

18. Soit le nombre de pères non résidants pour lesquels on dispose de certains renseignements provenant de l'une ou l'autre source (QIRI- parent biologique absent ou QAAM). Sont exclus du fichier cinq pères biologiques pour lesquels on ne dispose d'aucun renseignement.

Fichier QAAP101

Ce fichier contient le QAAP (questionnaire autoadministré du père) pour les pères (biologiques ou non) présents dans le ménage (n=1 855)[19] c'est-à-dire dont le lieu de résidence habituel est le ménage visité.

Ainsi, les pères *temporairement* absents en raison du travail (ex. : voyage d'affaires), des études ou pour toute autre raison sont considérés comme vivant habituellement dans le ménage.

Fichier QPABS101

Ce fichier contient le QAAP (questionnaire autoadministré du père) pour les pères biologiques NON PRÉSENTS dans le ménage, c'est-à-dire dont le lieu de résidence habituel n'est pas le ménage (n=45). En raison du trop faible nombre de questionnaires retournés, le fichier ne contient aucune pondération et les variables doivent être utilisées à titre indicatif seulement.

Fichier INDI101

Ce fichier contient plusieurs variables dérivées (indicateurs sociodémographiques, scores d'échelle, etc.) mis au point par la Direction Santé Québec et les groupes d'analyse. Ces variables sont présentées en détail à la section 7.

19. En plus des pères biologiques/conjoints présents dans le ménage, cinq conjoints de la mère *non cohabitant* ont répondu au QAAP. Ces questionnaires ont été retenus et intégrés au fichier QAAP - pères biologiques/conjoints « présents ».

4. Remarques et mises en garde concernant certaines variables ou échelles

Échelle du fonctionnement de la famille (QIRI)

La Direction Santé Québec et les chercheurs de l'ÉLDEQ ont réalisé, à la suite de la collecte auprès des nourrissons de 5 mois, que cette échelle n'était pas pertinente pour les parents seuls dont l'enfant aîné est âgé de moins de 4 ans. Un filtre a été ajouté à partir du volet 1999 (enfants d'environ 17 mois) afin que les questions de cette échelle ne soient pas posées aux PCM connaissant cette situation familiale.

Consommation de drogues et de médicaments sans prescription (QIRI)

Les questions HLT-Q7A et HLT-Q7B incluent les drogues et les médicaments sans prescription de toute nature (ex. Tylénol, Maalox) consommés au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Consommation de cigarettes durant la grossesse (QIRI)

Les répondantes qui ont dit avoir fumé moins d'une cigarette par jour durant la grossesse se sont vu attribuer la valeur 0 à la variable AMDEQ04.

Emploi et revenu (QIRI)

Certaines variables relatives à la situation professionnelle des parents ont dû être recodées à cause d'une erreur de filtre présente au début de la section LFS du QIRI : il s'agit des variables ALFMD01, ALFMD02, ALFMD08 pour la mère (fichier MERE101) et ALFJD01, ALFJD02 et ALFJD08 pour le père/conjoint (PERE101).

Les données relatives au genre d'entreprise, de service ou d'industrie (LFS-Q10A) ont été codées en 13 catégories selon les codes de la Classification type des industries de 1980 de Statistique Canada (1985) (ALFMD10, pour la mère; ALFJD10, pour le père/conjoint). Le type d'emploi occupé par l'individu (LFS-Q11a) a été codé selon la Classification canadienne des professions de 1981 et ces codes ont ensuite été regroupés en 16 catégories selon la classification socioéconomique des occupations de recensement Pineo (1985) (APIMD01, pour la mère et APIJD01, pour le père/conjoint). Ces 16 groupes ont finalement été regroupés en cinq catégories proposées par des chercheurs de l'*Enquête sociale et de santé* réalisée par Santé Québec en 1992 (APIMD02 et APIJD02). Seules les données regroupées sont disponibles dans la banque. De la même manière, le revenu détaillé des ménages a été retiré du fichier de données de distribution pour des raisons de confidentialité. Seul le revenu du ménage regroupé en catégorie est inclus dans le fichier de distribution. Les données sur le revenu et l'emploi principal ont été utilisées pour la création des variables socioéconomiques dérivées (fichier INDI101).

Section sur la garde de l'enfant (QIRI)

Aux questions : « Quand avez-vous commencé à utiliser ce mode de garde? », certaines PCM ont pu mentionner une date antérieure à la naissance de l'enfant cible dans le cas où un frère ou une sœur aîné/e bénéficiait déjà du mode de garde concerné avant la naissance de l'enfant cible. Pour ces cas, on ne peut donc déterminer quand l'enfant cible a commencé à se faire garder.

Par ailleurs, la question CAR-Q1D portant sur la garde par un frère ou une sœur semble avoir prêté à confusion. Les « Sans objet » (i.e. non applicable parce que l'enfant n'a ni frère, ni sœur) ne pouvant être distingués des « Non », ces deux catégories ont été regroupées (ACRED01D).

Variables à choix de réponses multiples (QIRI)

Il faut porter une attention particulière aux questions du QIRI comportant plusieurs choix de réponses comme la question SOC-Q5 : « Dans quelle(s) langue(s)... peut-il(elle) soutenir une conversation? ». Cette question génère à elle seule 19 variables pour chacune des personnes interrogées. Ces variables nous disent si, oui ou non, la personne peut soutenir une conversation dans chacune des 19 langues énoncées. Il faut donc toujours faire attention lorsqu'on crée des indices ou lorsqu'on effectue des analyses à partir de ces variables, une même personne pouvant avoir répondu oui à plus d'une variable.

Avortements (QAAM)

L'information concernant les avortements (AQMMQ04 et AQMMQ05) a été retranchée du fichier en raison de l'omission de la mention « excluant les fausses couches » dans la formulation de la question 5 du QAAM. Certaines mères ont ainsi pu considérer les fausses couches (avortements spontanés) dans leur réponse, d'autres non.

Âge des grands-parents et âge de l'aîné/e de la famille des parents (QPRI)

Les variables de la section 1 du QPRI ont été recodées afin de faciliter l'analyse. Les variables AQIED01A, D03A, D04A et D06A réfèrent à l'âge des grands-parents maternels et paternels de l'enfant cible, qu'ils soient décédés ou non. Les variables AQIED01B, D03B, D04B et D06B réfèrent au statut des grands-parents maternels et paternels (vivants ou décédés). Les variables AQIED02 et AQIED05 correspondent à l'âge de l'aîné/e de la famille de la mère et du père de l'enfant cible respectivement. Il faut toutefois être prudent/e dans l'interprétation des variables se rapportant à la famille du père de l'enfant cible en raison des taux de non-réponse partielle relativement élevés associés à ces variables.

De plus, malgré les consignes à cet effet, on ne peut déterminer avec certitude qu'il s'agit des parents biologiques et de la fratrie biologique des répondants/es.

Variables de type « date »

Afin de faciliter le traitement des données, deux variables ont été créées pour chacune des informations de type « date ». Elles contiennent le mois et l'année, respectivement. On reconnaît ces variables par la lettre « M » (pour mois) ou « A » (pour année) en cinquième position du nom de la variable.

5. Considérations méthodologiques pour l'analyse des données du volet 1998 de l'ÉLDEQ

5.1 Utilisation de la pondération et de l'effet de plan dans l'analyse

Rappelons que la population visée par l'enquête est l'ensemble des bébés (naissances simples seulement) qui avaient entre 59 et 60 semaines d'âge gestationnel au début de chaque période de collecte de mères vivant au Québec[20]. Comme mentionné au numéro 1 de cette collection, chaque unité répondante doit se voir attribuer un poids si l'on veut procéder à l'inférence des données de l'échantillon à la population visée. Ce poids équivaut au nombre de bébés visés par l'enquête et « représentés » par le répondant.

Dans cette enquête, trois séries de poids ont été calculés : une pour le questionnaire autoadministré du père présent dans le ménage (QAAP), une pour le *Jeu 1, 2, 3 mains* et, enfin, une pour les instruments QIRI, QPRI, QAAM, IMF et les dossiers médicaux, même si le nombre de répondants de certains instruments n'atteint pas 2 223 (voir tableau 3.2). Par contre, en raison des taux de réponse globale ou partielle insuffisants d'une part, et des caractéristiques particulières des non-répondants à ces instruments d'autre part, le QAAP des pères biologiques absents du ménage, les données incluses dans le fichier BIO101 (QIRI-père biologique absent et section 6 du QAAM) ainsi que les données des Journaux de bébé ne sont pas accompagnées de pondération[21]. Par conséquent, seules certaines analyses descriptives peuvent être menées à partir de ces données qui auront trait uniquement aux bébés de l'échantillon dont le parent a répondu.

Pour les autres instruments, les poids populationnels et les poids échantillonnaux sont fournis dans la banque de données du volet 1998 de l'ÉLDEQ. Seuls les poids échantillonnaux sont toutefois utilisés dans les analyses présentées dans ce rapport. On trouve au tableau 5.1 le poids échantillonnal rattaché à chaque instrument ou questionnaire de l'ÉLDEQ ainsi que le fichier de données correspondant. De façon générale, pour les modèles impliquant des variables de plusieurs fichiers, on peut appliquer la règle suivante. Lorsqu'une variable du QAAP est impliquée, utiliser le poids APOIQAPM. Autrement, utiliser les poids APOIPCMM. Dans le cas où une variable non accompagnée de pondération est utilisée, seules certaines analyses descriptives peuvent être menées à partir de ces données qui auront trait uniquement aux bébés de l'échantillon dont le parent a répondu et ce, même si des variables pouvant être pondérées sont impliquées.

Outre la pondération, l'effet dû au plan de sondage complexe doit aussi être pris en compte dans les analyses. L'ÉLDEQ a en effet un plan de sondage stratifié à trois degrés. Lors de l'analyse des données, si on fait l'hypothèse que l'échantillonnage est aléatoire simple, on prend le risque d'engendrer un biais dans les estimations en sous-estimant leur variance. Le numéro 1

20. À l'exclusion des mères vivant dans les régions sociosanitaires 10 (Nord-du-Québec), 17 (territoire cri) et 18 (territoire inuit) et des mères vivant sur des réserves indiennes.

21. Mentionnons ici, à titre d'exemple, que les pères biologiques non résidants ayant retourné le QAAP tendent à être plus scolarisés et à avoir davantage de contacts avec l'enfant que les pères biologiques absents non répondants. En ce qui concerne les Journaux de bébé, les parents répondants semblent plus scolarisés, plus souvent primipares et une proportion plus élevée d'entre eux parlent le français ou l'anglais à la maison, quand on les compare aux parents non répondants (pour plus de détails, voir le numéro 13 de cette collection).

de cette collection propose différentes façons de tenir compte de l'effet du plan de sondage, selon le type d'analyse envisagé, lorsqu'on ne possède pas les paramètres détaillés du plan de sondage. Pour les test du chi-carré, par exemple, on peut utiliser une estimation de l'effet de plan moyen, lequel est évalué à 1,3 dans la présente enquête. L'opération consiste alors à diviser le poids échantillonnal (poids à moyenne 1) par l'effet de plan moyen. Cette procédure permet l'utilisation de logiciels courants tels que SAS et SPSS.

Cependant, lorsque le seuil observé du test est proche du seuil fixé pour le test du chi-carré et certains autres types d'analyse, il est suggéré d'utiliser un logiciel qui permet de calculer des estimations de variance tenant compte du plan de sondage complexe tel que SUDAAN (*Survey Data Analysis*). Pour les analyses non encore intégrées à SUDAAN, l'utilisation d'un seuil plus conservateur accompagné d'une mise en garde portant sur l'estimation de la variance est proposée. Notons toutefois qu'une étude exploratoire est en cours pour analyser la possibilité de fournir des poids *bootstrap* aux utilisateurs afin qu'ils puissent être en mesure de calculer eux-mêmes la variance de leurs estimations sans avoir recours à un logiciel spécialisé.

Finalement, il est possible de quantifier la précision de l'estimation de proportion à l'aide du coefficient de variation (CV). Dans le présent rapport, toutes les données qui sont affectées par un coefficient de variation de plus de 15 % sont accompagnées d'un ou de deux astérisques pour bien indiquer aux lecteurs que la variabilité des estimations présentées est passable (CV se situant entre 15 % et 25 %) ou faible (CV supérieur à 25 %) (pour plus de détails, voir le numéro 1 de cette collection).

Tableau 5.1
Pondération échantillonnale associée à chaque instrument, questionnaire ou section de questionnaire du volet 1998 de l'ÉLDEQ

INSTRUMENTS ET QUESTIONNAIRE	FICHIER	PONDÉRATION ÉCHANTILLONNALE
QIRI – SOCIODEMO.	SOCIO101	APOIPCMM
QIRI – MÈRE	MÈRE101	APOIPCMM
QIRI – PÈRE BIO./ CONJOINT PRÉSENT	PÈRE101	APOIPCMM
QIRI – sections PCM	PCM101	APOIPCMM
QIRI – PÈRE BIO. ABSENT	BIO101	Pas de pondération en raison des taux de non-réponse partielle élevés associés à la plupart des variables
QIRI – ENFANT	ENFAN101	APOIPCMM
QPRI	PCM101	APOIPCMM
QAAM (sauf section 6)	MERE101	APOIPCMM
QAAM – section 6	BIO101	Pas de pondération en raison des taux de non-réponse partielle élevés associés à la plupart des variables
QAAP – PÈRE BIO./CONJOINT PRÉSENT	QAAP101	APOIQAPM
QAAP – PÈRE BIO. ABSENT	QPABS101	Pas de pondération en raison du faible taux de réponse globale obtenu à cet instrument
IMF	SOCIO101	APOIPCMM
TEMPÊTE DE VERGLAS	PCM101	APOIPCMM
JEU 1, 2, 3 MAINS	nd	Pondération spéciale (variables non diffusées) (voir n° 8 de cette collection)
DOSSIERS MÉDICAUX	nd	APOIPCMM (voir n° 3 de cette collection)
JOURNAL DE BÉBÉ	nd	Pas de pondération en raison du faible taux de réponse globale obtenu à cet instrument (voir n° 13 de cette collection)

5.2 Non-réponse partielle et imputation

La plupart des questionnaires ont été bien répondus. La non-réponse partielle ne représente donc pas un problème important à l'égard de la présence de biais potentiels. Quelques questions du QAAM, du QIRI et du QPRI présentent toutefois une non-réponse partielle excédant 5 %[22]. Dans ce rapport, les estimations affectées par une non-réponse dépassant 5 % sont accompagnées d'une note spécifiant pour quel sous-groupe de la population elles sont moins fiables.

En raison des faibles taux de non-réponse partielle obtenus, notamment pour des questions telles celles portant sur le revenu, auxquelles sont généralement rattachées des taux de non-réponse élevés, aucune imputation n'a été effectuée à partir des données du volet 1998 de l'ÉLDEQ.

22. Pour plus de détails, consulter l'annexe 6 du numéro 1 « À propos de la non-réponse partielle excédant 5 % ».

6. Diffusion

La banque de données dénominalisées du volet 1998 de l'ÉLDEQ, excluant les données détaillées sur le revenu et l'emploi, a été diffusée à tous les groupes d'analyse qui effectuaient eux-mêmes les analyses destinées au présent rapport[23]. Ces groupes associés à l'ÉLDEQ étaient constitués principalement des chercheurs des établissements universitaires ainsi que de professionnels du réseau de la santé et des services sociaux et de différents ministères.

Les neuf fichiers constituant la banque complète décrite plus haut ont été diffusés en mars 1999, soit environ un an avant la publication de la première série de numéros du présent rapport. Toutes les données publiées dans ce rapport, rappelons-le, ont fait l'objet de vérification par la Direction Santé Québec et la Direction de la méthodologie et des enquêtes spéciales de l'Institut de la statistique du Québec.

---

23. Tous les membres des groupes d'analyse devaient avoir complété, au préalable, un formulaire de confidentialité prévu à cet effet dans lequel ils s'engagent notamment à ne pas distribuer ou copier la banque. Un autre formulaire, prévoyant un embargo sur les données avant leur publication dans le rapport de l'ISQ, devait également être signé et retourné.

7. Les variables dérivées

Cette section décrit les indices et les regroupements inclus dans le fichier INDI101 de la banque de données du volet 1998 de l'ÉLDEQ. Ce fichier contient les principales variables dérivées présentées dans les numéros de cette collection parus en 2000[24]. Les variables sociodémographiques ont été mises au point par la Direction Santé Québec. Plusieurs d'entre elles sont inspirées du rapport du cycle 1 de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, 1996). La plupart des échelles ont été proposées par les groupes d'analyses de l'ÉLDEQ.

Afin de faciliter la consultation, la liste des indices et regroupements est d'abord présentée selon qu'ils concernent l'enfant cible, la mère présente dans le ménage, le père/conjoint présent dans le ménage ou l'ensemble du ménage. Un tableau synthèse de ces variables est présenté en annexe (Tableau A.2).

Dans la section détaillée, pour chaque variable dérivée, les informations suivantes sont fournies :

POPULATION : Identification de la population de référence considérée dans le calcul de l'indice ou le regroupement.

PONDÉRATIONS : Énumération des pondérations qui peuvent être utilisées pour obtenir un tableau de fréquence de l'indice. La première pondération est la pondération populationnelle, soit le poids qui attribue à chaque enfant ou répondant une valeur correspondant au nombre d'enfants ou de répondants qu'il représente dans la population. La deuxième pondération est la pondération échantillonnale, soit le poids ajusté dont la somme est égale au nombre d'enfants ou de répondants de l'étude. La pondération échantillonnale (pondération en gras) est celle qui a été utilisée pour obtenir les fréquences du tableau qui accompagnent la description.

Le numéro 1 du présent rapport ainsi que la section 5.1 fournissent plus de détails sur le mode d'utilisation de ces pondérations.

DESCRIPTION : Définition de l'indice ou du regroupement.

QUESTIONS : Questions et instruments ayant servi à la construction de l'indice ou du regroupement. Les instruments sont indiqués de la façon suivante :

IMF Inventaire du milieu familial

QAAM Questionnaire autoadministré de la mère

24. Sont exclus ici certains indices, comme ceux portant sur l'alimentation du nourrisson, qui n'ont pas été intégrés dans le fichier INDI101 à grande diffusion, ainsi que certaines variables dérivées présentées dans les numéros 3, 8 et 13 de la collection ÉLDEQ. Les lecteurs intéressés à obtenir des renseignements sur la construction d'indices ne faisant pas l'objet de ce numéro méthodologique peuvent s'adresser à la Direction Santé Québec de l'ISQ.

QAAP Questionnaire autoadministré du père

QIRI Questionnaire informatisé rempli par l'intervieweur

VARIABLES OU INDICES : Autres indices qui ont servi à la construction de l'indice présenté s'il y a lieu.

CONSTRUCTION : Instructions permettant de comprendre la construction de l'indice sans nécessairement connaître un langage de programmation. Le nom utilisé pour désigner les variables est conforme à celui que l'on retrouve dans la banque de données et est conforme à la description présentée à la section 3.2 (Section II) intitulée *Convention de désignation des variables*.

Pour chaque indice, un tableau des fréquences simples est présenté. Dans ces tableaux, le total représente le total pondéré des répondants à l'indice excluant les INCONNUS. La catégorie « INCONNU » représente le nombre pondéré de personnes qui ont refusé de répondre (REFUS) ou qui ne connaissent pas la réponse (NE SAIT PAS). Ce nombre est indiqué sous le total, s'il y a lieu[25].

Pour les variables continues, seules les valeurs minimales et maximales observées sont présentées.

---

25. À noter que certaines variables ou catégories de variables présentent des prévalences faibles (inférieures à 3 %). Nous avons choisi de ne pas regrouper l'information lorsque celle-ci peut s'avérer pertinente à l'orientation des analyses. Il faut toutefois être prudent dans l'utilisation de ces variables.

CARACTÉRISTIQUES SE RAPPORTANT À L'ENFANT

RANG DE NAISSANCE DE L'ENFANT - ARGED01

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Description : Nombre d'enfants nés vivants de la mère

Question : La variable provient du formulaire *Bulletin de naissance vivante* rempli lors de l'admission pour un accouchement dans un centre hospitalier ou dans une maison de naissance. Sont exclus les mort-nés de 500 g et plus.

Construction : Variable « nombre d'enfants nés de grossesses antérieures » tiré du *Fichier maître des naissances* + 1 (enfant cible). Le code attribué a été validé à partir d'autres informations recueillies lors de l'enquête (pour plus de détails, voir la section sur la validation).

Code	Catégorie	n pondéré	%
1	1	975	43,9
2	2	875	39,3
3	3	252	11,4
4	4	74	3,3
5	5 et +	47	2,1
	Total	2 223	100,0

ÂGE GESTATIONNEL - AGTED01

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Description : Somme de la durée de la grossesse et de l'âge chronologique de l'enfant.

Variables : ADGED01 (durée de la grossesse en semaine tirée du *Fichier maître des naissances*) et ASMED01 (âge de l'enfant cible en semaine selon la date de naissance fournie lors de l'entrevue).

Construction : ADGED01 + ASMED01

Code	Catégorie	n pondéré	%
56 à 59[1]	De 56 à 59 semaines	182	8,2
60	60 semaines	793	35,7
61	61 semaines	711	32,0
62	62 semaines	366	16,4
63	63 semaines	140	6,3
64 et 65[1]	64 ou 65 semaines	31	1,4
	Total	2 223	100,0

1. Les données ont été regroupées ici à cause des petits effectifs.

PRÉMATURITÉ - APEED01

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Enfants nés au terme d'une durée de gestation inférieure à 37 semaines.

Variable : ADGED01 (durée de la grossesse tirée du *Fichier maître des naissances*)

Construction : APEED01=1 si ADGED01 connu et inférieur à 37

sinon et si APEED01 connu ADGED01=2

Code	Catégorie	n pondéré	%
1	Oui	138	6,2
2	Non	2 085	93,8
	Total	2 223	100,0

INSUFFISANCE DE POIDS À LA NAISSANCE - AMDED13

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Enfants dont le poids à la naissance (rapporté par la PCM) est inférieur 2 500 g

Question : QIRI-enfant, MED-Q13

Variable : AMDEQ13

Construction : AMDED13=1 si AMDEQ13 connu et inférieur à 2 500 g

sinon, si AMDEQ13 connu AMDED13=2

Code	Catégorie	n pondéré	%
1	Oui	95	4,3
2	Non	2 115	95,7
	Total	2 210	100,0
	Inconnu	13	

NOMBRE DE FRÈRES/SOEURS - AREED01

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Description : Nombre de frères ou sœurs de l'enfant cible vivant habituellement dans le ménage, peu importe leur âge. Sont inclus les frères et sœurs germains, les demi-frères et demi-sœurs ainsi que les frères et sœurs adoptés ou en famille d'accueil.

Question : QIRI, REL-Q1A

Variables : ARE2Q4 à ARE2Q12

Construction : Pour construire cette variable, on examine les relations entre l'enfant cible et les autres membres du ménage

areed01=0

si are2q4=F1 ou F2 ou F3 ou F4 ou F5 alors areed01=areed01+1

si are2q5=F1 ou F2 ou F3 ou F4 ou F5 alors areed01=areed01+1

si are2q12=F1 ou F2 ou F3 ou F4 ou F5 alors areed01=areed01+1.

Les enfants ayant 4 frères/soeurs ou plus sont regroupés à cause des petits effectifs.

Note : Quelques cas ont dû été recodés *a posteriori* (n=15), entre autres parce qu'un code autre que F1 à F5 (ex. : « LO » pour personne apparentée) a été utilisé afin de décrire la relation entre l'enfant cible et le « frère/sœur ».

Code	Catégorie	n pondéré	%
0	0	927	41,7
1	1	888	39,9
2	2	273	12,3
3	3	93	4,2
4	4 et +	42	1,9
	Total	2 223	100,0

ORIGINE ETHNIQUE CANADIENNE - ASDED4AA

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Cette variable permet d'identifier les enfants d'origine ethnique canadienne, peu importe les autres origines déclarées. Les variables ASDED4AA à ASDED4AG ne sont pas exclusives.

Question : QIRI-enfant, SOC-Q4

Variable : ASDEQ04A

Construction : ASDED4AA=1 si ASDEQ04A=1

Sinon, si SOC-Q04 connu ASDED4AA=0

Code	Catégorie	n pondéré	%
0	Non	713	32,3
1	Oui	1 493	67,7
	Total	2 206	100,0
	Inconnu	17	

ORIGINE ETHNIQUE FRANÇAISE - ASDED4AB

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Cette variable permet d'identifier les enfants d'origine ethnique française, peu importe les autres origines déclarées. Les variables ASDED4AA à ASDED4AG ne sont pas exclusives.

Question : QIRI-enfant, SOC-Q4

Variable : ASDEQ04B

Construction : ASDED4AB=1 si ASDEQ04B=2

Sinon, si SOC-Q04 connu ASDED4AB=0

Code	Catégorie	n pondéré	%
0	Non	1 528	69,3
1	Oui	678	30,7
	Total	2 206	100,0
	Inconnu	17	

ORIGINE ETHNIQUE BRITANNIQUE - ASDED4AC

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Description : Cette variable permet d'identifier les enfants d'origine ethnique britannique (soit anglaise, écossaise ou irlandaise), peu importe les autres origines déclarées. Les variables ASDED4AA à ASDED4AG ne sont pas exclusives.

Question : QIRI-enfant, SOC-Q4

Variables : ASDEQ04C, ASDEQ04E, ASDEQ04F

Construction : ASDED4AC=1 si ASDEQ04C=3 ou ASDEQ04E=5 ou ASDEQ04F=6

Sinon, si SOC-Q04 connu ASDED4AC=0

Code	Catégorie	n pondéré	%
0	Non	2 042	92,6
1	Oui	164	7,4
	Total	2 206	100,0
	Inconnu	17	

ORIGINE ETHNIQUE AUTRES ORIGINES EUROPÉENNES - ASDED4AD

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Description : Cette variable permet d'identifier les enfants d'origine ethnique européenne autre que française ou britannique, soit ceux d'origine hollandaise, allemande, italienne, juive, polonaise, portugaise, ukrainienne ou espagnole, peu importe les autres origines déclarées. Les variables ASDED4AA à ASDED4AG ne sont pas exclusives.

Question : QIRI-enfant, SOC-Q4

Variables : ASDEQ04D, ASDEQ04G, ASDEQ04H, ASDEQ04I, ASDEQ04K, ASDEQ04L, ASDEQ04M, ASDEQ04S

Construction : ASDED4AD=1 si ASDEQ04D=4 ou ASDEQ04G=7 ou ASDEQ04H=8 ou ASDEQ04I=9 ou ASDEQ04K=11 ou ASDEQ04L=12 ou ASDEQ04M=13 ou ASDEQ04S=19

Sinon, si SOC-Q04 connu ASDED4AD=0

Code	Catégorie	n pondéré	%
0	Non	1 974	89,5
1	Oui	232	10,5
	Total	2 206	100,0
	Inconnu	17	

ORIGINE ETHNIQUE AMÉRINDIENNE - ASDED4AE

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Cette variable permet d'identifier les enfants d'origine ethnique amérindienne, peu importe les autres origines déclarées. Les variables ASDED4AA à ASDED4AG ne sont pas exclusives.

Question : QIRI-enfant, SOC-Q4

Variable : ASDEQ04P

Construction : ASDED4AE=1 si ASDEQ04P=16

Sinon, si SOC-Q04 connu ASDED4AE=0

Code	Catégorie	n pondéré	%
0	Non	2 144	97,2
1	Oui	62	2,8
	Total	2 206	100,0
	Inconnu	17	

ORIGINE ETHNIQUE AFRICAINE/HAITIENNE - ASDED4AF

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Cette variable permet d'identifier les enfants d'origine ethnique africaine ou haïtienne, peu importe les autres origines déclarées. Les variables ASDED4AA à ASDED4AG ne sont pas exclusives.

Question : QIRI-enfant, SOC-Q4

Variables : ASDEQ04O, ASDEDQ04T

Construction : ASDED4AF=1 si ASDEQ04O=15 ou ASDEQ04T=20

Sinon, si SOC-Q04 connu ASDED4AF=0

Code	Catégorie	n pondéré	%
0	Non	2 128	96,5
1	Oui	78	3,5
	Total	2 206	100,0
	Inconnu	17	

ORIGINE ETHNIQUE AUTRE - ASDED4AG

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Description : Cette variable permet d'identifier les enfants d'origine ethnique autre que celles comprises dans les variables ASDED4AA à ADSDED4AG. Sont incluses les origines suivantes regroupées à cause des petits effectifs : chinoise ou sud-asiatique, métis, inuit/esquimau[26], ainsi que les personnes qui ont déclaré être d'origine « arabophones du Maghreb et du Moyen-Orient », « hispanophones des Amériques » et les autres origines non précisées. Les variables ASDED4AA à ASDED4AG ne sont pas exclusives.

Question : QIRI-enfant, SOC-Q4

Variables : ASDEQ04J, ASDEQ04N, ASDEQ04Q, ASDEQ04R ASDEQ04U, ASDEQ04V, ASDEQ04W

Construction : ASDED4AG=1 si ASDEQ04J=10 ou ASDEQ04N=14 ou ASDEQ04Q=17 ou ASDEQ04R=18 ou, ASDEQ04U=21 ou ASDEQ04V=22 ou ASDEQ04W=23

Sinon, si SOC-Q04 connu ASDED4AG=0

Code	Catégorie	n pondéré	%
0	Non	1 828	82,9
1	Oui	378	17,1
	Total	2 206	100,0
	Inconnu	17	

26. Esquimau est un terme désuet qui équivaut à Inuit. Ce terme qui apparaît dans les instruments de l'ELNEJ, n'est pas repris dans la suite du texte.

PERCEPTION D'UN TEMPÉRAMENT DIFFICILE PAR LA MÈRE - ATMES01

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont la mère, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Description : Degré de difficulté que présente l'enfant selon la PCM. Un score élevé indique que la PCM perçoit le tempérament de l'enfant comme étant difficile.

Questions : QIRI-enfant, TMP-Q5 à Q8, TMP-Q19, TMP-Q20, TMP-Q33

Variables : ATMEQ05, ATMEQ06, ATMEQ07, ATMEQ08, ATMEQ19, ATMEQ20, ATMEQ33

Construction : Si le nombre des réponses valides à ATMEQ05, ATMEQ06, ATMEQ07, ATMEQ08, ATMEQ19, ATMEQ20 et ATMEQ33 est égal ou supérieur à 5 alors :

- les variables manquantes ont été remplacées par la moyenne de celles valides;
- ATMES01=somme de (ATMEQ05, ATMEQ06, ATMEQ07, ATMEQ08, ATMEQ19, ATMEQ20, ATMEQ33) – 7.

Sinon, ATMES01 est indéterminée.

Note : La variable ATMES01 n'a pas été dérivée lorsque le répondant au QIRI-enfant était le père car celui-ci répondait déjà à ces questions dans le QAAP (voir ATMES03).

Scores variant de 0 à 36.

PERCEPTION D'UN TEMPÉRAMENT DIFFICILE PAR LE PÈRE BIOLOGIQUE OU LE CONJOINT RÉSIDANT - ATMES03

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont le père, biologique ou non, vit dans le ménage

Pondérations : APOIQAP, **APOIQAPM**

Description : Degré de difficulté que présente l'enfant selon la PCM. Un score élevé indique que la PCM perçoit le tempérament de l'enfant comme étant difficile.

Questions : QAAP, Q2 à Q5, Q7, Q8, Q12

Variables : AQPJQ02, AQPJQ03, AQPJQ04, AQPJQ05, AQPJQ07, AQPJQ08, AQPJQ12

Construction : Si le nombre des réponses valides à AQPJQ02, AQPJQ03, AQPJQ04, AQPJQ05, AQPJQ07, AQPJQ08 et AQPJQ12 est égal ou supérieur à 5 alors :

- les variables manquantes ont été remplacées par la moyenne de celles valides;
- ATMES03=somme de (AQPJQ02, AQPJQ03, AQPJQ04, AQPJQ05, AQPJQ07, AQPJQ08, AQPJQ12) – 7.

Sinon, ATMES03 est indéterminée.

Scores variant de 0 à 35.

PRATIQUES PARENTALES POSITIVES (selon la PCM) - APRES01

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Description : Échelle de pratiques parentales positives. Un score élevé indique un haut niveau d'interactions positives entre la personne qui connaît le mieux l'enfant (PCM) et l'enfant cible âgé d'environ 5 mois.

Questions : QIRI-enfant, PAR-Q1 À Q3, Q6, Q7A

Variables : APREQ01, APREQ02, APREQ03, APREQ06, APREQ07A

Construction : Si le nombre des réponses valides à APREQ01, APREQ02, APREQ03, APREQ06 et APREQ07A est égal ou supérieur à 5 alors :

- les variables manquantes ont été remplacées par la moyenne de celles valides;
- APRES01=somme de (APREQ01, APREQ02, APREQ03, APREQ06, APREQ07A) – 5.

Sinon, APRES01 est indéterminée.

Scores variant de 7 à 20.

CARACTÉRISTIQUES SE RAPPORTANT À LA MÈRE

GROUPE D'ÂGE DE LA MÈRE - AAGMD01

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont la mère, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Description : L'âge de la mère est établi à partir de la date de naissance déclarée lors de l'entrevue.

Question : QIRI, DEM-Q2

Variable : AAGE_1

Construction : Regroupement en six catégories de la variable AAGE_1.

Code	Catégorie	n pondéré	%
1	Moins de 20 ans	74	3,3
2	20-24 ans	440	19,8
3	25-29 ans	678	30,5
4	30-34 ans	723	32,6
5	35-39 ans	253	11,4
6	40 ans et plus	54	2,4
	Total	2 222	100,0
	Inconnu	1	

PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ DE LA MÈRE - AEDMD01

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont la mère, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Cette variable réfère au plus haut niveau de scolarité atteint sans égard au diplôme obtenu. Ainsi, les personnes n'ayant pas obtenu de diplôme d'études secondaires, mais ayant entrepris des études universitaires sont classées dans la catégorie « études universitaires partielles ».

Questions : QIRI-mère, EDA-Q1 à Q4

Variables : AEDMQ01, AEDMQ02, AEDMQ03, AEDMQ04

Construction : AEDMD01=1 si AEDMQ01=1 ou (AEDMQ02=2 et AEDMQ03=2)

AEDMD01=2 si AEDMQ02=1 et AEDMQ03=2

AEDMD01=3 si AEDMQ04=1 ou AEDMQ04=2 ou AEDMQ04=10

AEDMD01=4 si AEDMQ04=4

AEDMD01=5 si AEDMQ04=5

AEDMD01=6 si AEDMQ04=3

AEDMD01=7 si AEDMQ04= 6 ou AEDMQ04=7 ou AEDMQ04=8 ou AEDMQ04=9

Note : Les réponses « autres (précisez) » à la question AEDMQ04 ont été examinées à la pièce (n=41) et ces cas ont été classés dans l'une ou l'autre des catégories selon l'information disponible (par exemple, pour un « diplôme en massothérapie » AEDMD01=4 ; pour une « attestation collégiale », AEDMD01=3 ; pour un « BAC français », AEDMD01=5, etc.).

Code	Catégorie	n pondéré	%
1	Sans diplôme d'études secondaires	398	17,9
2	Diplôme d'études secondaires	252	11,4
3	Études postsecondaires partielles	392	17,7
4	Diplôme d'études professionnelles ou d'une école de commerce	238	10,7
5	Diplôme collégial	281	12,6
6	Études universitaires partielles	112	5,1
7	Diplôme universitaire	546	24,6
	Total	2 219	100,0
	Inconnu	4	

PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU PAR LA MÈRE - AEDMD02

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont la mère, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Description : Cette variable correspond au plus haut diplôme obtenu.

Questions : QIRI-mère, EDA-Q1 à Q4

Variables : AEDMQ01, AEDMQ02, AEDMQ03, AEDMQ04

Construction : AEDMD02=1 si AEDMQ01=1 ou AEDMQ02=2

AEDMD02=2 si AEDMQ02=1 et (AEDMQ04=-4 ou AEDMQ04=1 ou AEDMQ04=2 ou AEDMQ04=10)

AEDMD02=3 si AEDMQ02=1 et (AEDMQ04=3 ou AEDMQ04=4 ou AEDMQ04=5)

AEDMD02=4 si AEDMQ04=6 ou AEDMQ04=7 ou AEDMQ04=8 ou AEDMQ04=9

AEDMD02= manquante si AEDMQ01= « Ne sait pas »

Les cas ayant répondu « autres (précisez) » ont été classés dans l'une ou l'autre des catégories ci-dessus après examen des réponses.

Note : Pour les personnes qui ont répondu « études postsecondaires partielles » à la question EDA-Q4 « Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez atteint? », les données ne permettent pas de déterminer avec certitude le diplôme le plus élevé obtenu. Nous avons utilisé les informations concernant l'obtention d'un diplôme d'études secondaires pour les classer dans la première ou dans la seconde catégorie. Pour les personnes ayant déclaré des études partielles à l'université, nous avons encore une fois discriminé les individus en fonction de l'obtention ou non d'un diplôme d'études secondaires. Ainsi, nous avons supposé que les individus ayant obtenu un diplôme d'études secondaires avaient suivi la filière normale et que, de ce fait, ils avaient acquis un diplôme d'études collégiales. Ceux ne possédant pas de diplôme d'études secondaires ont été classés dans la première catégorie, c'est-à-dire sans diplôme d'études secondaires.

Code	Catégorie	n pondéré	%
1	Sans diplôme d'études secondaires	448	20,2
2	Diplôme d'études secondaires	597	26,9
3	Diplôme d'études postsecondaires	628	28,3
4	Diplôme universitaire	546	24,6
	Total	2 219	100,0
	Inconnu	4	

TRAVAIL RÉMUNÉRÉ À L'ENQUÊTE (MÈRE) - ALFMD1A

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont la mère, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Description : Cette variable vise à identifier les mères qui travaillaient au moment de l'enquête sans égard à leur lien d'emploi.

Questions : QiRI-mère, LFS-Q1, LFS-Q8

Variables : ALFMD01, ALFMD08

Construction : ALFMD1A=1 si ALFMD01=2 ou ALFMD01=3 ou ALFMD08=1

Sinon, si ALFMD01 et ALFMD08 connues, ALFMD1A=0

Note : Des erreurs de filtres introduits au moment de la programmation ont fait en sorte qu'il a fallu restructurer, *a posteriori*, l'information recueillie à la section LFS. Les données de la section MED sur le travail de la mère depuis la naissance ont été utilisées afin de vérifier la cohérence des réponses obtenues. On s'est assuré, par exemple, que les mères qui ont répondu NON à la question LFS- Q08 « En ce moment, travaillez-vous à un emploi ou à une entreprise » ont aussi déclaré ne pas avoir travaillé depuis la naissance de leur enfant (AMDEQ29=NON).

Code	Catégorie	n pondéré	%
0	Non	1 812	82,7
1	Oui	378	17,3
	Total	2 190	100,0
	Inconnu	33	

TRAVAIL RÉMUNÉRÉ DURANT L'ANNÉE PRÉCÉDANT L'ENQUÊTE (MÈRE) - ALFMD1B

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont la mère, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Description : Statut d'emploi au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Comparativement à la variable précédente, cette variable dérivée met davantage l'accent sur le lien d'emploi. Sont considérées comme ayant occupé un emploi au cours de l'année précédant l'enquête les mères qui ont répondu « Travail rémunéré » ou « Soin de la famille et travail rémunéré » à la question LFS-Q1 « Qu'est-ce que vous considérez comme étant votre activité principale en ce moment (par exemple, travail contre rémunération, soin de la famille)? », ainsi que les mères qui ont répondu par l'affirmative à la question LFS-Q2 « Avez-vous travaillé contre rémunération ou en vue d'un bénéfice à un moment quelconque au cours des 12 derniers mois? ».

Questions : QIRI-mère, LFS-Q1, LFS-Q2

Variables : ALFMD01, ALFMD02

Construction : ALFMD1B=1 si ALFMD01=2 ou ALFMD01=3 ou ALFMD02=1

Sinon, si ALFMD01 et ALFMD02 connues, ALFMD1B=0

Code	Catégorie	n pondéré	%
0	Non	719	32,6
1	Oui	1 487	67,4
	Total	2 206	100,0
	Inconnu	17	

STATUT DE L'EMPLOI PRINCIPAL (MÈRE) - ALFMD1C

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont la mère, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Description : Statut de l'emploi principal occupé au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête.

Questions : QIRI-mère, LFS-Q1, LFS-Q2, LFS-Q4

Variables : ALFMQ04, ALFMD1B

Construction : ALFMD1C=-4 (sans objet) si ALFMD1B=0

ALFMD1C=1 si ALFMQ04=1 ou ALFMQ04=2 ou ALFMQ04=3

ALFMD1C=2 si ALFMQ04=4 ou ALFMQ04=5 ou ALFMQ04=6

Code	Catégorie	n pondéré	%
-4	Sans objet (sans emploi)	719	32,7
1	Temps partiel	359	16,4
2	Plein temps	1 119	50,9
	Total	2 197	100,0
	Inconnu	26	

STATUT D'IMMIGRANT (MÈRE) - ASDMD3A

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont la mère, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Description : Le statut d'immigrant correspond à la typologie élaborée par Chen et autres (1996). La première catégorie réfère aux personnes nées au Canada sans égard à l'origine ethnique. La deuxième catégorie inclut les personnes dont le lieu de naissance est situé aux États-Unis, en Australie, en Nouvelle-Zélande ou en Europe. La troisième catégorie renvoie aux personnes nées dans tout autre pays.

Questions : QIRI-mère, SOC-Q1, SOC-Q2

Variables : ASDMQ01, ASDMQ2AA

Construction : ASDMQ01= PAYS DE NAISSANCE et ASDMQ2AA=CITOYENNETÉ

ASDDMD1A=1 si ASDMQ01=1 (nées au Canada) ou ASDMQ2AA=1 (citoyennes canadiennes de naissance)

ASDMD1A=2 si ASDMQ01=3, 4, 5, 8, 10, 12, 14, 15, 16, 17

ASDMD1A=3 si ASDMQ01=2, 6, 7, 9, 11, 13, 18, 19

Code	Catégorie	n pondéré	%
1	N'est pas immigrante	1 877	84,5
2	Immigrante européenne	73	3,3
3	Immigrante non européenne	271	12,2
	Total	2 221	100,0
	Inconnu	2	

NOMBRE D'ANNÉES DEPUIS LA PREMIÈRE IMMIGRATION (MÈRE) - ASDMD3A

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont la mère, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Description : Nombre d'années écoulées depuis la première immigration au Canada

Question : QIRI-mère, SOC-Q3

Variable : ASDMQ03

Construction : N'est pas immigrante si ASDMQ03=-4 (sans objet)

Autrement, si SOC-Q3 est connue, on regroupe en trois catégories la valeur suivante : 1998-ASDMQ03

Code	Catégorie	n pondéré	%
-4	N'est pas immigrante	1 877	84,5
1	Moins de 5 ans	119	5,3
2	5-9 ans	107	4,8
3	10 ans et plus	118	5,3
	Total	2 221	100,0
	Inconnu	2	

ORIGINE ETHNIQUE CANADIENNE (MÈRE) - ASDMD4AA

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont la mère, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Description : Cette variable permet d'identifier les mères d'origine ethnique canadienne, peu importe les autres origines déclarées. Les variables ASDMD4AA à ASDMD4AG ne sont pas exclusives.

Question : QIRI-mère, SOC-Q4

Variable : ASDMQ04A

Construction : ASDMD4AA=1 si ASDMQ04A=1 sinon ASDMD4AA=0

Code	Catégorie	n pondéré	%
0	Non	893	40,5
1	Oui	1 312	49,5
	Total	2 205	100,0
	Inconnu	18	

ORIGINE ETHNIQUE FRANÇAISE (MÈRE) - ASDMD4AB

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont la mère, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Cette variable permet d'identifier les mères d'origine ethnique française, peu importe les autres origines déclarées. Les variables ASDMD4AA à ASDMD4AG ne sont pas exclusives.

Question : QIRI-mère, SOC-Q4

Variable : ASDMQ04B

Construction : ASDMD4AB=1 si ASDMQ04B=2 sinon ASDMD04B=0

Code	Catégorie	n pondéré	%
0	Non	1 590	72,1
1	Oui	615	27,9
	Total	2205	100,0
	Inconnu	18	

ORIGINE ETHNIQUE BRITANNIQUE (MÈRE) - ASDMD4AC

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont la mère, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Cette variable permet d'identifier les mères d'origine ethnique britannique (soit anglaise, écossaise ou irlandaise), peu importe les autres origines déclarées. Les variables ASDMD4AA à ASDMD4AG ne sont pas exclusives.

Question : QIRI-mère, SOC-Q4

Variables : ASDMQ04C, ASDMQ04E, ASDMD04F

Construction : ASDMQ4AC=1 si ASDMQ04C=3 ou ASDMQ04E=5 ou ASDMQ04F=6 sinon ASDMQ4AC=0

Code	Catégorie	n pondéré	%
0	Non	2 027	91,9
1	Oui	179	8,1
	Total	2 205	100,0
	Inconnu	18	

ORIGINE ETHNIQUE AUTRES ORIGINES EUROPÉENNES (MÈRE) - ASDMD4AD

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont la mère, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Cette variable permet d'identifier les mères d'origine ethnique européenne autre que française ou britannique soit celles d'origine hollandaise, allemande, italienne, juive, polonaise, portugaise, ukrainienne ou espagnole, peu importe les autres origines déclarées. Les variables ASDMD4AA à ASDMD4AG ne sont pas exclusives.

Question : QIRI-mère, SOC-Q4

Variables : ASDMQ04D, ASDMQ04G, ASDMQ04H, ASDMQ04I, ASDMQ04K, ASDMQ04L, ASDMQ04M, ASDMQ04S

Construction : ASDMD4AD=1 si ASDMQ04D=4 ou ASDMQ04G=7 ou ASDMQ04H=8 ou ASDMQ04I=9 ou ASDMQ04K=11 ou ASDMQ04L=12 ou ASDMQ04M=13 ou ASDMQ04S=19 sinon ASDMD4AD=0

Code	Catégorie	n pondéré	%
0	Non	2 024	91,8
1	Oui	181	8,2
	Total	2 205	100,0
	Inconnu	18	

ORIGINE ETHNIQUE AMÉRINDIENNE (MÈRE) - ASDMD4AE

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont la mère, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Cette variable permet d'identifier les mères d'origine ethnique amérindienne, peu importe les autres origines déclarées. Les variables ASDMD4AA à ASDMD4AG ne sont pas exclusives.

Question : QIRI-mère, SOC-Q4

Variable : ASDMQ04P

Construction : ASDMD4AE=1 si ASDMQ04P=16 sinon ASDMD4AE=0

Code	Catégorie	n pondéré	%
0	Non	2 136	96,9
1	Oui	69	3,1
	Total	2 205	100,0
	Inconnu	18	

ORIGINE ETHNIQUE AFRICAINE/HAITIENNE (MÈRE) - ASDMD4AF

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont la mère, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Cette variable permet d'identifier les mères d'origine ethnique africaine ou haïtienne, peu importe les autres origines déclarées. Les variables ASDMD4AA à ASDMD4AG ne sont pas exclusives.

Question : QIRI-mère, SOC-Q4

Variables : ASDMQ04O, ASDMQ04T

Construction : ASDMD4AF=1 si ASDMQ04O=15 ou ASDMQ04T=20 sinon ASDMD4AF=0

Code	Catégorie	n pondéré	%
0	Non	2 147	97,4
1	Oui	58	2,6
	Total	2 205	100,0
	Inconnu	18	

ORIGINE ETHNIQUE AUTRE (MÈRE) - ASDMD4AG

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont la mère, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Cette variable permet d'identifier les mères d'origine ethnique autre que celles comprises dans les variables ASDMD4AA À ADSDMD4AG. Sont incluses les origines suivantes regroupées à cause des petits effectifs : chinoise ou sud-asiatique, métis, inuit, ainsi que les personnes qui ont déclaré être d'origine « arabophones du Maghreb et du Moyen-Orient », « hispanophones des Amériques » et les autres origines non précisées. Les variables ASDMD4AA à ASDMD4AG ne sont pas exclusives.

Question : QIRI-mère, SOC-Q4

Variables : ASDMQ04J, ASDMQ04N, ASDMQ04Q, ASDMQ04R, ASDMQ04U, ASDMQ04V, ASDMQ04W

Construction : ASDMD4AG=1 si ASDMQ04J=10 ou SDMQ04N=14 ou ASDMQ04Q=17 ou ASDMQ04R=18 ou ASDMQ04U=21 ou ASDMQ04V=22 ou ASDMQ04W=23

Code	Catégorie	n pondéré	%
0	Non	1 866	84,6
1	Oui	339	15,4
	Total	2 205	100,0
	Inconnu	18	

LANGUE/S DANS LAQUELLE/LESQUELLES LA MÈRE CONVERSE - ASDMD05

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont la mère, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Question : QIRI-mère, SOC-Q5

Variables : ASDMQ05A à ASDMQ05S

Construction : ASDMD05=1 si ASDMQ05A=1 ou ASDMQ05B=2 et ASDMQ05C à ASDMQ05S=0

ASDMD05=2 si ASDMQ05A=1 et ASDMQ05B=2 et ASDMQ05C à ASDMQ05S=0

ASDMD05=3 si ASDMQ05A=1 et ASDMQ05B=2 et (ASDMQ05C=3 ou ASDMQ05D=4 ou... ASDMQ05S=19)

ASDMD05=4 si ([ASDMQ05A=1 et ASDMQ05B=0) ou (ASDMQ05A=0 et ASDMQ05B=2]) et (ASDMQ05C=3 ou ASDMQ05D=4 ou...ASDMQ05S=19)

ASDMD05= INCONNU si une des variables ASDMQ05A à ASDMQ05S est manquante

Code	Catégorie	n pondéré	%
1	Français ou anglais seulement	1 035	46,6
2	Français et anglais seulement	785	35,3
3	Français et anglais + autre/s langue/s	217	9,8
4	Français ou anglais + autre/s langue/s	184	8,3
	Total	2 221	100,0
	Inconnu	2	

PREMIÈRE/S LANGUE/S APPRISE/S PAR LA MÈRE - ASDMD06

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont la mère, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Question : QIRI-mère, SOC-Q6

Variables : ASDMQ06A à ASDMQ06S

Construction : ASDMD06=1 si ASDMQ06B=2

ASDMD06=2 si ASDMQ06A=1 et ASDMQ06B=0

ASDMD06=3 si ASDMQ06A=0 et ASDMQ06B=0 et (ASDMQ06C=3 ou ASDMQ06D=4 ou ASDMQ06S=19)

ASDMD6A=INCONNU si une des variables ASDMQ06A à ASDMQ06S est manquante

Code	Catégorie	n pondéré	%
1	Français	1 695	76,3
2	Anglais (pas français)	193	8,7
3	Ni français ni anglais	333	15,0
	Total	2 221	100,0
	Inconnu	2	

Note : Les catégories sont exclusives. La première catégorie inclut les mères dont une des premières langues apprises est le français. La seconde catégorie comprend les mères ayant appris l'anglais seulement ou l'anglais et une autre langue (à l'exclusion du français). Les mères dont la langue maternelle (première langue apprise) est ni le français ni l'anglais sont regroupées dans la troisième catégorie.

LANGUE/S LA/LES PLUS SOUVENT PARLÉE/S À LA MAISON PAR LA MÈRE - ASDMD6A

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont la mère, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Question : QIRI-mère, SOC-Q6A

Variables : ASDMQ6AA, ASDMQ6AB, ASDMQ6AC

Construction : Les trois variables utilisées pour calculer cet indice prennent les valeurs 0 ou 1 ; 0 ou 2 et 0 ou 3 respectivement. Pour calculer cette variable, on peut utiliser l'équation suivante :

On fixe d'abord ASDMD6A=manquant

LANGUEM=ASDMQ6AA + (10*ASDMQ6AB) + (100*ASDMQ6AC)

Ainsi

ASDMD6A=1 si LANGUEM=20

ASDMD6A=2 si LANGUEM=1

ASDMD6A=3 si LANGUEM=300

ASDMD6A=4 si LANGUEM=21

ASDMD6A=5 si LANGUEM=301 ou LANGUEM=320 ou LANGUEM=321

Autrement ASDMD6A=INCONNU

Code	Catégorie	n pondéré	%
1	Français seulement	1 689	76,0
2	Anglais seulement	249	11,2
3	Ni français ni anglais	198	8,9
4	Français et anglais seulement	40	1,8
5	Français ou anglais + autre/s langue/s	45	2,0
	Total	2 221	100,0
	Inconnu	2	

SOUTIEN CONJUGAL PERÇU PAR LA MÈRE - ASOMS01

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont la mère, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Description : Échelle de 0 (pas du tout) à 10 (tout à fait)

Questions : QAAM, Q49 à Q53

Variables : AQMMQ49 à AQMMQ53

Construction : Si le nombre des réponses valides à AQMMQ49, AQMMQ50, AQMMQ51, AQMMQ52, AQMMQ53 est égal ou supérieur à 3 alors :

ASOMS01=moyenne de (AQMMQ49, AQMMQ50, AQMMQ51, AQMMQ52, AQMMQ53).

Sinon, ASOMS01 est indéterminée.

Scores variant de 0 à 10.

NIVEAU DE SYMPTÔMES DÉPRESSIFS RAPPORTÉ (MÈRE) - ADPMS01

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont la mère, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Description : Échelle de 0 à 36

Questions : QIRI-PCM, HLA-Q12A à HLA-Q12M

Variables : AHLMQ12A à AHLMQ12M

Construction : Si AHLMQ12F=1, 2, 3 ou 4 alors AHLMQ12F= 5 - AHLMQ12F

Si AHLMQ12H=1, 2, 3 ou 4 alors AHLMQ12H= 5 - AHLMQ12H

Si AHLMQ12J=1, 2, 3 ou 4 alors AHLMQ12J= 5 - AHLMQ12J

Si le nombre des réponses valides à AHLMQ12A, AHLMQ12B, AHLMQ12C, AHLMQ12D, AHLMQ12E, AHLMQ12F, AHLMQ12G, AHLMQ12H, AHLMQ12I, AHLMQ12J, AHLMQ12K, AHLMQ12L et AHLMQ12M est égal ou supérieur à 6 alors :

- les variables manquantes ont été remplacées par la moyenne de celles valides ;
- ADPMS01= somme de (AHLMQ12A, AHLMQ12B, AHLMQ12C, AHLMQ12D, AHLMQ12E, AHLMQ12F, AHLMQ12G, AHLMQ12H, AHLMQ12I, AHLMQ12J, AHLMQ12K, AHLMQ12L et AHLMQ12M) - 13.

Sinon, ADPMS01 est indéterminée

Note : La variable ADPMS01 n'a pas été dérivée lorsque la PCM était le père car celui-ci répondait déjà à ces questions dans le QAAP (voir ADPJS01).

Scores variant de 0 à 36.

SENTIMENT D'EFFICACITÉ PARENTAL (MÈRE) - APAMS01

Population :	Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont la mère, biologique ou non, vit dans le ménage.
Pondérations :	APOIPCM, **APOIPCMM**
Description :	Échelle de 0 (pas du tout) à 10 (tout à fait)
Questions :	QAAM, Q23, Q25, Q27, Q29, Q32, Q47
Variables :	AQMMQ23, AQMMQ25, AQMMQ27, AQMMQ29, AQMMQ32, AQMMQ47
Construction :	Si le nombre des réponses valides à AQMMQ23, AQMMQ25, AQMMQ27, AQMMQ29, AQMMQ32 et AQMMQ47 est égal ou supérieur à 4 alors : APAMS01=moyenne de (AQMMQ23, AQMMQ25, AQMMQ27, AQMMQ29, AQMMQ32, AQMMQ47). Sinon, APAMS01 est indéterminée.

Scores variant de 0,8 à 10.

PERCEPTION D'IMPACT PARENTAL (MÈRE) - APAMS02

Population :	Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont la mère, biologique ou non, vit dans le ménage.
Pondérations :	APOIPCM, **APOIPCMM**
Description :	Échelle de 0 (pas du tout) à 10 (tout à fait)
Questions :	QAAM, Q22, Q31, Q37, Q42, Q45
Variables :	AQMMQ22, AQMMQ31, AQMMQ37, AQMMQ42, AQMMQ45
Construction :	Si le nombre des réponses valides à AQMMQ22, AQMMQ31, AQMMQ37, AQMMQ42 et AQMMQ45 est égal ou supérieur à 3 alors : APAMS02=10 - moyenne de (AQMMQ22, AQMMQ31, AQMMQ37, AQMMQ42, AQMMQ45). Sinon, APAMS02 est indéterminée.

Scores variant de 0 à 10.

TENDANCES COERCITIVES (MÈRE) - APAMS03

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont la mère, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Description : Échelle de 0 (pas du tout) à 10 (tout à fait)

Questions : QAAM, Q26, Q28, Q30, Q33, Q36, Q40, Q43

Variables : AQMMQ26, AQMMQ28, AQMMQ30, AQMMQ33, AQMMQ36, AQMMQ40, AQMMQ43

Construction : Si le nombre des réponses valides à AQMMQ26, AQMMQ28, AQMMQ30, AQMMQ33, AQMMQ36, AQMMQ40 et AQMMQ43 est égal ou supérieur à 4 alors :

APAMS03=moyenne de (AQMMQ26, AQMMQ28, AQMMQ30, AQMMQ33, AQMMQ36, AQMMQ40, AQMMQ43).

Sinon, APAMS03 est indéterminée.

Scores variant de 0 à 8,8.

AFFECTION/PLAISIR PARENTAL (MÈRE) - APAMS04

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont la mère, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Description : Échelle de 0 (pas du tout) à 10 (tout à fait)

Questions : QAAM, Q22A, Q22B, Q46A, Q46B, Q46C

Variables : AQMMQ22A, AQMMQ22B, AQMMQ46A, AQMMQ46B, AQMMQ46C

Construction : Si le nombre des réponses valides à AQMMQ22A, QMMQ22B, AQMMQ46A, AQMMQ46B, AQMMQ46C est égal ou supérieur à 3 alors :

APAMS04=moyenne de (AQMMQ22A, QMMQ22B, AQMMQ46A, AQMMQ46B, AQMMQ46C).

Sinon, APAMS04 est indéterminée.

Scores variant de 1 à 10.

SURPROTECTION PARENTALE (MÈRE) - APAMS05

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont la mère, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Échelle de 0 (pas du tout) à 10 (tout à fait)

Questions : QAAM, Q34, Q38, Q39, Q41, Q44

Variables : AQMMQ34, AQMMQ38, AQMMQ39, AQMMQ41, AQMMQ44

Construction : Si le nombre des réponses valides à AQMMQ34, AQMMQ38, AQMMQ39, AQMMQ41 et AQMMQ44 est égal ou supérieur à 3 alors :

APAMS05=moyenne de (AQMMQ34, AQMMQ38, AQMMQ39, AQMMQ41 et AQMMQ44).

Sinon, APAMS05 est indéterminée.

Scores variant de 0 à 10.

PERCEPTION DES QUALITÉS DE L'ENFANT PAR LA MÈRE -APAMS06

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont la mère, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Échelle de 0 (pas du tout) à 10 (tout à fait)

Questions : QAAM, Q21, Q24, Q35, Q46

Variables : AQMMQ21, AQMMQ24, AQMMQ35, AQMMQ46

Construction : Si le nombre des réponses valides à AQMMQ21, AQMMQ24, AQMMQ35 et AQMMQ46 est égal ou supérieur à 3 alors :

APAMS06=moyenne de (AQMMQ21, AQMMQ24, AQMMQ35 et AQMMQ46).

Sinon, APAMS06 est indéterminée.

Scores variant de 0 à 10.

CARACTÉRISTIQUES SE RAPPORTANT AU PÈRE OU CONJOINT VIVANT DANS LE MÉNAGE

GROUPE D'ÂGE DU PÈRE/CONJOINT RÉSIDANT - AAGJD01

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont le père, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : L'âge du père ou du conjoint résidant est établi à partir de la date de naissance déclarée lors de l'entrevue.

Question : QIRI, DEM-Q2

Variable : AAGE_3

Construction : Regroupement en six catégories de la variable AAGE_3 (fichier SOCIO101)

Code	Catégorie	n pondéré	%
1	Moins de 25 ans	173	8,6
2	25-29 ans	545	27,0
3	30-34 ans	693	34,3
4	35-39 ans	437	21,6
5	40 ans et plus	173	8,6
	Total	2 021	100,0
	Inconnu	202	

PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ DU PÈRE/CONJOINT RÉSIDANT - AEDJD01

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont le père, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Cette variable réfère au plus haut niveau de scolarité atteint sans égard au diplôme obtenu. Ainsi, les personnes n'ayant pas obtenu de diplôme d'études secondaires, mais ayant entrepris des études universitaires sont classées dans la catégorie « études universitaires partielles ».

Questions : QIRI-père, EDA-Q1 à Q4

Variables : AEDJQ01, AEDJQ02, AEDJQ03, AEDJQ04

Construction : AEDJD01=1 si AEDJQ01=1 ou (AEDJQ02=2 et AEDJQ03=2)

AEDJD01=2 si AEDJQ02=1 et AEDJQ03=2

AEDJD01=3 si AEDJQ04=1 ou AEDJQ04=2 ou AEDJQ04=10

AEDJD01=4 si AEDJQ04=4

AEDJD01=5 si AEDJQ04=5

AEDJD01=6 si AEDJQ04=3

AEDJD01=7 si AEDJQ04=6 ou AEDJQ04=7 ou AEDJQ04=8 ou AEDJQ04=9

Note : Les réponses « autres (précisez) » à la question AEDJQ04 ont été examinées à la pièce et ces cas ont été classés dans l'une ou l'autre des catégories selon l'information disponible (par exemple, pour un « diplôme en massothérapie », AEDJD01=4 ; pour une « attestation collégiale », AEDJD01=3 ; pour un « BAC français », AEDJD01=5, etc.).

Code	Catégorie	n pondéré	%
1	Sans diplôme d'études secondaires	351	17,6
2	Diplôme d'études secondaires	254	12,7
3	Études postsecondaires partielles	337	16,8
4	Diplôme d'études professionnelles ou d'une école de commerce	231	11,5
5	Diplôme collégial	242	12,1
6	Études universitaires partielles	92	4,6
7	Diplôme universitaire	493	24,7
	Total	2 000	100,0
	Inconnu	223	

PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU PAR LE PÈRE/CONJOINT RÉSIDANT - AEDJD02

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont le père, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Cette variable correspond au plus haut diplôme obtenu.

Questions : QIRI-père, EDA-Q1 à Q4

Variables : AEDJQ01, AEDJQ02, AEDJQ03, AEDJQ04

Construction : AEDJD02=1 si AEDJQ01=1 ou AEDJQ02=2

AEDJD02=2 si AEDJQ02=1 et (AEDJQ04=-4 ou AEDJQ04=1 ou AEDJQ04=2 ou AEDJQ04=10)

AEDJD02=3 si AEDJQ02=1 et (AEDJQ04=3 ou AEDJQ04=4 ou AEDJQ04=5)

AEDJD02=4 si AEDJQ04=6 ou AEDJQ04=7 ou AEDJQ04=8 ou AEDJQ04=9

AEDJD02= manquante si AEDJQ01= " Ne sait pas "

Les cas pour lesquels la réponse « autres (précisez) » a été donnée ont été classés dans l'une ou l'autre des catégories ci-dessus après examen des réponses.

Note : Pour les personnes qui ont répondu « études postsecondaires partielles » à la question EDA-Q4 « Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez atteint? », les données ne permettent pas de déterminer avec certitude le diplôme le plus élevé obtenu. Nous avons utilisé les informations concernant l'obtention d'un diplôme d'études secondaires pour les classer dans la première ou dans la seconde catégorie. Pour les personnes ayant déclaré des études partielles à l'université, nous avons encore une fois discriminé les individus en fonction de l'obtention ou non d'un diplôme d'études secondaires. Ainsi, nous avons supposé que les individus ayant obtenu un diplôme d'études secondaires avaient suivi la filière normale et que, de ce fait, ils avaient acquis un diplôme d'études collégiales. Ceux ne possédant pas de diplôme d'études secondaires ont été classés dans la première catégorie, c'est-à-dire sans diplôme d'études secondaires.

Code	Catégorie	n pondéré	%
1	Sans diplôme d'études secondaires	414	20,7
2	Diplôme d'études secondaires	529	26,4
3	Diplôme d'études postsecondaires	563	28,2
4	Diplôme universitaire	494	24,7
	Total	2 000	100,0
	Inconnu	223	

TRAVAIL RÉMUNÉRÉ À L'ENQUÊTE (PÈRE/CONJOINT RÉSIDANT) - ALFJD1A

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont le père, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Cette variable vise à identifier les pères ou conjoints résidants qui travaillaient au moment de l'enquête sans égard à leur lien d'emploi.

Questions : QIRI-père, LFS-Q1, LFS-Q8

Variables : ALFJD01, ALFJD08

Construction : ALFJD1A=1 si ALFJD01=2 ou ALFJD01=3 ou ALFJD08=1 sinon, si ALFJD01 et ALFJD08 connues, ALFJD1A=0

Code	Catégorie	n pondéré	%
0	Non	257	12,8
1	Oui	1 760	87,2
	Total	2 017	100,0
	Inconnu	206	

TRAVAIL RÉMUNÉRÉ DURANT L'ANNÉE PRÉCÉDANT L'ENQUÊTE (PÈRE/CONJOINT RÉSIDANT) - ALFJD1B

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont le père, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Statut d'emploi au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Comparativement à la variable précédente, cette variable dérivée met davantage l'accent sur le lien d'emploi. Sont considérés comme ayant occupé un emploi au cours de l'année précédant l'enquête les pères ou conjoints pour lesquels la réponse « Travail rémunéré » ou « Soin de la famille et travail rémunéré » a été donnée à la question LFS-Q1 « Qu'est-ce que vous considérez comme étant votre/son activité principale en ce moment (par exemple, travail contre rémunération, soin de la famille)? » ainsi que les pères ou conjoints pour lesquels la réponse à la question LFS-Q2 « Avez-vous/ A-t-il travaillé contre rémunération ou en vue d'un bénéfice à un moment quelconque au cours des 12 derniers mois? » est affirmative.

Questions : QIRI-père, LFS-Q1, LFS-Q2

Variables : ALFJD01, ALFJD02

Construction : ALFJD1B=1 si ALFJD01=2 ou ALFJD01=3 ou ALFJD02=1 sinon, si ALFJD01 et ALFJD02 connues, ALFJD1B=0

Code	Catégorie	n pondéré	%
0	Non	119	5,9
1	Oui	1 892	94,1
	Total	2 011	100,0
	Inconnu	212	

STATUT DE L'EMPLOI PRINCIPAL (PÈRE/CONJOINT RÉSIDANT) - ALFJD1C

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont le père, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Statut de l'emploi principal occupé au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête.

Questions : QIRI-père, LFS-Q1, LFS-Q2, LFS-Q4

Variables : ALFJQ04, ALFJD1B

Construction : ALFJD1C=-4 (sans objet) si ALFJD1B=0

ALFJD1C=1 si ALFJQ04=1 ou ALFJQ04=2 ou ALFJQ04=3

ALFJD1C=2 si ALFJQ04=4 ou ALFJQ04=5 ou ALFJQ04=6

Code	Catégorie	n pondéré	%
-4	Sans objet (sans emploi)	119	5,9
1	Temps partiel	73	3,7
2	Plein temps	1 811	90,4
	Total	2 003	100,0
	Inconnu	220	

STATUT D'IMMIGRANT (PÈRE/CONJOINT RÉSIDANT) – ASDJD1A

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont le père, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Le statut d'immigrant correspond à la typologie élaborée par Chen et autres (1998). La première catégorie réfère aux personnes nées au Canada sans égard à l'origine ethnique. La deuxième catégorie inclut les personnes dont le lieu de naissance est situé aux États-Unis, en Australie, en Nouvelle-Zélande ou en Europe. La troisième catégorie renvoie aux personnes nées dans tout autre pays.

Questions : QIRI-père, SOC-Q1, SOC-Q2

Variables : ASDJQ01, ASDJQ2AA

Construction : ASDJQ01=PAYS DE NAISSANCE ET ASDJQ2AA=CITOYENNETÉ

ASDJD1A=1 si ASDJQ01=1 (nés au Canada) ou ASDJQ2AA=1 (citoyens canadiens de naissance)

ASDJD1A=2 si ASDJQ01=3, 4, 5, 8, 10, 12, 14, 15, 16,17

ASDJD1A=3 si ASDJQ01=2, 6, 7, 9, 11, 13, 18,19

Code	Catégorie	n pondéré	%
1	N'est pas immigrant	1 698	84,1
2	Immigrant européen	65	3,2
3	Immigrant non européen	255	12,7
	Total	2 018	100,0
	Inconnu	205	

NOMBRE D'ANNÉES DEPUIS LA PREMIÈRE IMMIGRATION (PÈRE/CONJOINT RÉSIDANT) - ASDJD3A

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont le père, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Nombre d'années écoulées depuis la première immigration au Canada

Question : QIRI-père, SOC-Q3

Variable : ASDJQ03

Construction : N'est pas immigrant si ASDJQ03=-4 (sans objet)

Autrement, si SOC-Q3 est connue, on regroupe en trois catégories la valeur suivante : 1998-ASDJQ03

Code	Catégorie	n pondéré	%
-4	N'est pas immigrant	1 698	84,4
1	Moins de 5 ans	88	4,4
2	5-9 ans	78	3,9
3	10 ans et plus	148	7,3
	Total	2 012	100,0
	Inconnu	211	

ORIGINE ETHNIQUE CANADIENNE (PÈRE/CONJOINT RÉSIDANT) - ASDJD4AA

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont le père, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Cette variable permet d'identifier les pères d'origine ethnique canadienne, peu importe les autres origines déclarées. Les variables ASDJD4AA à ASDJD4AG ne sont pas exclusives.

Question : QIRI-père, SOC-Q4

Variable : ASDJQ04A

Construction : ASDJD4AA=1 si ASDJQ04A=1 sinon ASDJD4AA=0

Code	Catégorie	n pondéré	%
0	Non	758	38,0
1	Oui	1 239	62,0
	Total	1 997	100,0
	Inconnu	226	

ORIGINE ETHNIQUE FRANÇAISE (PÈRE/CONJOINT RÉSIDANT) - ASDJD4AB

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont le père, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Cette variable permet d'identifier les pères d'origine ethnique française, peu importe les autres origines déclarées. Les variables ASDJD4AA à ASDJD4AG ne sont pas exclusives.

Question : QIRI-père, SOC-Q4

Variable : ASDJQ04B

Construction : ASDJD4AB=1 si ASDJQ04B=2 sinon ASDJD04B=0

Code	Catégorie	n pondéré	%
0	Non	1 427	71,5
1	Oui	570	28,5
	Total	1 997	100,0
	Inconnu	226	

ORIGINE ETHNIQUE BRITANNIQUE (PÈRE/CONJOINT RÉSIDANT) - ASDJD4AC

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont le père, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Cette variable permet d'identifier les pères d'origine ethnique britannique (soit anglaise, écossaise ou irlandaise), peu importe les autres origines déclarées. Les variables ASDJD4AA à ASDJD4AG ne sont pas exclusives.

Question : QIRI-père, SOC-Q4

Variables : ASDJQ04C, ASDJQ04E, ASDJQ04F

Construction : ASDJQ4AC=1 si ASDJQ04C=3 ou ASDJQ04E=5 ou ASDJQ04F=6 sinon ASDJQ4AC=0

Code	Catégorie	n pondéré	%
0	Non	1 874	93,8
1	Oui	123	6,2
	Total	1 997	100,0
	Inconnu	226	

ORIGINE ETHNIQUE AUTRES ORIGINES EUROPÉENNES (PÈRE/CONJOINT RÉSIDANT) - ASDJD4AD

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont le père, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Cette variable permet d'identifier les pères d'origine ethnique européenne autre que française ou britannique soit ceux d'origine hollandaise, allemande, italienne, juive, polonaise, portugaise, ukrainienne ou espagnole, peu importe les autres origines déclarées. Les variables ASDJD4AA à ASDJD4AG ne sont pas exclusives.

Question : QIRI-père, SOC-Q4

Variables : ASDJQ04D, ASDJQ04G, ASDJQ04H, ASDJQ04I, ASDJQ04K, ASDJQ04L, ASDJQ04M, ASDMQ04S

Construction : ASDJD4AD=1 si ASDJQ04D=4 ou ASDJQ04G=7 ou ASDJQ04H=8 ou ASDJQ04I=9 ou ASDJQ04K=11 ou ASDJQ04L=12 ou ASDJQ04M=13 ou ASDJQ04S=19

sinon ASDJD4AD=0

Code	Catégorie	n pondéré	%
0	Non	1 843	92,3
1	Oui	154	7,7
	Total	1 997	100,0
	Inconnu	226	

ORIGINE ETHNIQUE AMÉRINDIENNE (PÈRE/CONJOINT RÉSIDANT) - ASDJD4AE

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont le père, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Cette variable permet d'identifier les pères d'origine ethnique amérindienne, peu importe les autres origines déclarées. Les variables ASDJD4AA à ASDJD4AG ne sont pas exclusives.

Question : QIRI-père, SOC-Q4

Variable : ASDJQ04P

Construction : ASDJD4AE=1 si ASDJQ04P=16 sinon ASDJD4AE=0

Code	Catégorie	n pondéré	%
0	Non	1 943	97,3
1	Oui	54	2,7
	Total	1 997	100,0
	Inconnu	226	

ORIGINE ETHNIQUE AFRICAINE/HAITIENNE (PÈRE/CONJOINT RÉSIDANT) - ASDJD4AF

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont le père, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Cette variable permet d'identifier les pères d'origine ethnique africaine ou haïtienne, peu importe les autres origines déclarées. Les variables ASDJD4AA à ASDJD4AG ne sont pas exclusives.

Question : QIRI-père, SOC-Q4

Variables : ASDJQ04O, ASDJQ04T

Construction : ASDJD4AF=1 si ASDJQ04O=15 ou ASDJQ04T=20

sinon ASDJD4AF=0

Code	Catégorie	n pondéré	%
0	Non	1 951	97,7
1	Oui	46	2,3
	Total	1 997	100,0
	Inconnu	226	

ORIGINE ETHNIQUE AUTRE (PÈRE/CONJOINT RÉSIDANT) - ASDJD4AG

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont le père, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Cette variable permet d'identifier les pères d'origine ethnique autre que celles comprises dans les variables ASDJD4AA À ADSDJD4AG. Sont incluses les origines suivantes regroupées à cause des petits effectifs : chinoise ou sud-asiatique, métis, inuit, ainsi que les personnes qui ont déclaré être d'origine « arabophones du Maghreb et du Moyen-Orient », « hispanophones des Amériques » et les autres origines non précisées. Les variables ASDJD4AA à ASDJD4AG ne sont pas exclusives.

Question : QIRI-père, SOC-Q4

Variables : ASDJQ04J, ASDJQ04N, ASDJQ04Q, ASDJQ04R, ASDJQ04U, ASDJQ04V, ASDJQ04W

Construction : ASDJD4AG=1 si ASDJQ04J=10 ou ASDJQ04N=14 ou ASDJQ04Q=17 ou ASDJQ04R=18 ou ASDJQ04U=21 ou ASDJQ04V=22 ou ASDJQ04W=23

Code	Catégorie	n pondéré	%
0	Non	1 703	85,3
1	Oui	294	14,7
	Total	1 997	100,0
	Inconnu	226	

LANGUE/S DANS LAQUELLE/LESQUELLES LE PÈRE/CONJOINT RÉSIDANT CONVERSE - ASDJD05

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont le père, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Question : QIRI-père, SOC-Q5

Variables : ASDJQ05A à ASDJQ05S

Construction : ASDJD05=1 si ASDJQ05A=1 ou ASDJQ05B=2 et ASDJQ05C à ASDJQ05S=0

ASDJD05=2 si ASDJQ05A=1 et ASDJQ05B=2 et ASDJQ05C à ASDJQ05S=0

ASDJD05=3 si ASDJQ05A=1 et ASDJQ05B=2 et (ASDJQ05C=3 ou ASDJQ05D=4 ou... ASDJQ05S=19)

ASDJD05=4 si ([ASDJQ05A=1 et ASDJQ05B=0) ou (ASDJQ05A=0 et ASDJQ05B=2]) et (ASDJQ05C=3 ou ASDJQ05D=4 ou... ASDJQ05S=19)

ASDJD05=INCONNU si une des variables ASDJQ05A à ASDJQ05S est manquante

Code	Catégorie	n pondéré	%
1	Français ou anglais seulement	851	42,2
2	Français et anglais seulement	805	39,9
3	Français et anglais + autre/s langue/s	238	11,8
4	Français ou anglais + autre/s langue/s	124	6,1
	Total	2 018	100,0
	Inconnu	205	

PREMIÈRE/S LANGUE/S APPRISE/S PAR LE PÈRE/CONJOINT RÉSIDANT - ASDJD06

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont le père, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Question : QIRI-père, SOC-Q6

Variables : ASDJQ06A à ASDJQ06S

Construction : ASDJD06=1 si ASDJQ06B=2

ASDJD06=2 si ASDJQ06A=1 et ASDJQ06B=0

ASDJD06=3 si ASDJQ06A=0 et ASDJQ06B=0 et (ASDJQ06C=3 ou ASDJQ06D=4 ou ASDJQ06S=19)

ASDJD6A=INCONNU si une des variables ASDJQ06A à ASDJQ06S est manquante

Code	Catégorie	n pondéré	%
1	Français	1 534	76,0
2	Anglais (pas français)	168	8,3
3	Ni français ni anglais	316	15,7
	Total	2 018	100,0
	Inconnu	205	

Note : Les catégories sont exclusives. La première catégorie inclut les pères/conjoints dont une des premières langues apprises est le français. La seconde catégorie comprend les pères/conjoints ayant appris l'anglais seulement ou l'anglais et une autre langue (à l'exclusion du français). Les pères/conjoints dont la langue maternelle (première langue apprise) est ni le français ni l'anglais sont regroupés dans la troisième catégorie.

LANGUE/S LA/LES PLUS SOUVENT PARLÉE/S À LA MAISON (PÈRE/CONJOINT RÉSIDANT) - ASDJD6A

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont le père, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Question : QIRI-père, SOC-Q6A

Variables : ASDJQ6AA, ASDJQ6AB, ASDJQ6AC

Construction : Les trois variables utilisées pour calculer cet indice prennent les valeurs 0 ou 1 ; 0 ou 2 et 0 ou 3 respectivement. Pour calculer cette variable, on peut utiliser l'équation suivante :

On fixe d'abord ASDJD6A=manquant

LANGUEP=ASDJQ6AA + (10*ASDJQ6AB) + (100*ASDJQ6AC)

Ainsi

ASDJD6A=1 si LANGUEP=20

ASDJD6A=2 si LANGUEP=1

ASDJD6A=3 si LANGUEP=300

ASDJD6A=4 si LANGUEP=21

ASDJD6A=5 si LANGUEP=301 ou LANGUEP=320 ou LANGUEP=321

Autrement ASDJD6A=inconnu

Code	Catégorie	n pondéré	%
1	Français seulement	1 571	77,9
2	Anglais seulement	217	10,7
3	Ni français ni anglais	161	8,0
4	Français et anglais seulement	28	1,4
5	Français ou anglais + autre/s langue/s	41	2,0
	Total	2 018	100,0
	Inconnu	205	

NIVEAU DE SYMPTÔMES DÉPRESSIFS RAPPORTÉ (PÈRE/CONJOINT RÉSIDANT) - ADPJS01

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont le père, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIQAP, **APOIQAPM**

Description : Échelle de 0 à 36

Questions : QAAP, Q40 à Q51A

Variables : AQPJQ40 à AQPJQ51A

Construction : Si AQPJQ45=1, 2, 3 ou 4 alors AQPJQ45=5 - AQPJQ45

Si AQPJQ47=1, 2, 3 ou 4 alors AQPJQ47=5 - AQPJQ47

Si AQPJQ49=1, 2, 3 ou 4 alors AQPJQ49=5 - AQPJQ49

Si le nombre des réponses valides à AQPJQ40, AQPJQ41, AQPJQ42, AQPJQ43, AQPJQ44, AQPJQ45, AQPJQ46, AQPJQ47, AQPJQ48, AQPJQ49, AQPJQ50, AQPJQ51 et AQPJQ51A est égal ou supérieur à 6 alors :

- les variables manquantes ont été remplacées par la moyenne de celles valides ;
- ADPJS01=somme de (AQPJQ40, AQPJQ41, AQPJQ42, AQPJQ43, AQPJQ44, AQPJQ45, AQPJQ46, AQPJQ47, AQPJQ48, AQPJQ49, AQPJQ50, AQPJQ51 et AQPJQ51A) - 13.Sinon, ADPJS01 est indéterminée.

Scores variant de 0 à 30.

SENTIMENT D'EFFICACITÉ PARENTAL (PÈRE/CONJOINT RÉSIDANT) - APAJS01

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont le père, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIQAP, **APOIQAPM**

Description : Échelle de 0 (pas du tout) à 10 (tout à fait)

Questions : QAAP, Q15, Q17, Q19, Q21, Q24, Q39

Variables : AQPJQ15, AQPJQ17, AQPJQ19, AQPJQ21, AQPJQ24, AQPJQ39

Construction : Si le nombre des réponses valides à AQPJQ15, AQPJQ17, AQPJQ19, AQPJQ21, AQPJQ24 et AQPJQ39 est égal ou supérieur à 4 alors :

APAJS01=moyenne de (AQPJQ15, AQPJQ17, AQPJQ19, AQPJQ21, AQPJQ24 et AQPJQ39).

Sinon, APAJS01 est indéterminée.

Scores variant de 1 à 10.

PERCEPTION D'IMPACT PARENTAL (PÈRE/CONJOINT RÉSIDANT) - APAJS02

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont le père, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIQAP, **APOIQAPM**

Description : Échelle de 0 (pas du tout) à 10 (tout à fait)

Questions : QAAP, Q14, Q23, Q29, Q34, Q37

Variables : AQPJQ14, AQPJQ23, AQPJQ29, AQPJQ34, AQPJQ37

Construction : Si le nombre des réponses valides à AQPJQ14, AQPJQ23, AQPJQ29, AQPJQ34 et AQPJQ37 est égal ou supérieur à 3 alors :

APAJS02=10 - moyenne de (AQPJQ14, AQPJQ23, AQPJQ29, AQPJQ34 et AQPJQ37).

Sinon, APAJS02 est indéterminée.

Scores variant de 0 à 10.

TENDANCES COERCITIVES (PÈRE/CONJOINT RÉSIDANT) - APAJS03

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont le père, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIQAP, **APOIQAPM**

Description : Échelle de 0 (pas du tout) à 10 (tout à fait)

Questions : QAAP, Q18, Q20, Q22, Q25, Q28, Q32, Q35

Variables : AQPJQ18, AQPJQ20, AQPJQ22, AQPJQ25, AQPJQ28, AQPJQ32, AQPJQ35

Construction : Si le nombre des réponses valides à AQPJQ18, AQPJQ20, AQPJQ22, AQPJQ25, AQPJQ28, AQPJQ32 et AQPJQ35 est égal ou supérieur à 4 alors :

APAJS03=moyenne de (AQPJQ18, AQPJQ20, AQPJQ22, AQPJQ25, AQPJQ28, AQPJQ32 et AQPJQ35).

Sinon, APAJS03 est indéterminée.

Scores variant de 0 à 9,4.

AFFECTION/PLAISIR PARENTAL (PÈRE/CONJOINT RÉSIDANT) - APAJS04

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont le père, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIQAP, APOIQAPM

Description : Échelle de 0 (pas du tout) à 10 (tout à fait)

Questions : QAAP, Q14A, Q14B, Q38A, Q38B, Q38C

Variables : AQPJQ14A, AQPJQ14B, AQPJQ38A, AQPJQ38B, AQPJQ38C

Construction : Si le nombre des réponses valides à AQPJQ14A, AQPJQ14B, AQPJQ38A, AQPJQ38B et AQPJQ38C est égal ou supérieur à 3 alors :

APAJS04=moyenne de (AQPJQ14A, AQPJQ14B, AQPJQ38A, AQPJQ38B et AQPJQ38C).

Sinon, APAJS04 est indéterminée.

Scores variant de 1,2 à 10.

SURPROTECTION PARENTALE (PÈRE/CONJOINT RÉSIDANT) - APAJS05

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont le père, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIQAP, APOIQAPM

Description : Échelle de 0 (pas du tout) à 10 (tout à fait)

Questions : QAAP, Q26, Q30, Q31, Q33, Q36

Variables : AQPJQ26, AQPJQ30, AQPJQ31, AQPJQ33, AQPJQ36

Construction : Si le nombre des réponses valides à AQPJQ26, AQPJQ30, AQPJQ31, AQPJQ33 et AQPJQ36 est égal ou supérieur à 3 alors :

APAJS05=moyenne de (AQPJQ26, AQPJQ30, AQPJQ31, AQPJQ33 et AQPJQ36).

Sinon, APAJS05 est indéterminée.

Scores variant de 0 à 10.

PERCEPTION DES QUALITÉS DE L'ENFANT PAR LE PÈRE/CONJOINT RÉSIDANT - APAJS06

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ dont le père, biologique ou non, vit dans le ménage.

Pondérations : APOIQAP, **APOIQAPM**

Description : Échelle de 0 (pas du tout) à 10 (tout à fait)

Questions : QAAP, Q13, Q16, Q27, Q38

Variables : AQPJQ13, AQPJQ16, AQPJQ27, AQPJQ38

Construction : Si le nombre des réponses valides à AQPJQ13, AQPJQ16, AQPJQ27 et AQPJQ38 est égal ou supérieur à 3 alors :

APAJS06=moyenne de (AQPJQ13, AQPJQ16, AQPJQ27 et AQPJQ38).

Sinon, APAJS06 est indéterminée.

Scores variant de 0 à 10.

CARACTÉRISTIQUES SE RAPPORTANT AU MÉNAGE

TAILLE DU MÉNAGE – AREFD01

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ.

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Description : Nombre de personnes vivant dans le ménage

Question : QIRI, DEM-Q2

Variables : AAGE_1 à AAGE_12

Construction : Comme il n'y a pas de valeurs manquantes (INCONNUS) à la variable AAGE_X pour les membres présents, la variable dérivée AREFD01=le nombre de variables AAGE_X pour lesquelles la valeur est connue.

Code	Catégorie	n pondéré	%
2	2	50	2,2
3	3	837	37,6
4	4	887	39,9
5	5	291	13,1
6	6	103	4,6
7+	7+	55	2,5
	Total	2 223	100,0

NIVEAU DE SUFFISANCE DE REVENU – AINFD3A

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ.

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Catégorisation des enfants selon que le revenu du ménage dans lequel ils vivent se situe ou non sous le seuil de faible revenu défini par Statistique Canada pour l'année de référence 1997 (base de 1992). Le seuil de faible revenu tient compte de la taille du ménage et la taille de la région de résidence (voir tableau A.1 en annexe).

Questions : QIRI-PCM, INC-Q3, INC-Q3A à INC-Q3G et variables dérivées complémentaires portant sur la taille du ménage et la taille de la région de résidence (voir plus bas).

Variables : AREFD01, AINFD03 (revenu brut du ménage recodé)

AINFQ03 (revenu brut du ménage non recodé : variable non diffusée pour des raisons de confidentialité)

POP_TOT (population totale), RUR_PC (pourcentage de la population habitant en région rurale) (variables non diffusées)

Pour obtenir ces deux variables, il a fallu dans un premier temps attribuer à chacun des ménages de l'ÉLDEQ un code de municipalité. Il s'agit d'une opération assez longue et complexe. Pour ce faire, nous avons utilisé d'abord les tables officielles de données territoriales du ministère de la Santé et des Services sociaux (*Système d'information territoriale M22*) (MSSS,1996). Ces tables permettent d'établir le lien entre les codes postaux et le code de municipalité. Cependant, pour un bon nombre de ménages de l'ÉLDEQ, soit environ 10 d'entre eux, cette stratégie s'est avérée insuffisante afin d'identifier le code de la municipalité de résidence. C'est le cas notamment lorsque le code postal chevauche plus d'une municipalité ou encore lorsque les informations disponibles ne permettent pas de faire la distinction entre le « village » et la « paroisse ». Des attributions ont donc été faites manuellement en utilisant d'autres stratégies, comme par exemple le répertoire des codes postaux de Postes Canada qui permet de travailler non seulement avec le code postal, mais également avec le numéro civique et le nom de la rue.

Une fois les codes de municipalités assignés à chaque ménage, un second couplage a été effectué avec un fichier dérivé du recensement de 1996 afin d'obtenir la taille de la région de résidence (POP_TOT) et le pourcentage de la population habitant en région rurale (RUR_PC) nécessaires au calcul de l'indicateur de faible revenu.

Construction : La programmation détaillée de cet indice n'est pas présentée ici en raison de sa complexité. Nous en expliquons plutôt ici la méthode permettant d'attribuer à chaque ménage un indicateur de niveau de revenu.

Pour chaque taille de ménage donné (AREFD01), selon la taille de la région de résidence dans laquelle vit l'enfant (POP_TOT), le revenu du ménage est comparé au seuil de faible revenu défini par Statistique Canada pour 1997 (base de 1992). Par exemple :

AINFD3A=2 si AREFD01=2 et POP_TOT se situe entre 30,000 et 99,999 hab. et AINFQ03 est inférieur à 18 534 $.

Certains ajustements ont toutefois dû être effectués afin de tenir compte des situations suivantes :

1) On dispose de la fourchette de revenu plutôt que du revenu exact (i.e. AINFQ03=INCONNU mais AINFD03=connu). Comme suggéré par Wilms et Shields (1996) pour l'indicateur du statut socioéconomique (voir variable AINFD02), on utilise alors le point milieu de la catégorie de revenu pour définir le revenu « précis » du ménage. Cette situation concerne environ 4 % des ménages. À noter que les quelques ménages (moins de 1 %) pour lesquels AINFQ03 est inconnu et AINFD03 supérieur à 80 000 $, sont tous considérés comme bénéficiant d'un revenu suffisant, peu importe la taille du ménage et la région de résidence.

2) La taille de la région de résidence est inférieure 30 000 hab. et le revenu du ménage se situe entre les seuils établis pour une région urbaine de moins de 30 000 hab. et une région rurale, pour une taille de ménage donné. Par exemple, le ménage compte 3 personnes, la taille de la population de résidence est de 16 548 hab. et le revenu se situe entre 18 703 $ et 21 448 $ (voir tableau A.1). Pour ces cas (environ 2 % des ménages), il faut alors déterminer si le ménage habite en région urbaine ou en région rurale[27]. Comme il n'existe pas de consensus au sein des organismes statistiques au Québec et au Canada sur les concepts « urbain » et « rural » et sur la façon de les mesurer dans les enquêtes (Cunningham et autres, 1997) et, compte tenu des données disponibles dans l'ÉLDEQ, nous avons opté pour le critère suivant : si plus de 50 % de la population de la région vit en région rurale (RUR_PC supérieure à 50), nous utilisons alors le seuil défini pour une région rurale. À noter que pour les trois quarts de ces cas litigieux, le pourcentage de la population habitant en région rurale est égale à 0 ou à 100. Ne subsiste donc que quelques cas (moins de 0,5 % des enfants) vivant dans une région « mixte » de moins de 30 000 habitants.

27. Statistique Canada définit comme urbaine une région ayant une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et dont la densité de population est d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, d'après les résultats du recensement. À l'opposé, le concept de région rurale s'applique quand la population est clairsemée. Selon Statistique Canada, tout territoire situé à l'extérieur des régions urbaines est considéré comme rural (Cunningham et autres, 1997).

Pour plus de détails sur le concept de « faible revenu » et sa mesure dans l'ÉLDEQ, voir le numéro 2 de cette collection.

Code	Catégorie	N pondéré	%
1	Oui	1 577	72,5
2	Non	599	27,5
	Total	2 176	100,0
	Inconnu	47	

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU DU MÉNAGE – AINFD2A

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Description : Principale source de revenu parmi toutes les sources de revenu déclarées

Questions : QIRI-PCM, INC-Q1, INC-Q2

Variables : AINFQ01A à AINFQ01N, AINFQ02

Construction : AINFD2A=1 si (AINFQ01A=1 et AINFQ02=-4) ou AINFQ02=1

AINFD2A=2 si (AINFQ01B=2 et AINFQ02=-4) ou AINFQ02=2

AINFD2A=3 si (AINFQ01J=10 et AINFQ02=-4) ou AINFQ02=10

AINFD2A=4 si (AINFQ01D=4 et AINFQ02=-4) ou AINFQ02=4

AINFD2A=5 si (AINFQ01C=3 et AINFQ02=-4) ou AINFQ02=3 ou

(AINFQ01C=5 et AINFQ02=-4) ou AINFQ02=5 ou

(AINFQ01C=6 et AINFQ02=-4) ou AINFQ02=6 ou

(AINFQ01C=7 et AINFQ02=-4) ou AINFQ02=7 ou

(AINFQ01C=8 et AINFQ02=-4) ou AINFQ02=8 ou

(AINFQ01C=9 et AINFQ02=-4) ou AINFQ02=9 ou

(AINFQ01C=11et AINFQ02=-4) ou AINFQ02=11 ou

(AINFQ01C=12 et AINFQ02=-4) ou AINFQ02=12 ou

(AINFQ01C=13 et AINFQ02=-4) ou AINFQ02=13 ou

(AINFQ01C=14 et AINFQ02=-4) ou AINFQ02=14 ou

AINFD2A=INCONNU si AINFQ01A=REFUS, NSP ou MANQUANT ou AINFQ02=REFUS, NSP ou MANQUANT

Code	Catégorie	n pondéré	%
1	Salaires et traitements	1 671	76,1
2	Travail autonome	164	7,5
3	Aide sociale	254	11,6
4	Assurance-emploi	41	1,9
5	Autres	64	2,9
	Total	29	100,0
	Inconnu	2 223	

STATUT SOCIOÉCONOMIQUE – AINFD03

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Niveau de statut socioéconomique du ménage établi à partir du niveau de scolarité de la PCM et de son conjoint s'il y a lieu, du prestige de la profession de la PCM et de son conjoint s'il y a lieu et du revenu brut du ménage.

Questions : CAID-INT (« Qui est la personne la mieux renseignée au sujet de ...? »)

QIRI-mère, EDA-Q1, EDA-Q4

QIRI-père, EDA-Q1, EDA-Q4

QIRI-PCM, INC-Q3, INC-Q3A à INC-Q3G et variables dérivées complémentaires.

Variables : A_PCM

AEDMQ01, AEDMQ04, APIMD01, ALFMD1B

AEDJQ01, AEDJQ04, APIJD01[28], ALFJD1B

AINFQ03, AINFD03, AFAFD02

Construction : La programmation de cet indice n'est pas présentée ici en raison de sa complexité. Pour créer cet indice, nous avons suivi la méthode proposée par Wilms et Shields (1996 ; voir aussi Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, 1995). Une modification a toutefois été apportée au calcul du nombre d'années d'études complétées par la PCM et son conjoint afin de tenir compte des particularités du système scolaire québécois. Ainsi, les personnes ayant entrepris des études universitaires partielles et possédant un diplôme d'études secondaires se sont vu attribuer 14 années de scolarité plutôt que le nombre d'années d'études primaires et secondaires terminées avec succès, comme le suggère la méthode mise au point par Wilms et Shields (1996). Pour plus de détails sur les modifications apportées à la scolarité, le lecteur peut se référer aux variables dérivées AEDMD02 et AEDJD02 : « Plus haut diplôme obtenu ».

Scores variant entre – 2,8 et 3,7 (moyenne=1 et e.-t. =0)

Note : Étant donné la méthode de calcul de cet indice, le SSE des familles monoparentales a tendance à être plus bas que celui des autres types de famille parce que le revenu du ménage est en moyenne plus bas. Pour ces familles, le SSE rend toutefois bien compte du niveau d'études et du prestige de la profession du parent seul. Dans la plupart des analyses de régression pour lesquelles le SSE est utilisé comme variable de contrôle, Wilms et Shields (1996) suggèrent d'inclure une variable dichotomique pour indiquer qu'il s'agit d'une famille monoparentale ou biparentale.

28. Regroupement des professions en 16 catégories selon la Classification socioéconomique des occupations de recensement Pineo (1986). La variable APIMD01 est incluse dans le fichier MERE101 tandis que la variable APIJD01 se trouve dans le fichier PERE101.

TYPE DE FAMILLE À L'ENQUÊTE (6 catégories) – AFAFD01

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Type de famille dans laquelle vit l'enfant au moment de l'enquête (6 cat.).

Questions : QIRI, REL-Q1A ; QIRI-enfant, CUS-Q6E, Q6G, Q7E, Q7G ; QAAM, Q48

Variables : ARE2Q3, ARE1Q3 à ARE1Q12, ARE3Q4 à ARE3Q12, ACSEQ06E, ACSEQ6GE, ACSEQ07E, ACSEG7GE, AQMMQ48,

Construction : La programmation de cette indice n'est pas présentée ici en raison de sa complexité. De plus, cette programmation n'est pas exhaustive puisque quelques cas ont dû être classés manuellement. Nous présentons plutôt ici la définition de chacune des catégories de famille retenues.

Le type de famille est établi à partir des liens unissant les adultes et les enfants *présents* dans le ménage. Cette typologie décrit donc la situation familiale du nourrisson sur le plan résidentiel. Les familles biparentales intactes comprennent uniquement des enfants vivant avec leurs deux parents biologiques, peu importe le type de relation qui les unit (mariage ou union libre). Les familles recomposées abritent un couple, marié ou en union libre, vivant avec au moins un enfant qui n'est pas issu de la relation actuelle. Les familles monoparentales regroupent des enfants vivant avec un seul parent. À noter que seuls les enfants vivant au moins à temps partiel dans le ménage selon la section CUSTODY ou dont le lieu de résidence habituel est le ménage selon la section REL du QIRI sont considérés présents. Ainsi, un nourrisson est considéré comme vivant en famille biparentale « intacte » sur le plan résidentiel si l'un ou l'autre de ses parents a des enfants d'une union antérieure, mais qu'aucun d'entre eux ne séjourne dans le ménage.

Une fois identifiées, les familles recomposées sont classées selon la provenance des enfants présents. Quatre types de familles recomposées sont retenues ici :

les familles recomposées comptant seulement, en plus des enfants des parents biologiques du nourrisson, des enfants issus d'une union antérieure de la mère (recomposée – EUA mère);

les familles recomposées comptant seulement, en plus des enfants des parents biologiques du nourrisson, des enfants issus d'une union antérieure du père (recomposée – EUA père);

les familles recomposées comptant seulement, en plus des enfants des parents biologiques du nourrisson, des enfants issus d'une union antérieure de la mère et du père (recomposée – EUA mère et père);

les familles recomposées formées d'un parent biologique du nourrisson et de ses frères ou sœurs, s'il y a lieu, et du nouveau conjoint du parent.

Comme, dans ce volet de l'enquête, le parent seul est dans la quasi-totalité des cas la mère biologique, les familles monoparentales ne sont pas distinguées ici selon le sexe du parent.

Ne sont pas considérées dans cette typologie les personnes extérieures à la cellule familiale immédiate formée du parent seul et de ses enfants ou du couple et de leurs enfants. Ces autres personnes qui peuvent avoir un lien de parenté (ex. : grands-parents, tante, cousin, etc.) ou non (ex. : chambreurs, pensionnaires) avec le nourrisson sont toutefois comptées parmi les membres du ménage (voir AREFD01)

La catégorie résiduelle « INCONNU » inclut les enfants vivant en famille d'accueil et ceux pour lesquels la situation familiale est inconnue.

Code	Catégorie	n pondéré	%
1	Intacte	1 771	80,0
2	Recomposée – EUA mère	134	6,0
3	Recomposée - EUA père	82	3,7
4	Recomposée – EUA mère et père	20	0,9
5	Recomposée – nouveau conjoint du parent biologique	4	0,2
6	Monoparentale	203	9,2
	Total	2 214	100,0
	Inconnu	9	

Note : EUA signifie enfant/s d'une union antérieure.

TYPE DE FAMILLE À L'ENQUÊTE (3 catégories) – AFAFD02

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Type de famille dans laquelle vit l'enfant au moment de l'enquête (3 cat.).

Variable : AFAFD01

Construction : Regroupement en 3 catégories de la variable AFAFD01

AFAFD02=1 si AFAFD01=1

AFAFD02=2 si AFAFD01= 2, 3, 4 ou 5

AFAFD02=3 si AFAFD01=6

Code	Catégorie	n pondéré	%
1	Intacte	1 771	80,0
2	Recomposée	240	10,8
3	Monoparentale	203	9,2
	Total	2 214	100,0
	Inconnu	9	

DEUX PARENTS BIOLOGIQUES VIVANT DANS LE MÉNAGE – AREFD02

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Description : Cette variable permet d'identifier les enfants dont les deux parents biologiques vivent ensemble.

Question : QIRI, REL-Q1A

Variables : ARE1Q3 et ARE2Q3

Construction : Mentionnons d'abord que pour le volet 1998 de l'ÉLDEQ, la personne 1 est la mère, biologique ou non, présente dans le ménage et la personne 3 est la père biologique ou le conjoint de la personne 1.

On peut alors identifier les ménages formés d'un couple, c'est-à-dire, ceux pour lesquels la relation entre la personne 1 et la personne 3 est « époux/épouse », « conjointe/e de fait » ou « personne non apparentée » *et* où la relation entre l'enfant cible et la personne 3 est « enfant biologique ».

AREFD02=1 si (ARE1Q3=« A0 » ou ARE1Q3=« B0 » ou ARE1Q3=« Y1 ») et ARE2Q3=« E1 »

et ceux où la relation entre l'enfant cible et la personne 3 est autre qu'enfant biologique

AREFD02=2 si ARE2Q3 n'est pas égale à « E1 ».

Les autres ménages où les deux parents biologiques n'habitent pas ensemble sont ceux formés d'un père seul, c'est-à-dire ceux pour lesquels ARE1Q3=MANQUANT et ARE2Q3=« E1 » (cas identifiés manuellement).

Après validation interinstruments, quelques cas ont été classés « INCONNU ».

Code	Catégorie	N pondéré	%
1	Oui	2 008	90,6
2	Non	209	9,4
	Total	2 217	100,0
	Inconnu	6	

PÈRE BIOLOGIQUE VIVANT DANS LE MÉNAGE – AREFD2A

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Description : Présence du père biologique dans le ménage où vit l'enfant au moment de l'enquête.

Question : QIRI, REL-Q1A

Variable : ARE2Q3

Construction : AREFD2A=1 si ARE2Q3=« E1 » autrement AREFD2A=2

Après validation interinstruments, quelques cas ont été classés « INCONNU ».

Code	Catégorie	n pondéré	%
1	Oui	2 009	90,6
2	Non	208	9,4
	Total	2 217	100,0
	Inconnu	6	

PÈRE BIOLOGIQUE PRÉSENT DANS LE MÉNAGE (si mère biologique présente) – AREFD03

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Description : Cette variable permet de distinguer les enfants vivant avec leurs deux parents biologiques de ceux vivant avec leur mère biologique seulement. Sont donc exclus de cette typologie, par exemple, les enfants vivant avec leur père seulement ou les enfants en famille d'accueil. Cette variable est utile afin d'identifier les mères éligibles à répondre aux questions sur le père biologique non résidant (QAAM - section 6).

Question : QIRI, REL-Q1A

Variables : ARE1Q3 et ARE2Q3 ou AREFD02

Construction : AREFD03=AREFD02

sauf les familles d'accueil et les pères seuls qui sont exclus de la typologie (quelques cas identifiés manuellement).

Code	Catégorie	n pondéré	%
1	Oui	2 007	90,7
2	Non	206	9,3
	Total	2 213	100,0
	Inconnu et cas exclus de la typologie	10	

SITUATION CONJUGALE DES PARENTS À LA NAISSANCE DE L'ENFANT – ACSED01

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Description : Antécédents conjugaux des parents

Questions : QIRI, CUS-Q3A, CUS-Q3B, CUS-Q5A, CUS-Q5B

Variables : ACSEQ03A, ACSEQ03B, ACSEQ05A, ACSEQ05B

Construction : ACSED01=1 si ACSEQ03B=2

ACSED01=2 si ACSEQ03B=1

ACSED01=3 si ACSEQ03A égal ou supérieur à 2

ACSED01=4 si ACSEQ05B=1 ou ACSEQ05B=3

ACSED01=5 si ACSEQ05A=2 ou ACSEQ05B=2

Code	Catégorie	n pondéré	%
1	Mariés	413	18,6
2	Mariage précédé d'une union libre	562	25,4
3	Union libre	1 055	47,6
4	Séparés	84	3,8
5	Jamais vécu ensemble	103	4,6
	Total	2 217	100,0
	Inconnu	6	

TYPE DE FAMILLE À LA NAISSANCE DE L'ENFANT – ACSED02

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Description : Type de famille dans laquelle vivait l'enfant à sa naissance.

Questions : QIRI, CUS-Q4, CUS-Q5B, CUS-Q6E, CUS-Q6G, CUS-Q7E, CUS-Q7G, CUS-Q20B, CUS-Q20C, CUS-Q21B, CUS-Q21C

QIRI-DEM (date de naissance de l'enfant)

Variables : ACSEQ04, ACSEQ05B, ACSEQ06E, ACSEQ6GE, ACSEQ07E, ACSEQ7GE, ACSEQ20B, ACSEQ20C, ACSEQ21B, ACSEQ21C

ADNED01

Construction : ACSED02=1 si ACSEQ06E=2 et ACSEQ07E=2 ou ACSEQ07E=-2

ACSED02=2 si ACSEQ6GE est plus grand que 0 ou ACSEQ7GE est plus grand que 0

ACSED02=3 si ACSEQ6GE=0 et ACSEQ7GE est différent de 0 ou ACSEQ6GE=0 et ACSEQ7GE=0

ACSED02=4 si ACSEQ6GE est différent de 0 et ACSEQ07GE=0

ACSED02=6 si ACSEQ04 se situe entre 1 et 4

Deux cas ont été classés manuellement dans la troisième catégorie (familles recomposées intégrant un conjoint autre que le père biologique au moment de la naissance). Ils correspondent aux conditions suivantes :

ACSEQ04=3 et (ACSEQ20B ou ACSEQ20C est inférieure à la date de naissance de l'enfant).

Code	Catégorie	n pondéré	%
1	Intacte	1 730	78,0
2	Intacte - EUA	61	2,8
3	Recomposée - EUA mère	155	7,0
4	Recomposée - EUA père seulement	85	3,8
6	Monoparentale	185	8,4
	Total	2 217	100,0
	Inconnu	6	

Note : EUA signifie enfant/s d'une union antérieure. Le code 5 initialement attribué aux ménages incluant des EUA des deux conjoints a été éliminé. Ces ménages ont été inclus dans la troisième catégorie.

ACTIVITÉ DES PARENTS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL– ALFFD01

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ

Pondérations : APOIPCM, **APOIPCMM**

Description : Nombre de parents ayant exercé un emploi au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Questions : QIRI, REL-Q1A et variables dérivées complémentaires

Variables : ARE1Q3, ALFMD1B, ALFJD1B

Construction : ALFFD01=1 si ALFMD1B=1 et ALFJD1B=1

ALFFD01=2 si (ALFMD1B=1 et ALFJD1B=0) ou (ALFMD1B=0 et ALFJD1B=1)

ALFFD01=3 si ALFMD1B=0 et ALFJD1B=0

ALFFD01=4 si (ALFMD1B=1 et ARE1Q3 est manquant) ou (ALFJD1B=1 et ARE1Q3 est manquant)

ALFFD01=5 si (ALFMD1B=0 et ARE1Q3 est manquant) ou (ALFJD1B=0 et ARE1Q3 est manquant)

Code	Catégorie	n pondéré	%
1	Biparentale - 2 parents en emploi	1 394	63,3
2	Biparentale – 1 parent en emploi	525	23,8
3	Biparentale - aucun parent en emploi	87	3,9
4	Monoparentale - 1 parent en emploi	62	2,8
5	Monoparentale - aucun parent en emploi	136	6,2
	Total	2 204	100,0
	Inconnu	19	

LANGUE/S LA/LES PLUS SOUVENT PARLÉE/S À LA MAISON PAR LES PARENTS – ASDFD6A

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Langue/s la/les plus souvent parlée/s à la maison par leurs parents ou le parent seul

Questions : QIRI-mère, SOC-Q6A ; QIRI-père, SOC-Q6A

Variables : ASDMQ6AA, ASDMQ6AB, ASDMQ6AC

ASDJQ6AA, ASDJQ6AB, ASDJQ6AC

Construction : Pour calculer cette variable, on peut utiliser un compteur de la façon suivante :

On fixe d'abord ASDFD6A=manquant

Si ASDMQ6AA=1 ou ASDJQ6AA=1 alors LANGUE=1

Si ASDMQ6AB=2 ou ASDJQ6AB=2 alors LANGUE=LANGUE+20

Si ASDMD6AC=3 ou ASDJQ6AC=3 alors LANGUE=LANGUE+300

Ainsi

ASDFD6A=1 si LANGUE=20

ASDFD6A=2 si LANGUE=1

ASDFD6A=3 si LANGUE=300

ASDFD6A=4 si LANGUE=21

ASDFD6A=5 si LANGUE=301 ou LANGUE=320 ou LANGUE=321

Autrement ASDFD6A=Inconnu

Code	Catégorie	n pondéré	%
1	Français seulement	1 669	75,2
2	Anglais seulement	224	10,1
3	Ni français ni anglais	179	8,1
4	Français et anglais seulement	76	3,4
5	Français ou anglais et autre/s langue/s	71	3,2
	Total	2 219	100,0
	Inconnu	4	

FONCTIONNEMENT FAMILIAL – AFNFS01

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Échelle de 0 à 36. Un score faible indique une famille fonctionnelle.

Questions : QIRI-PCM, FNC-Q1 à FNC-Q1L

Variables : AFNFQ01 à AFNFQ01L

Construction : Si AFNFQ01A=1, 2, 3 ou 4 alors AFNFT01A=4 - AFNFQ01A;

Si AFNFQ01B=1, 2, 3 ou 4 alors AFNFT01B=AFNFQ01B - 1;

Si AFNFQ01C=1, 2, 3 ou 4 alors AFNFT01C=4 - AFNFQ01C;

Si AFNFQ01D=1, 2, 3 ou 4 alors AFNFT01D=AFNFQ01D - 1

Si AFNFQ01E=1, 2, 3 ou 4 alors AFNFT01E=4 - AFNFQ01E;

Si AFNFQ01F=1, 2, 3 ou 4 alors AFNFT01F=AFNFQ01F - 1

Si AFNFQ01G=1, 2, 3 ou 4 alors AFNFT01G=4 - AFNFQ01G;

Si AFNFQ01H=1, 2, 3 ou 4 alors AFNFT01H=AFNFQ01H - 1;

Si AFNFQ01I=1, 2, 3 ou 4 alors AFNFT01I=4 - AFNFQ01I;

Si AFNFQ01J=1, 2, 3 ou 4 alors AFNFT01J=AFNFQ01J - 1;

Si AFNFQ01K=1, 2, 3 ou 4 alors AFNFT01K=4 - AFNFQ01K;

Si AFNFQ01L=1, 2, 3 ou 4 alors AFNFT01L=AFNFQ01L - 1;

Si le nombre des variables manquantes à AFNFT01A, AFNFT01B, AFNFT01C, AFNFT01D, AFNFT01E, AFNFT01F, AFNFT01G, AFNFT01H, AFNFT01I, AFNFT01J, AFNFT01K et AFNFT01L est inférieur ou égal à 3 alors :

AFNFS01A=12* (moyenne de [AFNFT01A, AFNFT01B, AFNFT01C, AFNFT01D, AFNFT01E, AFNFT01F, AFNTT01G, AFNFT01H, AFNFT01I, AFNFT01J, AFNFT01K, AFNFT01L]).

Sinon, AFNFS01A est indéterminée.

Scores variant de 0 à 36.

Note : Les questions de la section FNC du QIRI sont formulées positivement ou négativement et ce, de manière alternative. Les calculs comme « AFNFT01A=4 - AFNFQ01A » ont été effectués pour les 6 items de l'échelle qui sont formulés de façon négative. Ils servent à recoder les réponses de manière à ce qu'une valeur élevée corresponde à un degré supérieur de dysfonctionnement familial. La valeur minimum de chacun des 12 items composant l'échelle a été ramenée à 0, et la valeur maximum à 3. Le calcul final combine les 12 variables pour créer l'indice AFNFS01A qui varie de 0 à 36.

QUARTIER DANGEREUX/ABSENCE D'ENTRAIDE (selon PCM) – ASFFS01A

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Échelle de 1 à 4

Questions : QIRI-PCM, SAF-Q5A, SAF-Q5B, SAF-Q6A à SAF-Q6E

Variables : ASFFQ05A, ASFFQ05B, ASFFQ06A à ASFFQ06E

Construction : Si le nombre des réponses valides à ASFFQ05A, ASFFQ05B, ASFFQ06A, ASFFQ06B, ASFFQ06C, ASFFQ06D et ASFFQ06E est égal ou supérieur à 4 alors :

ASFFS01A=moyenne de (ASFFQ05A, ASFFQ05B, ASFFQ06A, ASFFQ06B, ASFFQ06C, ASFFQ06D et ASFFQ06E).

Sinon, ASFFS01A est indéterminée.

Scores variant de 1 à 4

PROBLÈMES SOCIAUX DANS LE QUARTIER (selon PCM) – ASFFS01B

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Échelle de 1 à 3

Questions : QIRI-PCM, SAF-Q7A à SAF-Q7F

Variables : ASFFQ07A à ASFFQ07F

Construction : Si le nombre des réponses valides à ASFFQ07A, ASFFQ07B, ASFFQ07C, ASFFQ07D, ASFFQ07E et ASFFQ07F est égal ou supérieur à 4 alors :

ASFFS01B=moyenne de (ASFFQ07A, ASFFQ07B, ASFFQ07C, ASFFQ07D, ASFFQ07E et ASFFQ07F).

Sinon, ASFFS01B est indéterminée.

Scores variant de 1 à 3.

NIVEAU DE VERBALISATION DE LA MÈRE PENDANT LA VISITE (selon l'intervieweure) – AIFFS01A

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Échelle dont les scores varient de 11 à 49

Questions : IMF, Q1, Q2, Q4 à Q11

Variables : AIFFQ01, AIFFQ02, AIFFQ04 à AIFFQ11

Construction : Si le nombre des réponses valides à AIFFQ01, AIFFQ02, AIFFQ04, AIFFQ05, AIFFQ06, AIFFQ07, AIFFQ08, AIFFQ09, AIFFQ10 et AIFFQ11 est égal ou supérieur à 7 alors :

- les variables manquantes ont été remplacées par la moyenne de celles valides ;
- AIFFS01A=somme de (AIFFQ01, AIFFQ02, AIFFQ04, AIFFQ05, AIFFQ06, AIFFQ07, AIFFQ08, AIFFQ09, AIFFQ10 et AIFFQ11).

Sinon, AIFFS01A est indéterminée.

Scores variant de 11 à 49.

NIVEAU DE STIMULATION DE L'ENFANT PENDANT LA VISITE (selon l'intervieweure) – AIFFS01C

Population : Ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ

Pondérations : APOIPCM, APOIPCMM

Description : Échelle dont les scores varient de 5 à 25

Questions : IMF, Q26 à Q30

Variables : AIFFQ26 à AIFFQ30

Construction : Si le nombre des réponses valides à AIFFQ26, AIFFQ27, AIFFQ28, AIFFQ29 et AIFFQ30 est égal ou supérieur à 3 alors :

- les variables manquantes ont été remplacées par la moyenne de celles valides ;
- AIFFS01C=somme de (AIFFQ26, AIFFQ27, AIFFQ28, AIFFQ29 et AIFFQ30).

Sinon, AIFFS01C est indéterminée.

Scores variant de 5 à 25.

Annexes – Section II

Tableau A.1
Seuils de faible revenu (base de 1992) définis par Statistique Canada pour l'année de référence 1997 selon la taille de l'unité familiale et la taille de la région de résidence

Taille de l'unité familiale	Taille de la région de résidence				
	Régions urbaines				Régions rurales
	500 000 habitants et plus	100 000 à 499 999	30 000 à 99 999	Moins de 30 000 habitants[1]	
1 personne	...	...	...	...	...
2 personnes	21 760	18 684	18 534	17 245	15 038
3 personnes	27 063	23 213	23 050	21 448	18 703
4 personnes	32 759	28 098	27 903	26 964	22 639
5 personnes	36 618	31 409	31 191	29 023	25 307
6 personnes	40 479	34 720	34 478	32 081	27 975
7 personnes ou plus	44 339	38 032	37 766	140	

1. Comprend les villes dont la population se chiffre entre 15 000 et 30 000 habitants et les petites régions urbaines (moins de 15 000 habitants).

Source : Statistique Canada (1998).

Tableau A.2
Tableau synthèse des variables dérivées de l'ÉLDEQ incluses dans le fichier de données à grande diffusion (IND1101), 1998[1]

Nom de la variable	Source/s	Catégories	Remarques
Caractéristiques se rapportant à l'enfant cible			
Variables sociodémographiques ARGED01 *Rang de naissance de l'enfant*	*Fichier maître des naissances* - ISQ	1 à 5+	Cette variable a aussi été recueillie à l'aide des dossiers médicaux au volet 1998. Un fichier contenant les données tirées de ces dossiers sera diffusé en 2001.
AGTED01 *Âge gestationnel*	*Fichier maître des naissances* - ISQ	56 à 65 semaines	
APEED01 *Prématurité*	*Fichier maître des naissances* - ISQ	1) oui 2) non	Durée de grossesse < 37 semaines. Cette variable a aussi été recueillie à l'aide des dossiers médicaux au volet 1998. Un fichier contenant les données tirées de ces dossiers sera diffusé en 2001.
AMDED13 *Insuffisance de poids à la naissance (< 2500 g)*	QIRI - section MED amdeq13	1) oui 2) non	Cette variable a aussi été recueillie à l'aide des dossiers médicaux au volet 1998. Un fichier contenant les données tirées de ces dossiers sera diffusé en 2001.
AREED01 *Nombre de frères/soeurs*	QIRI - section REL are2q4 à are2q12	0 à 4+	Inclut la fratrie, biologique ou non, de l'enfant cible vivant dans le ménage (à plein temps ou à temps partiel).
ASDED4AA *Origine ethnique : canadienne*	QIRI - section SOC asdeq04a	0) non 1) oui	
ASDED4AC *Origine ethnique : britannique*	QIRI - section SOC asdeq04c,4e,4f	0) non 1) oui	Inclut les personnes d'origine anglaise, écossaise ou irlandaise.

1. Cette liste de variables dérivées a été préparée afin de faciliter les analyses par les utilisateurs et les utilisatrices des banques de données de l'ÉLDEQ (volet 1998, enfants de 5 mois). Les variables sont regroupées selon qu'elles concernent l'enfant cible, la mère, le père/conjoint vivant dans le ménage, ou encore l'ensemble du ménage. La deuxième colonne « source/s » indique les instruments et les variables utilisés pour le calcul de l'indice. Pour connaître précisément les numéros de questions utilisés, le lecteur doit se référer à la section 7.

Tableau A.2
Tableau synthèse des variables dérivées de l'ÉLDEQ incluses dans le fichier de données à grande diffusion (INDI101), 1998 (suite)

Nom de la variable	Source/s	Catégories	Remarques
Caractéristiques se rapportant à l'enfant cible			
ASDED4AD *Origine ethnique : autres origines européennes*	QIRI - section SOC asdeq04d,4g,4h,4i,4k,4l,4m,4s	0) non 1) oui	Inclut les personnes d'origine hollandaise, allemande, italienne, juive, polonaise, portugaise, ukrainienne, ainsi qu'espagnole.
ASDED4AE *Origine ethnique : amérindienne*	QIRI - section SOC Asdeq04p	0) non 1) oui	
ASDED4AF *Origine ethnique : africaine /haïtienne*	QIRI - section SOC Asdeq04o, 4t	0) non 1) oui	
ASDED4AG *Origine ethnique : autre*	QIRI - section SOC Asdeq04j,4n,4q,4r,4u,4v,4w	0) non 1) oui	Compte tenu de leur faible représentation, les personnes d'origine chinoise ou sud-asiatique, métis, inuit, arabophones du Maghreb et du Moyen-Orient, hispanophones des Amériques et autres ont été regroupées.
Tempérament ATMES01 *Perception d'un tempérament difficile par la mère*	QIRI - section TMP Atmeq05,06,07,08,19,20,33		
ATMES03 *Perception d'un tempérament difficile par le père biologique/conjoint résidant*	QAAP aqpjq02,03,04,05,07,08,12		La convention utilisée ici est celle du QIRI (section TMP), mais les informations sont tirées du QAAP.
Pratiques parentales APRES01 *Pratiques parentales positives (telles que rapportées par la PCM)*	QIRI - section PAR apreq01,02,03,06,07a	Échelle variant de 7 à 20	Un score élevé indique un haut niveau d'interactions positives.

1. Aucune variable dérivée n'a été retenue pour les pratiques parentales hostiles (2 items seulement)

Tableau A.2
Tableau synthèse des variables dérivées de l'ÉLDEQ incluses dans le fichier de donnée à grande diffusion (INDI101), 1998 (suite)

Nom de la variable	Source/s	Catégories	Remarques
Caractéristiques se rapportant à la mère			
Variables démographiques AAGMD01 *Groupe d'âge de la mère*	QIRI – section DEM aage_1	1) Moins de 20 ans 2) 20-24 ans 3) 25-29 ans 4) 30-34 ans 5) 35-39 ans 6) 40 ans et +	
AEDMD01 *Plus haut niveau de scolarité atteint par la mère*	QIRI - section EDA aedmq01 à 04	1) Sans diplôme d'études secondaires 2) Diplôme d'études secondaires 3) Études postsecondaires partielles (sauf université) 4) Diplôme d'études professionnelles ou d'une école de commerce 5) Diplôme collégial 6) Études universitaires partielles 7) Diplôme universitaire	Cette variable réfère au plus haut niveau de scolarité atteint. Dans le cas des personnes n'ayant pas obtenu de diplôme d'études secondaires, mais ayant complété des études postsecondaires, la préséance a été accordée au plus haut niveau de scolarité atteint.
AEDMD02 *Diplôme le plus élevé obtenu par la mère*	QIRI - section EDA aedmq01 à 04	1) Sans diplôme d'études secondaires 2) Diplôme d'études secondaires 3) Diplôme d'études post-secondaires (sauf univ.) 4) Diplôme universitaire	
ALFMD1A *Travail rémunéré à l'enquête*	QIRI - section LFS alfmd01,08	0) Non 1) Oui	Variable qui indique si la personne travaille au moment de l'enquête (n.b. n'inclut pas les personnes qui étaient en congé parental, par exemple).

Tableau A.2
Tableau synthèse des variables dérivées de l'ÉLDEQ incluses dans le fichier de données à grande diffusion (IND1101), 1998 (suite)

Nom de la variable	Source/s	Catégories	Remarques
Caractéristiques se rapportant à la mère			
ALFMD1B *Travail rémunéré 12 derniers mois*	QIRI - section LFS alfmd02, 06	0) non 1) oui	Variable qui indique si la personne a travaillé (à plein temps ou à temps partiel) à un moment quelconque au cours des 12 mois précédant l'enquête.
ALFMD1C *Statut de l'emploi principal*	QIRI - section LFS alfmq04	-4) Sans objet (sans emploi) 1) Temps partiel (< 30 heures) 2) Plein temps	
ASDMD1A *Statut d'immigrant*	QIRI - section SOC asdmq01,2aa	1) N'est pas immigrante 2) Immigrante européenne 3) Immigrante non européenne	La première catégorie réfère aux personnes nées au Canada sans égard à l'origine ethnique. La deuxième catégorie inclut les personnes dont le lieu de naissance est situé aux États-Unis, en Australie, en Nouvelle-Zélande ou en Europe. La troisième catégorie renvoie aux personnes nées dans tout autre pays.
ASDMD3A *Nombre d'années depuis la première immigration*	QIRI - section SOC asdmq03	-4) N'est pas immigrante 1) Moins de 5 ans 2) 5-9 ans 3) 10 ans et plus	
ASDMD4AA *Origine ethnique : canadienne*	QIRI - section SOC asdmq04a	0) non 1) oui	
ASDMD4AB *Origine ethnique : française*	QIRI - section SOC asdmq04b	0) non 1) oui	
ASDMD4AC *Origine ethnique : britannique*	QIRI - section SOC asdmq04c,4e,ef	0) non 1) oui	Inclut les personnes d'origine anglaise, écossaise ou irlandaise.
ASDMD4AD *Origine ethnique : autres origines européennes*	QIRI - section SOC asdmq04d,4g,4h,4i,4k,4l,4m,4s	0) non 1) oui	Inclut les personnes d'origine hollandaise, allemande, italienne, juive, polonaise, portugaise, ukrainienne, ainsi qu'espagnole.

Tableau A.2
Tableau synthèse des variables dérivées de l'ÉLDEQ incluses dans le fichier de données à grande diffusion (INDI101), 1998 (suite)

Nom de la variable	Source/s	Catégories	Remarques
Caractéristiques se rapportant à la mère			
ASDMD4AE *Origine ethnique : amérindienne*	QIRI – section SOC asdmq04p	0) non 1) oui	
ASDMD4AF *Origine ethnique : africaine/haïtienne*	QIRI – section SOC asdmq04o,4t	0) non 1) oui	
ASDMD4AG *Origine ethnique : autre*	QIRI – section SOC asdmq04j,4n,4q,4r,4u,4v,4w	0) non 1) oui	Compte tenu de leur faible représentation, les personnes d'origine chinoise ou sud-asiatique, métis, inuit, arabophones du Maghreb et du Moyen-Orient, hispanophones des Amériques et autres ont été regroupées.
ASDMD05 *Langue/s dans laquelle/lesquelles la mère converse*	QIRI - section SOC asdmq05a à 05e	1) Français ou anglais seulement 2) Français et anglais seulement 3) Français et anglais + autre/s langue/s 4) Français ou anglais + autre/s langue/s	
ASDMD06 *Première (s) langue (s) apprise (s)*	QIRI - section SOC asdmq06a à 06)	1) Français 2) Anglais (pas français) 3) Ni français ni anglais	
ASDMD6A *Langue/s la/les plus souvent parlée/s à la maison*	QIRI - section SOC asdmq6aa,6ab,6ac	1) Français seulement 2) Anglais seulement 3) Ni français ni anglais 4) Français et anglais seulement 5) Français ou anglais + autre/s langue/s	

Tableau A.2
Tableau synthèse des variables dérivées de l'ÉLDEQ incluses dans le fichier de données à grande diffusion (INDI101), 1998 (suite)

Nom de la variable	Source/s	Catégories	Remarques
Caractéristiques se rapportant à la mère			
Soutien conjugal			
ASOMS01 *Soutien conjugal perçu par la mère*	QAAM aqmmq49 à q.53	Échelle de 0 à 10	
ADPMS01 *Niveau de symptômes dépressifs rapporté*	QIRI - section HLA ahlmq12a à q12m	Échelle de 0 à 36	
Perceptions et cognitions maternelles			
APAMS01 *Sentiment d'efficacité*	QAAM aqmmq23,25,27,29,32,47	Échelle de 0 à 10	
APAMS02 *Perception d'impact parental*	QAAM aqmmq22,31,37,42,45	Échelle de 0 à 10	
APAMS03 *Coercition*	QAAM aqmmq26,28,30,33,36,40,43	Échelle de 0 à 10	
APAMS04 *Affection/plaisir parental*	QAAM aqmmq22a,22b,46a,46b,46c	Échelle de 0 à 10	
APAMS05 *Surprotection*	QAAM aqmmq34,38,39,41,44	Échelle de 0 à 10	
APAMS06 *Perception des qualités de l'enfant*	QAAM aqmmq21,24,35,46	Échelle de 0 à 10	

Tableau A.2
Tableau synthèse des variables dérivées de l'ÉLDEQ incluses dans le fichier de données à grande diffusion (INDI101), 1998 (suite)

Nom de la variable	Source/s	Catégories	Remarques
Caractéristiques se rapportant au père/conjoint vivant dans le ménage			
Variables sociodémographiques AAGJD01 *Groupe d'âge du père biologique/conjoint résidant*	QIRI - section DEM agge_3	1) Moins de 25 ans 2) 25-29 ans 3) 30-34 ans 4) 35-39 ans 5) 40 ans et +	Les catégories moins de 20 ans et 20-24 ans ont été regroupées en raison des petits effectifs présents dans la catégorie moins de 20 ans.
AEDJD01 *Plus haut niveau de scolarité atteint par le père/conjoint résidant*	QIRI - section EDA aedjq01 à 04	1) Sans diplôme d'études secondaires 2) Diplôme d'études secondaires 3) Études postsecondaires partielles (sauf université) 4) Diplôme d'études professionnelles ou d'une école de commerce 5) Diplôme collégial 6) Études universitaires partielles 7) Diplôme universitaire	Cette variable qui réfère au plus haut niveau de scolarité. Dans le cas des personnes n'ayant pas obtenu de diplôme d'études secondaires, mais ayant complété des études postsecondaires, la préséance a été accordée au plus haut niveau de scolarité atteint.
AEDJD02 *Diplôme le plus élevé obtenu par le père/conjoint résidant*	QIRI - section EDA aedjq01 à 04	1) Sans diplôme d'études secondaires 2) Diplôme d'études secondaires 3) Diplôme d'études postsecondaires (sauf université) 4) Diplôme universitaire	
ALFJD1A *Travail rémunéré à l'enquête*	QIRI - section LFS alfjd01,08	0) non 1) oui	Variable qui indique si la personne travaille au moment de l'enquête (n.b. n'inclut pas les personnes qui étaient en congé parental, par exemple).

Tableau A.2
Tableau synthèse des variables dérivées de l'ÉLDEQ incluses dans le fichier de données à grande diffusion (IND1101), 1998 (suite)

Nom de la variable	Source/s	Catégories	Remarques
Caractéristiques se rapportant au père/conjoint vivant dans le ménage			
ALFJD1B *Travail rémunéré 12 derniers mois*	QIRI - section LFS alfjd02, 08	0) non 1) oui	Variable qui indique si la personne a travaillé (à plein temps ou à temps partiel) à un moment quelconque au cours des 12 mois précédant l'enquête.
ALFJD1C *Statut de l'emploi principal*	QIRI - section LFS alfjq04	-4) Sans objet (sans emploi) 1) Tempe partiel (< 30 heures) 2) Plein tempe	Cette variable réfère à ce que la personne considère comme l'emploi principal occupé au cours des 12 mois précédant l'enquête.
ASDJD1A *Statut d'immigrant*	QIRI - section SOC asdjq01,2aa	1) N'est pas immigrant 2) Immigrant européen 3) Immigrant non européen	La première catégorie réfère aux personnes nées au Canada sans égard à l'origine ethnique. La deuxième catégorie inclut les personnes dont le lieu de naissance est situé aux États-Unis, en Australie, en Nouvelle-Zélande ou en Europe. La troisième catégorie renvoie aux personnes nées dans tout autre pays[1].
ASDJD3A *Nombre d'années écoulées depuis la première immigration*	QIRI - section SOC asdjq03	-4) N'est pas immigrant 1) Moins de 5 ans 2) 5-9 ans 3) 10 ans et plus	
ASDJD4AA *Origine ethnique : canadienne*	QIRI - section SOC asdjq04a	0) non 1) oui	
ASDJD4AB *Origine ethnique : française*	QIRI - section SOC asdjq04b	0) non 1) oui	
ASDJD4AC *Origine ethnique : britannique*	QIRI - section SOC asdjq04c,4e,ef	0) non 1) oui	
ASDJD4AD *Origine ethnique : autres origines européennes*	QIRI - section SOC asdjq04d,4g,4h,4i,4k,4l,4m,4o	0) non 1) oui	Inclut les personnes d'origine hollandaise, allemande, italienne, juive, polonaise, portugaise, ukrainienne, ainsi qu'espagnole.

1. Pour plus de détails, voir Chen et autres (1996).

Tableau A.2
Tableau synthèse des variables dérivées de l'ÉLDEQ incluses dans le fichier de données à grande diffusion (INDI101), 1998 (suite)

Nom de la variable	Source/s	Catégories	Remarques
Caractéristiques se rapportant au père/conjoint vivant dans le ménage			
ASDJD4AE *Origine ethnique : amérindienne*	QIRI - section SOC asdj04p	0) non 1) oui	
ASDJD4AF *Origine ethnique : africaine/haïtienne*	QIRI - section SOC asdj04o,04t	0) non 1) oui	
ASDJD4AG *Origine ethnique : autre*	QIRI - section SOC asdjq04j,4n,4q,4r,4u,4v,4w	0) non 1) oui	Compte tenu de leur faible représentation, les personnes d'origine chinoise ou sud-asiatique, métis, inuit, arabophones du Maghreb et du Moyen-Orient, hispanophones des Amériques et autres ont été regroupées.
ASDJD05 *Langue/s dans laquelle/lesquelles le père/conjoint converse*	QIRI - section SOC asdjq05a à 05e	1) Français ou anglais seulement 2) Français et anglais seulement 3) Français et anglais + autre/s langue/s 4) Français ou anglais + autre/s langue/s	
ASDJD06 *Première/s langue/s apprise/s*	QIRI - section SOC asdjq06a à 06e	1) Français 2) Anglais (pas français) 3) Ni français ni anglais	
ASDJD6A *Langue/s la/les plus souvent parlée/s à la maison*	QIRI - section SOC asdjq6aa,6ab,6ac	1) Français seulement 2) Anglais seulement 3) Ni français ni anglais 4) Français et anglais seulement 5) Français ou anglais + autre/s langue/s	
Dépression ADPJS01 *Niveau de symptômes dépressifs rapporté*	QAAP aqpjq40 à q.51a	Échelle de 0 à 36	

Tableau A.2
Tableau synthèse des variables dérivées de l'ÉLDEQ incluses dans le fichier de données à grande diffusion (INDI101), 1998 (suite)

Nom de la variable	Source/s	Catégories	Remarques
Caractéristiques se rapportant au père/conjoint vivant dans le ménage			
Perceptions et cognitions paternelles			
APAJS01 *Sentiment d'efficacité parentale*	QAAP aqpjq15,17,19,21,24, 39	Échelle de 0 à 10	
APAJS02 *Perception d'impact parental*	QAAP aqpjq14,23,29,34,37	Échelle de 0 à 10	
APAJS03 *Coercition*	QAAP aqpjq18,20,22,25,28,32,35	Échelle de 0 à 10	
APAJS04 *Affection/plaisir parental*	QAAP aqpjq14a,14b,38a,38b,38c	Échelle de 0 à 10	
APAJS05 *Surprotection*	QAAP aqpjq26,30,31, 33,36	Échelle de 0 à 10	
APAJS06 *Perception des qualités de l'enfant*	QAAP aqpjq13,16,27, 36	Échelle de 0 à 10	

Tableau A.2
Tableau synthèse des variables dérivées de l'ÉLDEQ incluses dans le fichier de données à grande diffusion (INDI101), 1998 (suite)

Nom de la variable	Source/s	Catégories	Remarques
Caractéristiques se rapportant au ménage			
Variables sociodémographiques			
AREFD01 *Taille du ménage*	QIRI - section REL aage_1 à aage_12	2 à 7+	
AINFD3A *Niveau de suffisance de revenu*	QIRI - section INC ainfq03, ainfd03 QIRI - section REL arefd01 (variable dérivée *taille du ménage*) Fichiers de conversion des codes postaux Population totale et pourcentage de la population rurale	1) oui 2) non	Variable établie à partir des seuils de faible revenu de Statistique Canada, pour l'année de référence 1997 (volet 1998) (base de 1992). Ces seuils tiennent compte de la taille du ménage et de la région de résidence du ménage.
AINFD2A *Principale source de revenu du ménage*	QIRI - section INC (regroupement de la variable ainfd02 créée à partir de ainfq01a à ainfq01n et ainfq02)	1) Salaires et traitements 2) Travail autonome 3) Aide sociale 4) Assurance-emploi 5) Autres	

Tableau A.2
Tableau synthèse des variables dérivées de l'ÉLDEQ incluses dans le fichier de données à grande diffusion (INDf101), 1998 (suite)

Nom de la variable	Source/s	Catégories	Remarques
Caractéristiques se rapportant au ménage			
AINFD08 *Statut socioéconomique*	QIRI - CAID A_PCM QIRI- section INC ainfq03 et ainfd03 AFAFD02 (variable dérivée *type de famille*) MÈRE QIRI - section EDA aedmq01, aedmq04 QIRI - section LFS afimd1b, apimd01 PÈRE/CONJOINT QIRI - section EDA aedjq01, aedjq04 QIRI - section LFS afijd1b, apijd01	E1 : Scores variant -2,8 (SSE plus faible) à 3,7 (SSE plus élevé)	Combinaison de mesures décrivant le prestige professionnel, le niveau d'éducation et la position économique des parents de l'enfant. Cette mesure est calculée d'après cinq sources : le niveau d'éducation de la PCM, le niveau d'éducation du conjoint, le prestige de la profession de la PCM, le prestige de la profession du conjoint et le revenu du ménage[1].

1. Pour plus de détails sur le calcul et l'interprétation de cette variable, voir Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada (1995) et Wilms et Shields (1996).

Tableau A.2
Tableau synthèse des variables dérivées de l'ÉLDEQ incluses dans le fichier de données à grande diffusion (INDI101), 1998 (suite)

Nom de la variable	Source/s	Catégories	Remarques
Caractéristiques se rapportant au ménage			
AFAFD01 *Type de famille à l'enquête (6 catégories)*	QIRI - section REL are2q3, are1q3 à are1q12, are3q4 à are3q12 QIRI - section CUS acseq06e, acseq06ge, acseq07e, acseq07ge QAAM aqmmq48	1) Biparentale intacte 2) Recomposée (mère) 3) Recomposée (père) 4) Recomposée (mère + père) 5) Recomposée (nouveau conjoint du parent biologique) 6) Monoparentale	La deuxième catégorie regroupe les familles comprenant des enfants d'une union antérieure de la mère seulement. La troisième regroupe des enfants d'une union antérieure du père seulement, tandis que la quatrième catégorie inclut des enfants issus d'une union antérieure de la mère *et* du père. Les quelques parents biologiques vivant avec un conjoint qui n'est pas le parent biologique de l'enfant cible forment la cinquième catégorie. Les familles d'accueil et les autres familles dans lesquelles aucun des parents biologiques de l'enfant cible n'est résidant ne sont pas incluses dans cette typologie.
AFAFD02 *Type de famille à l'enquête (3 catégories)*	AFAFD01(variable dérivée *type de famille à l'enquête - 6 catégories)*	1) Biparentale intacte 2) Recomposée 3) Monoparentale	La deuxième catégorie comprend les familles dans lesquelles au moins un des enfants résidants est issu d'une union antérieure de l'un ou l'autre des conjoints. Les familles d'accueil et les autres familles dans lesquelles aucun des parents biologiques de l'enfant cible n'est résidant ne sont pas incluses dans cette typologie.
AREFD02 *Deux parents biologiques vivant dans le ménage (à l'enquête)*	QIRI - section REL are1q3, are2q3	1) Oui 2) Non	
AREFD2A *Père biologique vivant dans le ménage*	QIRI - section REL are2q3	1) Oui 2) Non	

Tableau A.2
Tableau synthèse des variables dérivées de l'ÉLDEQ incluses dans le fichier de données à grande diffusion (INDI101), 1998 (suite)

Nom de la variable	Source/s	Catégories	Remarques
Caractéristiques se rapportant au ménage			
AREFD03 *Père biologique vivant dans le ménage (si mère biologique présente)*	QIRI - section REL are1q3, are2q3	1) Oui 2) Non	Cette variable sert à identifier, parmi les mères biologiques répondantes, celles qui ne vivaient pas avec le père biologique à l'enquête. Sont exclues les familles dans lesquelles la mère biologique est absente du ménage (ex. : les familles monoparentales dirigées par un père et les familles d'accueil dans lesquelles ni la mère biologique ni le père biologique vivent dans le ménage). Cette variable peut être utilisée afin d'identifier, parmi les mères répondantes, celles qui sont éligibles à répondre aux questions sur le père biologique non résidant.
ACSED01 *Situation conjugale des parents à la naissance de l'enfant*	QIRI - section CUS acseq03a, 03b, 05a, 05b	1) Mariage direct 2) Mariage précédé d'une union libre 3) Union libre 4) Séparés 5) Jamais vécus ensemble	
ACSED02 *Type de famille à la naissance de l'enfant*	QIRI - section CUS acseq04, 05b, 06e, 06ge, 07e, 07ge, 20b, 20c, 21b, 21c QIRI- section DEM adned01 (date de naissance de l'enfant)	1) Biparentale intacte sans EUA* 2) Biparentale intacte avec EUA* ne vivant pas dans le ménage 3) Recomposée (mère ou m + p) 4) Recomposée (père seul.) 7) Monoparentale * EUA signifie enfant/s d'une union antérieure	

Tableau A.2
Tableau synthèse des variables dérivées de l'ÉLDEQ incluses dans le fichier de données à grande diffusion (INDI101), 1998 (suite)

Nom de la variable	Source/s	Catégories	Remarques
Caractéristiques se rapportant au ménage			
ALFFD01, BALFFD01 *Activité des parents sur le marché du travail (12 derniers mois)*	MÈRE QIRI - section LFS afimd1b PÈRE/CONJOINT QIRI- section LFS alfjd1b QIRI - section REL are1q3	1) Famille biparentale 2 parents en emploi 2) Famille biparentale 1 parent en emploi 3) Famille biparentale aucun parent en emploi 4) Famille monoparentale parent en emploi 5) Famille monoparentale aucun parent en emploi	
ASDFD6A *Langue/s la/les plus souvent parlée/s à la maison - ménage (famille biparentale ou monoparentale)*	QIRI - section SOC asdmd6a, asdjd6a QIRI - section REL are1q3	1) Français seulement 2) Anglais seulement 3) Ni français ni anglais 4) Français et anglais seulement 5) Français ou anglais + autre/s langue/s	
Fonctionnement familial AFNFS01 (tel que rapporté par la PCM)	QIRI - section FNC afnfq01a à01l	Échelle de 0 à 27	Un score faible indique une famille fonctionnelle.
Quartier ASFFS01A *Perception que le quartier est dangereux/absence d'entraide (selon PCM)*	QIRI - section SAF asffq05a,05b, 06a à 06e	Échelle de 1 à 4	

Tableau A.2
Tableau synthèse des variables dérivées de l'ÉLDEQ incluses dans le fichier de données à grande diffusion (INDI101), 1998 (suite)

Nom de la variable	Source/s	Catégories	Remarques
Caractéristiques se rapportant au ménage			
ASFFS01B *Perception que le quartier présente peu de problèmes sociaux (selon PCM)*	QIRI - section SAF asffq07a à asffq07f	Échelle de 1 à 3	
Inventaire du milieu familial AIFFS01A *Niveau de verbalisation de la mère pendant la visite (selon intervieweure)*	IMF aiffq01, 02,04 à 11	Échelle dont les scores varient de 11 à 49	
AIFFS01C *Niveau de stimulation de l'enfant pendant la visite (selon intervieweure)*	IMF aiffq26 à 30	Échelle dont les scores varient de 5 à 25	

Bibliographie

CHEN, J., R. WILKINS et E. NG (1996). « Espérance de santé selon le statut d'immigrant, 1986 et 1991 », *Rapports sur la santé*, vol. 8, n° 3, p. 31-36.

CUNNINGHAM, R., P. LAFRANCE, J. ROWLAND et J. MURRAY. (1997). *Les données de l'EDTR relatives à la géographie et leur incidence sur les mesures de faible revenu*, Série des documents de travail sur la Dynamique du revenu et du travail, Ottawa, n° 97-09 au catalogue (numéro du produit de Statistique Canada 75F002M).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (1998). *M22-micro. Logiciel d'information territoriale du MSSS – Guide de l'utilisateur*, Québec, MSSS, Direction générale de la planification et de l'évaluation, Direction des indicateurs de résultats et informations statistiques, Service de l'analyse statistique.

PINEO, P. C. (1985). « Revisions of the Pineo-Porter-MacRoberts Socioeconomic Classification of Occupations for the 1981 Census », *QSEP Research Reports*, Hamilton (Ontario), McMaster University, Research Institute for Quantitative Studies in Economics and Population, n° 125.

STATISTIQUE Canada (1985). *Classification type des industries 1980*, Ottawa, Statistique Canada, Division des normes, n° 12-565F au catalogue.

STATISTIQUE Canada (1998). *Seuils de faible revenu*, Ottawa, Ministre de l'Industrie, n° 13-551-XIB au catalogue.

STATISTIQUE CANADA et DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (1995). *Enquête nationale longitudinale sur les enfants et les jeunes ; Manuel de l'utilisateur des microdonnées*, Ottawa, Statistique Canada, Division des enquêtes spéciales.